

Les dépotoirs à ciel ouvert: un cancer



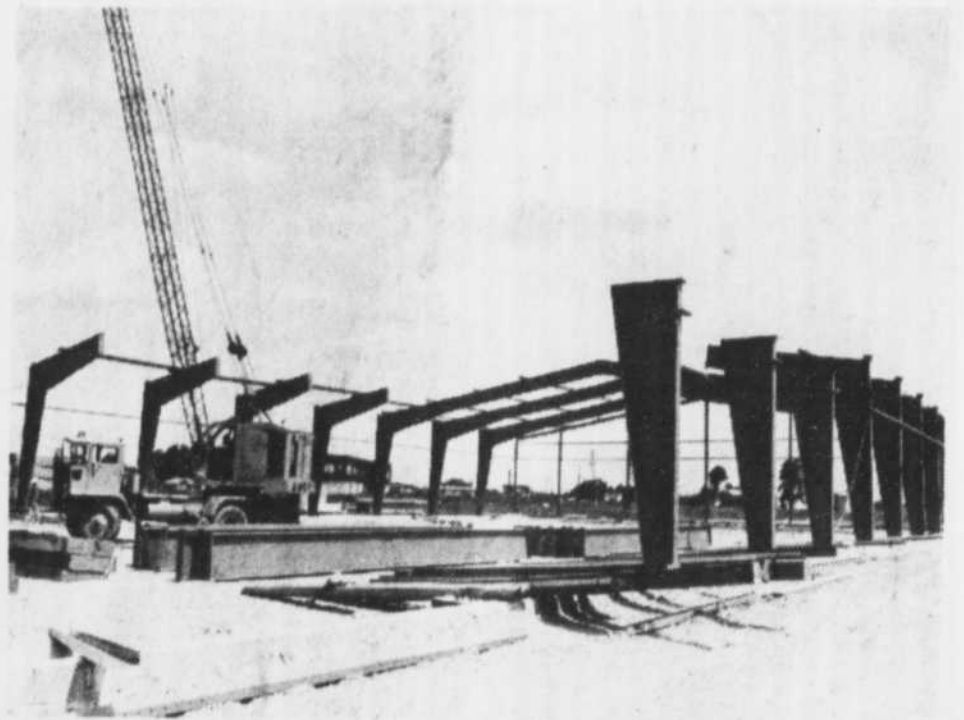
UN DEPOTOIR CLANDESTIN sur le Chemin de la Grotte sur le Côteau, où s'accumulent les débris les plus hétéroclites. Quand une législation sera-t-elle assez efficace pour empêcher les gens de déposer leurs ordures en trop. Faudra-t-il attendre la venue des rats?

Même si les dépotoirs commerciaux de notre région ne posent pas de problèmes majeurs, il en existe cependant qualifiés à juste titre de "clandestins" qui eux, sont la plaie la plus flagrante de notre environnement.

Témoin, cette photo prise sur le Chemin de la Grotte dans le secteur du Côteau de Lachenaie, où maitres, ordures ménagères et vieilles car-casses de cuisinières remplissent peu à peu les abords pourtant enchantés du chemin. Avec le temps, et de bonne législation, peut-être pourrions-nous voir s'effacer à jamais ces cancers de notre environnement.

Cette semaine, LA REVUE vous présente un dossier complet de la question.

Page 4: Notre dossier



Comme en fait cette photo, l'aréna de Mascouche prend forme tranquillement. Nous pourrions y patiner à l'automne. (photo: LE DECLIC)

L'aréna de Mascouche serait prêt cet automne...

TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ÊTRE PUBLIÉES



TERREBONNE □ SAINT-LOUIS □ MASCOUCHE □ LACHENAIE □ LAPLAINE □ SAINT-FRANÇOIS

Fondée en mai 1959

Terrebonne, le 13 juillet 1977

19e année - no 11

La ville de Lachenaie ne devrait en réalité que \$40,107 à ses ingénieurs

Dans toute cette affaire des honoraires dus aux ingénieurs Leroux, Leroux, Nantel, Papin & Associés par la ville de Lachenaie, il faut d'abord établir quels sont les travaux publics qui doivent débiter incessamment, ceux qui sont en cours et ceux qui sont terminés. Pour ce faire, nous avons obtenu du secrétaire-trésorier, M. Luc Amireault, la liste complète des dossiers de travaux commandés à ces ingénieurs.

Selon cet état estimatif, le montant dû sur travaux autorisés serait de \$38,552.55. Ce chiffre se répartit comme suit:

(suite page 2)

Page 9: L'ensemble de nos informations

L'affaire de l'Île St-Jean

● Une assemblée houleuse au conseil

● Le conseiller Sabourin:

"Je ne démissionnerai pas!"

(Page 12: NOS ARTICLES)

chez NAPOLI
PIZZERIA
Livraison gratuite (dans un rayon de 5 milles)

471-9211
471-9219
471-9212
471-9213

La construction de janvier à juin dans la région: \$24,564,084 et 800 nouveaux logements

Les six premiers mois de l'année 1977 sont prometteurs d'une année record dans la construction domiciliaire dans la région. Un relevé effectué pour LA REVUE auprès des villes du territoire permet de constater que dans ce domaine cette partie de la rive nord n'a rien à envier aux autres régions du Québec.

Les cinq villes couvertes par ce relevé ont déclaré une valeur estimée à \$24,564,084 en construction de janvier à juin inclusivement, la ville de Mascouche étant en avance sur ses voisines et de beaucoup avec près de la moitié de ce chiffre, soit \$11,387,363.

Le nombre de logements nouveaux s'est élevé à 800

exactement, dont 331 pour Mascouche, 234 pour Saint-Louis, 155 pour la Plaine, 63 pour Lachenaie et 17 pour Terrebonne.

MASCOUCHE a déclaré un montant de construction estimé à \$11,387,363 et 331 logements nouveaux.

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE arrive deuxième dans ce secteur avec \$7,293,450 et 234 logements neufs.

LA PLAINE a enregistré \$2,638,321 avec 155 logements. A noter ici qu'à cause d'un incendie au secrétariat municipal, les documents de construction pour avril n'ont pu être reconstitués.

LACHENAIE a enregistré \$1,611,200 en nouvelles constructions domiciliaires et 63 nouveaux logements. Il faut noter ici que la municipalité a dû freiner l'octroi de permis de construction à cause de l'approvisionnement difficile en eau potable pour son secteur est, près de Charlemagne.

TERREBONNE a déclaré des investissements de \$1,653,750 pour la construction, ce chiffre comprenant surtout des permis pour entreprises industrielles et commerciales. En fait, il n'y aurait eu que 17 nouveaux logements pour les six premiers mois de l'année.

Aménagement d'un nouvel hôtel de ville à Mascouche: le Conseil adopte un règlement d'emprunt de \$900,000

(YC) Après une brève hésitation, le conseil municipal de la ville de Mascouche a décidé de donner suite à son projet d'aménagement du centre récréatif de l'Oiseau bleu en hôtel de ville principalement, doublé de huit classes qui continueront d'être louées à la commission scolaire des Manoirs, ainsi que l'aménagement du bâtiment adjacent, anciennement le garage municipal, qui deviendra la salle des assemblées publiques.

Pour réaliser tout ce projet, le conseil municipal a tenu une assemblée spéciale le mercredi 6 juillet sous la présidence du maire Forest et durant laquelle un règlement d'emprunt totalisant \$900,000 a été adopté.

Voulant, au départ, accepter la plus basse des soumissions, dès cette assemblée, le conseil a déchanté quelque peu, semble-t-il, puisque l'offre la plus basse dépasse de \$155,020 l'estimé préliminaire établi par les architectes et les ingénieurs qui prévoyaient un investissement de \$626,000. On a donc préféré attendre une étude plus approfondie des soumissions pour rendre une décision.

Il semble donc que le conseil est satisfait maintenant des soumissions puis-

que l'on a adopté le règlement d'emprunt de \$900,000.

Période d'enregistrement pour le règlement

(YC) La période d'enregistrement pour le règlement 385 de la ville de Mascouche au montant de \$900,000 pourvoyant à l'aménagement du centre récréatif de l'Oiseau Bleu aura lieu les mardi et mercredi 19 et 20 juillet prochain à l'hôtel de ville de Mascouche situé au 2929

rue Dupras.

Les contribuables qui désiraient que ce règlement soit soumis à l'approbation générale des citoyens de cette municipalité peuvent enregistrer leur nom dans le livre à cet effet.

Les bureaux sont ouverts de 9h à 19h durant ces deux journées d'approbation.

ment d'emprunt dès le lendemain en assemblée spéciale. Sans doute a-t-on contacté l'entrepreneur pour lui demander de justifier les chiffres qu'il avance.

Des revenus annuels

Edifice de quatre planchers incluant un demi sous-sol et un grenier, l'Oiseau Bleu est la propriété de la ville de Mascouche qui en a fait l'acquisition de

la Fabrique de la paroisse de Mascouche il y a quelques années. Présentement, les différents locaux sont surtout employés le soir par les groupes sociaux de l'endroit tel que La Mascouchoise, l'AFEAS, etc., tandis que dans le jour, c'est la Commission scolaire Des Manoirs qui y a aménagé huit classes pour environ 250 élèves. On sait que cette dernière manque d'espace pour des

(Suite page 2)



LA PREMIERE PELLETER DE TERRE pour la construction d'un local permanent à Air-Inter de Mascouche, la semaine dernière. Sur notre document, de g. à dr. MM. André Gingras, instructeur-chef, Guy Reinhardt, président d'Air-Inter, Léo Dupuis, conseiller municipal, représentant le maire de Mascouche, et Gilles Thibodeau, technicien en génie civil.

Les états financiers de 1976 à Lachenaie : un déficit de \$57,413

Une deuxième place pour la "Brigade"

On se rappellera que lors de son assemblée statutaire du mois, le lundi 4 juillet, le conseil avait procédé à l'ouverture des offres pour cet aménagement. Deux offres avaient alors été reçues: la première provenait de l'entreprise B.A.T. de Saint-Vincent-de-Paul pour un montant de \$806,780 et une autre de l'Épiphanie Construction totalisant \$781,020. Cette dernière, la moins onéreuse, consacrait \$740,733 à l'édifice principal de quatre étages et \$40,287 pour le bâtiment adjacent.

La Brigade de Terrebonne s'est classée au deuxième rang, samedi et dimanche, lors des compétitions de terrains avec chorégraphie, qui se déroulaient à Longueuil et Lachute. Il s'agissait d'une première expérience pour le groupe.

Le samedi 9 juillet, à Longueuil, la Brigade s'est classée première en cuivre et première en essai général, deuxième en percussion et dans la marche et manœuvre. Le dimanche, à Lachute, elle a été deuxième

me comme corps, première en cuivre et deuxième dans les autres compétitions.

Les juges ont déclaré après les compétitions qu'il était vraiment étonnant que La Brigade remporte de tels honneurs dans une première compétition, vu l'âge moyen très bas des participants. Ils ont noté également

ment que le nombre restreint des membres (48 actuellement), était un handicap pour obtenir plus de points.

La Brigade a donné deux spectacles samedi dernier à Terre des Hommes et, ce samedi et dimanche, elle sera également à TDH et à la Ronde de 2h à 5h. Vous êtes cordialement invités à venir les voir.

Le responsable, Pierre Langlois, lance un appel à tous les jeunes qui aiment la musique et le spectacle, à joindre les rangs de la Brigade. On peut communiquer avec lui au 471-1265.

Le Conseil municipal de Lachenaie a adopté à son assemblée de lundi soir les états financiers pour l'année qui se terminait le 31 décembre 1976.

Les revenus de l'année passée ont été de \$1,209,163 et les dépenses se sont chiffrées à \$1,266,576, laissant un déficit aux fonds d'administration de \$57,413.

Un rapide coup-d'oeil sur les états nous permet de constater que les montants qui avaient été prévus au budget des dépenses au début de 1976 ont tous été dépassés. Par ailleurs, les taxes générales ont rapporté plus que prévu; on a retiré moins de la taxe de vente provinciale que prévu.

L'état de la dette à long terme de la municipalité s'établissait à \$5,469,896 à la fin de décembre 1976, dont \$5,068,738 payable par une partie de la ville.

L'état du déficit accumulé à Lachenaie s'établissait à la fin de décembre dernier à \$71,717, comprenant le déficit de l'année 1976.

Le document nous ayant été remis après l'assemblée lundi soir, nous prions nos lecteurs de se reporter à l'édition de la semaine prochaine pour des états plus détaillés des états financiers.

Page 2: Notre article

SOMMAIRE

Page 8: Les villes du territoire optent pour la copropriété de la centrale

Page 10: La page féminine

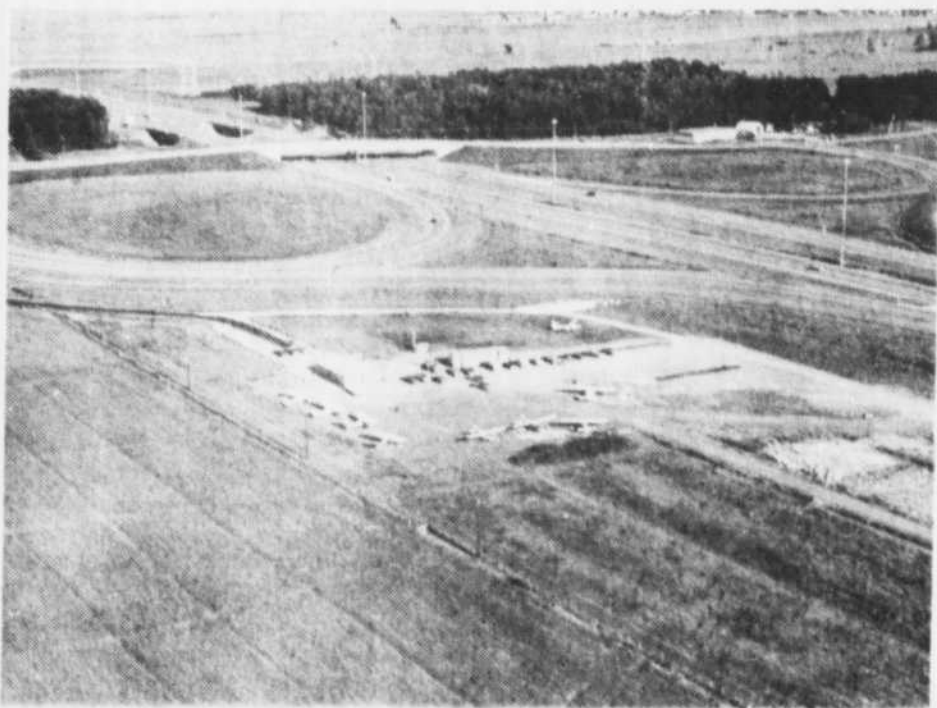
Page 11: Les loisirs de Saint-Louis posent des questions au Conseil



JEANERATION

LES GALERIES DE TERREBONNE

Le plus grand choix de "jeans" et vêtements "unisexe" de la région



LES INSTALLATIONS de la piste d'atterrissage d'Air-Inter sont situées dans un panti du parc Industriel de Mascouche, près de l'autoroute 640.

L'inauguration d'Air-Inter à Mascouche aura lieu au début de septembre

Les installations de la compagnie Air-Inter sur les terrains du parc industriel à Mascouche seront inaugurées officiellement au début de septembre, selon le président, M. Guy Reinhardt. La piste d'atterrissage avait

été commencée en juin 1976 ainsi que les travaux des voies d'accès et on a commencé la semaine dernière la construction d'un local permanent.

Air-Inter compte actuel-

lement 80 élèves qui suivent des cours de pilotage et offre un service aérien à ses clients, dont des voyageurs de chasse et pêche. On peut communiquer avec l'entreprise en composant 474-3142.

Une assemblée du conseil scolaire des Manoirs

Les membres du Conseil scolaire des Manoirs s'assembleront le 21 juin sous la présidence de Me Claude Paquette.

Le conseil a déterminé les dates des assemblées statutaires au Centre administratif, comme suit: le 23

août (rapport de l'organisation de la rentrée scolaire), 18 octobre (révision budgétaire), 13 décembre (états financiers 1977-1978). Ces réunions débutent à 20h.

Les vérificateurs Rouleau

& Wilsey, C.A., ont été nommés pour l'année scolaire en cours.

Le taux d'intérêt pour les arrérages de taxes scolaires a été fixé à 12 pour cent l'an.

REMERCIEMENTS

Un merci sincère aux familles Quimet, Raymond, ainsi qu'aux choyés de l'Age d'Or, de même qu'aux organisateurs et organisatrices, pour ce témoignage si émouvant qui nous a été rendu à l'occasion de nos noces d'or.

L'entreprise de textile Junior DEB qui emploie actuellement 52 personnes devra déménager de son local de la rue Dupras à Mascouche qu'elle occupe depuis 25 ans et ce d'ici peu, pour loger éventuellement les services de loisirs de la ville de Mascouche.

Son propriétaire, M. Ronald Simon, a déclaré à LA REVUE lundi matin qu'il

n'y avait pas tellement de nouveau dans cette affaire. Il est actuellement à la recherche d'un nouveau local approprié. Nous avons aussi appris qu'un contact avait été fait avec un entrepreneur qui serait intéressé à construire ce local et l'offrir à louer à M. Simon.

Cette entreprise verse environ \$500,00 en salaires annuellement.

L'affaire Junior Deb de Mascouche: des démarches sont en cours

AMENAGEMENT (suite de la page 1)

surplus d'élèves de plus en plus importants chaque année, et l'addition de trois nouvelles écoles d'une capacité globale de 1,500 places d'élèves ne résoudra pas entièrement ce problème. En fait, les quatre classes dont se sert la Commission scolaire seront tout aussi indispensables durant la prochaine année scolaire.

C'est à ce niveau que la ville de Mascouche retirera des revenus intéressants qui diminueront d'autant les annuités que demanderont un tel aménagement. Ainsi, la Commission scolaire a payé dans les dernières années un loyer de \$36,000 annuellement; ce prix n'incluait pas les frais de chauffage et d'électricité. Information prise auprès du service de l'équipement, le coût d'utilisation de l'Olseau Bleu était environ \$45,000.

Le conseil de Mascouche est présentement en discussion avec les autorités de la CSDM pour un nouveau loyer. Le bail inclura cependant les frais de chauffage et d'électricité. Ce qui veut dire que l'aménagement nette tournerait autour des \$15,000.

Ce revenu sera donc ajouté pour rencontrer les frais du règlement d'emprunt inscrit sous le numéro 385.

On y logera tous les services innés à un secrétariat municipal en plus des huit classes de niveau élémentaire. Le bâtiment adjacent servira de salle d'assemblée et l'actuel secrétariat sera occupé entièrement par les services de police et de prévention d'incendies. La salle municipale actuelle sur la rue Dupras, sera concédée aux organismes sociaux qui doivent laisser la place à l'Olseau Bleu pour la nouvelle vocation auquel on destine ce bâtiment.

UNE PETITE ANNONCE
PAR TELEPHONE NE
VOUS COUTE QUE
\$1.75
471-3719

CINEMA TERREBONNE

VENDREDI - SAMEDI - LUNDI - A 7h45
DIMANCHE A 1h30 ET 7h45

2 lignes téléphoniques
pour vous répondre: 471-3121
471-5121

Craignez votre mère
...votre meilleur ami
...votre voisin

une minute
ils sont
tout à fait
normaux
SOUDAIN

RAGE

priez que cela ne vous arrive pas!



La suite
est parfois
difficile...
Et facile
parfois!

18 ANS
Adultes

LA SUEDE

présente

LES VOYEURS

en couleurs

Les jeunes ne sont pas admis dans le cinéma cette semaine

LA VILLE

(suite de la page 1)

Dossier 1798- Secteur ouest: plans et estimation pour égout sanitaire et pluvial, aqueduc, et boulevard Industriel (terminé) \$5,286.51

Dossier 2383- Rue Isidore préparation, plans et devis pour empiérement, avec fossés et ponceaux (pas fait), \$338.58

Dossier 2330- Expropriation (terminé), \$2,758.00

Dossier 2739- Plans, devis, surveillance règle-ments 255, 254, (en cours), \$7,272.94 et \$690.14

Dossier 2700- Estimation

révisée pour aqueduc, égout sanitaire et pluvial rue Asselin (en cours), \$1,980.05

Dossier 2700- Bordure et fondation de rue (en cours), \$4,475.03

Dossier 2828- Projet d'Hôtel de ville (terminé), \$3,170

Dossiers 2739, 2740- Rues Hall, Brière, Belcourt, Dumont, plans et surveillance (en cours), \$12,581.30

Si l'on additionne les montants inscrits en regard de chaque dossier, on arrive à un total de \$38,552.55. Or, interrogé au télépho-

ne par LA REVUE jeudi de la semaine dernière, M. Jos Leroux, ingénieur, a déclaré que selon sa comptabilité la ville de Lachenaie devait à son bureau \$40,107.44, une différence bien minime de \$1,654.89.

M. Leroux a ajouté que le montant ci-dessus était ce que la municipalité de Lachenaie devait à son bureau. Tous les autres montants qui apparaissent dans un état estimatif sont pour des plans, devis de travaux à venir et qui, par conséquent, ne sont pas encore facturés. D'ailleurs ces derniers montants ne seront exigibles que sur présentation de factures.

M. Leroux a expliqué que

la procédure normale suivie par tous les bureaux d'ingénieurs était bien simple: pour les travaux municipaux d'aqueduc, d'égouts, pavages de rues, etc., un estimé est fait par les professionnels pour les travaux à mesure que ceux-ci progressent et cet estimé progressif est envoyé à la municipalité qui fait un chèque à l'entrepreneur général; en même temps, le bureau des ingénieurs facture 10 pour cent du même montant pour son travail (5,4% pour étude, plans et 4,6% pour la surveillance); à mesure que les travaux progressent, des estimées progressifs sont ainsi envoyés à la municipalité.



PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE LACHENAIE

AUX PROPRIETAIRES INSCRITS LE 6 JUIN 1977 AU
ROLE D'EVALUATION EN VIGUEUR DANS CETTE VILLE

AVIS PUBLIC

EST DONNE PAR LE SOUSSIGNE
SECRETAIRE-TRESORIER DE CETTE VILLE

QUE lors d'une séance d'ajournement tenue le 11 juillet 1977, le Conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 274-A intitulé: "Concernant l'exécution de travaux de pavage sur les rues Cantin et Patrick en la Ville de Lachenaie au coût de \$29,336.00".

Ce règlement touche particulièrement les propriétaires d'immeubles imposables des lots suivants: 195-2-2-1; 195-2-2-2; 195-2-3; 195-2-4; 195-2-5; 195-2-6; 195-2-7; 195-2-8; 195-2-9; 195-2-10; 194-4-2; 194-4-12; 194-4-13; 194-4-14; 194-4-19; P194-4; 194-4-15; 194-4-16; 194-4-17; 194-22; 194-23; 194-4-24; 194-3-12; 194-4-3; 194-4-4; 194-4-5; 194-4-6; 194-4-7; 194-4-20; 194-3-4; 194-3-5; 194-3-6; 194-3-7; 194-3-8; 194-3-13; 194-3-4.

QUE les propriétaires parmi ceux-ci dessus visés, et qui, s'il s'agit de personnes physiques, étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 11 juillet 77, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 274-A et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévu aux articles numéros 398A à 398 J, de la loi des Cités et Villes, que ledit règlement, numéro 274-A, fasse l'objet d'un scrutin secret, et qu'au fin de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de NEUF heures à DIX-NEUF heures les 27 et 28e jours du mois de juillet 1977, au bureau de la Ville situé au 3341 rue Notre-Dame, à Lachenaie.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 274-A fasse l'objet d'un scrutin secret est de quatorze et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter le règlement en question peut consulter ce dernier au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures de la période d'enregistrement.

Le résultat de cette consultation par procédure d'enregistrement sera annoncé le 28 juillet 1977, au bureau de l'Hôtel de Ville, à compter de 19:15 heures.

Donné à Lachenaie, ce douzième jour de juillet 1977
LUC AMIREAULT
Secrétaire-trésorier



VILLE DE
LACHENAIE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que:

M. André Bolduc, responsable de la fourrière municipale de la Ville de Lachenaie sera en vacances, du 16 juillet au 2 août 1977.

Que durant ses vacances et en tout temps, il est défendu de laisser un animal, à la fourrière municipale, quand ce dernier, M. Bolduc, ou l'un de ses représentants ne s'y trouvent pas.

Donné à Lachenaie, ce onzième jour de juillet 77
LUC AMIREAULT
Secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE
LACHENAIE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que:

Lors d'une assemblée d'ajournement, tenue le 11 JUILLET 1977 à l'école Saint-Charles de Lachenaie, le Conseil de la ville de Lachenaie a adopté le règlement numéro 402, stipulant:

"Qu'il sera prélevé un droit de mutations sur tout ransfert d'un immeuble situé dans le territoire de la Ville de Lachenaie, aux taux de trois dixième (0.3) le un pour cent (1%) de la valeur de la contrepartie de ce transfert, jusqu'à concurrence de \$50,000.00 de cette valeur et de six dixième (0.6) de un pour cent (1%) de l'exédent."

Le tout conforme selon les définitions et dispositions du projet de loi numéro 47, intitulé "Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières", sanctionné le 23 décembre 1976.

Le tout conforme selon les définitions et les dispositions du projet de loi numéro 47, intitulé "Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières, sanctionné le 23 décembre 1976.

Ce règlement entrera en vigueur, après publication dans la Gazette Officielle du Québec.

Donné à Lachenaie ce douzième jour de juillet 77
LUC AMIREAULT
Secrétaire-trésorier

CHAUSSURES MIRACLE

100 tonnes de
chaussures
"Grand choix
bas prix"

564, boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-1977



TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ÊTRE PUBLIÉES

Terrebonne, le mercredi 13 juillet 1977

Les organismes du milieu sont invités à participer à un inventaire des ressources et besoins

A propos de la sortie du député Comtois pour l'île des Moulins...

par Yves Chartrand.

Tous nos lecteurs ont pu prendre connaissance dans notre dernière édition des protestations du député fédéral du comté de Terrebonne, M. Roland Comtois, à la suite de "l'oubli" du ministère des Affaires culturelles du Québec d'inviter ce dernier à adresser quelques mots au public à l'occasion de l'inauguration officielle du Bureau Seignurial dans l'île des Moulins, cérémonie qui a marqué d'une manière très officielle le début des festivités de la Saint-Jean de Terrebonne.

Ce propos n'est pas de commenter le bien-fondé de la sortie de M. Comtois qui, en toute justice, a sans doute raison de se mettre en colère puisque la majorité des crédits gouvernementaux investis jusqu'à aujourd'hui dans l'île des Moulins viennent de portefeuilles fédéraux, même si la conceptualisation et la responsabilité du projet de ce site historique, de même que la consultation populaire pour la vocation des bâtiments, sont l'œuvre unique du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Le but de ce commentaire est plutôt pour rectifier certaines déclarations qu'a fait M. Comtois dans ces communiqués qui, malheureusement, ne reflètent pas la réalité, car si deux députés provinciaux ont la mémoire courte en ce qui concerne les cartes d'invitation, le député fédéral ne se distingue guère plus en ce qui concerne le cheminement du dossier.

Ainsi on apprend que la Boulangerie contiendra un centre d'interprétation, que le moulin neuf est prévu pour un restaurant de fine cuisine et une grande salle d'activité, que le moulin à farine servira de centre d'accueil. Premières nouvelles!

Ceci ne concorde d'aucune façon avec les recommandations émises par les groupes populaires de Terrebonne qui sont maintenant considérés comme le document de travail fondamental du ministère des Affaires culturelles pour l'édification d'une vocation pour le site historique, comme l'a déclaré l'adjoint parlementaire Pierre De Bellefeuille lors de sa venue en février dernier.

Les idées émises par le Centre culturel de Terrebonne et le groupe de la Place publique étaient plutôt les suivantes: la Boulangerie recevra au premier plancher une boulangerie doublée d'un casse-croûte avec café-terrace à l'arrière; le deuxième et troisième plancher seront destinés à une galerie d'art pour des expositions permanentes. Il n'est pas question de centre d'interprétation dans ce bâtiment.

Le Moulin neuf deviendra le local du Centre culturel de Terrebonne avec les ateliers adjacents. En outre, c'est à cet endroit qu'est prévu l'aménagement d'une salle de spectacles (et non dans la Boulangerie).

Le moulin à farine ne servira pas de centre d'accueil, mais bien d'Auberge de Jeunesse administrée par l'Institut d'Hôtellerie du Québec avec salle à manger et chambres.

La vocation que colle le député fédéral à certains bâtiments concorde curieusement avec les suggestions qu'avaient émis un comité consultatif en juin 1974 au cours d'une réunion à l'Hôtel de ville constituant en fait une première réflexion du milieu sur la vocation générale de l'île des Moulins.

Il y a bien longtemps que ces recommandations ne tiennent plus, et le dossier de l'animation a énormément évolué depuis ce temps. Il est surprenant que le député fédéral ait dépossédé cette feuille de son dossier et l'on croit comprendre que c'est la seule qu'il possède dans sa documentation sur l'île des Moulins. Est-ce vraiment le cas?

Le bouquet n'est pas encore dit dans la déclaration de Roland Comtois. En effet, autre nouvelle, on apprend que "les îles (sic) appartiennent au Gouvernement du Québec et sont gérées par la Société historique de Terrebonne." Se peut-il que le fédéral soit si ignorant de la chose?

La seule île déclarée site historique dans Terrebonne à notre connaissance, n'est pas gérée par la Société d'histoire de la région de Terrebonne (et non la Société historique de Terrebonne), mais par le ministère des Affaires culturelles uniquement et ce, jusqu'à ce que les pourparlers entre cette division du gouvernement québécois et les autorités municipales, aboutissent à une autre forme de gestion.

Et si l'île des Moulins doit être administrée par un organisme public à but non lucratif, la logique indique que ce sera le Centre culturel de Terrebonne qui assumera une telle responsabilité, puisque son mandat général est de voir au développement du domaine socio-culturel pour et dans la ville de Terrebonne. De façon pratique, c'est aussi le seul organisme, à notre avis, qui ait fait des preuves dans ce sens par l'animation judiciaire qu'il a effectuée depuis plusieurs dizaines de mois. La dernière organisation des fêtes de la Saint-Jean n'est-elle pas un vibrant témoin de ce potentiel?

Toutes ces rectifications pour en arriver à une conclusion bien évidente: il ne suffit pas de se contenter de financer un projet pour ensuite en réclamer les dividendes politiques. Il s'avère important de continuer à s'impliquer intellectuellement dans l'élaboration et l'édification de ce même projet, car c'est à ce niveau que s'accomplit la partie la plus cruciale et celle qui a le plus d'impact, socialement, sur la population. L'argent dans tout cela n'est qu'un outil (bien utile) au service des bâtisseurs.

Au moins soixante pour cent des organismes socio-culturels du milieu régional ont déjà répondu à un questionnaire qui leur a été envoyé par la responsable d'un sondage en vue d'élaborer un inventaire des ressources et besoins de la région.

La responsable, Mlle, Françoise Labarre, nous a informé que ce projet a été mis sur pied en coopération avec le Conseil scolaire des Manoirs et le Centre local de services communautaires (CLSC).

Les données du formulaire envoyé à tous les organismes du milieu seront dépouillées au cours des prochaines semaines et on mettra ensuite sur pied deux comités. Le premier aura pour mandat de publier un bottin et le second pour faire suite aux besoins exprimés dans le sondage. Ces comités devraient commencer leur travail en août.

Un appel est lancé à tous les organismes qui n'ont pas encore répondu au questionnaire qui leur a été envoyé il y a quelques semaines.

"Pas de service de facteurs dans Saint-Louis pour le moment"

(MFDL) Le ministre des Postes, par la voix de son gérant du district de l'ouest M. Colas a répondu à la demande de la municipalité de Saint-Louis en ce qui a trait au service de facteurs dans certains secteurs.

Dans cette lettre datée du 29 juin, le représentant du ministère avoue, qu'à

cause des lois anti-inflationnistes en vigueur, le ministère ne peut, pour le moment, acquiescer à la demande de Saint-Louis.

Cependant, il ajoute que, dès que la levée des mesures sera effective, les instructions, à l'effet de bâtir un réseau pour les secteurs appropriés tels "La Sei-

gneurie" et "La Montée" et rencontrant toutes les exigences du ministère, seront données dans les plus brefs délais.

On estime, dans les milieux concernés, que les mesures anti-inflationnistes prendront fin dès cette année.



M. GUY FORGET a été nommé directeur du service des incendies par la ville de Terrebonne lors de l'assemblée municipale du

7 juillet et il assumera ses nouvelles fonctions à compter du 1er août.

M. Forget aura la responsabilité du service qui

desservira la ville de Terrebonne, celle de Lachenaie et une grande partie de Saint-Louis-de-Terrebonne. Il aura son bureau dans la nouvelle caserne actuellement en construction boulevard des Seigneurs et qui doit être inaugurée en septembre.

Le nouveau capitaine du sera aussi responsable du service de prévention des incendies et à ce titre, il fera des inspections régulières dans les immeubles de tous genres qui parsèment le territoire.

M. Forget fait partie du corps policier de Terrebonne depuis le 26 septembre 1962 et il sera sous la responsabilité directe de M. Aimé Charron, directeur des services de police et d'incendie. Il a suivi avec succès plusieurs cours en protection incendie dont les suivants: secourisme général, protection civile, opérateur de pompe, prévention incendie, officier-pompier, parties I et II, prévention, partie I, fumigation, immeubles de grande hauteur. Depuis trois ans, soit décembre 1973, M. Forget s'occupait particulièrement du service incendie qui compte maintenant, outre les vingt policiers, 24 pompiers volontaires de la brigade.



Madame, si vous devez gagner votre vie, j'aimerais vous poser une question.

Avez-vous songé à votre retraite? Non? Je peux vous montrer comment une femme d'affaires avisée obtient davantage à la retraite en ajoutant un chèque de rente viagère de La Métropolitaine aux programmes du gouvernement et des entreprises. Vous pourrez ainsi envisager les années de la retraite avec des programmes de protection planifiés. Une retraite bien remplie ne vaut-elle pas que vous y pensiez aujourd'hui quelques minutes? Pour plus de détails, communiquez avec moi.

LIONEL DURAND
Bur.: 438-1231
Après 5h p.m.
Rés.: 471-6220
TERREBONNE

La Métropolitaine
Où l'avenir, c'est tout de suite

NOUVEAU VENDEUR chez DES SEIGNEURS AUTO INC.



M. GEORGES OUMET,

veneur d'expérience dans le domaine de l'automobile est maintenant à l'emploi de Des Seigneurs Autos, et espère avoir l'occasion de vous servir dans un avenir rapproché.

893 Léon Martel, Terrebonne 471-6601

Ferronnerie
M. JACQUES L.
Quincaillerie
"RO-NA"
Livraison gratuite
471-3333
803, St-Pierre
coin Ste-Marie
TERREBONNE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TERREBONNE
754, SAINT-PIERRE - TERREBONNE
471-4042

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE VOUS SUGGERE CETTE SEMAINE:

Rolande Desjardins-Ledoux et André Ledoux: La navigation de plaisance au Québec.
Ce livre fournit une analyse détaillée des conditions de navigation particulières au Québec. Le plaisancier y trouvera une foule de renseignements concernant l'achat d'un bateau, la manœuvre, la carte marine, le pilotage, la sécurité et la croisière.

Dominique Cacoub: Je ne veux pas qu'on m'oublie.
"Il s'agit en quelque sorte d'un double journal intime: celui d'une adolescente leucémique et des extraits du journal de sa mère. Une leçon de courage et d'amour." La Centrale des bibliothèques.

Ned Rival: Casanova, la vie à plaisir.
"A l'heure où le film de Fellini va relancer et passionner le débat sur Casanova, il était bon de faire le point, le plus objectivement possible, sur cet homme sujet à tant de controverses. Tel a été le but de Ned Rival, dont le livre, rapide et élégant, dégage, dans le fouillis des 5.000 pages des "Mémoires" quelques points de repère bien choisis." Dominique Fernandez, L'Express

David Seitzer: La malédiction.
L'Express qualifie ce roman de "thriller fantastique." Il fut également le sujet d'un film qui jongla avec les effets dramatiques les plus éprouvés du récit fantastique.

NOS SPÉCIALITÉS:

travail manuel, administratif ou technique.

NOS COMPÉTENCES:

de la disponibilité et de l'efficacité.

NOTRE BUT:

faire en sorte qu'avec vous, ça marche rondement!



Adressez-vous au Centre de Main-d'œuvre du Canada pour étudiants

ADRESSE: 878 BOUL. DES SEIGNEURS

TEL: 471-3722

Canada Main-d'œuvre et Immigration Manpower and Immigration

Raymond Gauthier
Représentant des ventes
Garage Ernest Leroux Inc.
575 MASSON, TERREBONNE, QUE.
Tél. BUH. 4-111
Rés. 471-3315

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN...



LA RENCONTRE AVEC VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

Assurances incendie, vol, automobile, responsabilité, etc., sont négociées en votre nom par votre courtier, aux meilleurs conditions, pour vos besoins à vous.

VOS COURTIERS LOCAUX

Assurances Bernard Inc.
183, Sainte-Marie 471-3871 Rés.: 669-1807

Jetté, Bousquet, Laflamme Inc.
730, Saint-Louis 471-4141

Corbeil & Fils Assurances Inc.
780, boul. des Seigneurs 471-3733-34

André Desjardins Assurances Inc.
451, boul. des Seigneurs 471-2855

Gérard Vézina Assurances Ltée
(Place des Seigneurs)
878, boul. des Seigneurs 471-3742

Pour une très bonne TOYOTA,
venez chez Léveillé à Terrebonne
TOYOTA
LEVEILLÉ
TERREBONNE
501, Boul. 471-4117
TERREBONNE TERREBONNE

Les dépotoirs à ciel ouvert seront choses du passé à partir du 15 juillet

(MFDL) Les dépotoirs à ciel ouvert représentent une plaie écologique de taille au Québec. Juste pour 1976, près de huit million de tonnes d'ordures ménagères, soit une moyenne de trois kilogrammes par personne et par jour ont été déversées dans des sites plus ou moins salubres.

En 1972, on estimait à mille le nombre de ces dépotoirs à ciel ouvert qui en plus d'être des dangers publics à cause de prolifération de rats et donc de maladies qu'ils entraînent, sont des insultes à l'environnement. Beaucoup de dépotoirs sont clandestins, c'est-à-dire qu'ils naissent, par le fruit du hasard. Le scénario le plus connu est celui-ci: un propriétaire d'un commerce ou un particulier veut se débarrasser d'objets encombrants. Il loue une remorque et part faire un tour. Il découvre un endroit désert et déverse sa charge. Puis, d'autres le suivent; avec les mois et les ans, un dépotoir-champignon est né.

Toujours avec les chiffres de 1972, on estime à près de 3,000 à 5,000 ces dépotoirs à ciel ouvert et clandestins. Les dépotoirs qui sont exploités commercialement posent certains problèmes, mais, du moins, peut-on les localiser et prendre les mesures pour que leur insalubrité soit corrigée. Mais, ceux qui sont clandestins? Qui les prendra en charge et les éliminera?

Le 15 juillet prochain, une nouvelle législation entrera en vigueur. Celle-ci a été faite pour que telles infractions ne soient plus possibles.

Dans notre région, existe-t-il de tels dépotoirs où tout un chacun peut déverser le trop plein d'ordures et objets encombrants? A première vue, il semble que non. Si on se fie à notre œil et à celui de ceux qui veulent bien le tenir ouvert, on s'aperçoit vite que notre région ne fait pas exception et que, comme partout ailleurs dans "La belle province", les dépotoirs clandestins y trônent.

ment posent certains problèmes, mais, du moins, peut-on les localiser et prendre les mesures pour que leur insalubrité soit corrigée. Mais, ceux qui sont clandestins? Qui les prendra en charge et les éliminera?

Le 15 juillet prochain, une nouvelle législation entrera en vigueur. Celle-ci a été faite pour que telles infractions ne soient plus possibles.

Dans notre région, existe-t-il de tels dépotoirs où tout un chacun peut déverser le trop plein d'ordures et objets encombrants? A première vue, il semble que non. Si on se fie à notre œil et à celui de ceux qui veulent bien le tenir ouvert, on s'aperçoit vite que notre région ne fait pas exception et que, comme partout ailleurs dans "La belle province", les dépotoirs clandestins y trônent.

A Lachenaie, nous avons contacté M. Pilon, directeur technique de la ville qui nous a réré à M. Jean-Guy Bleau, exploitant du dépotoir situé au nord de la route 640, aux limites de Saint-Paul l'Ermitte. On pratique l'enfouissement sanitaire également à cet endroit.

M. Bleau nous a aussi dit que le dépotoir serait relocalisé, suite à la demande de Lachenaie qui espère faire aux abords de cet endroit un parc industriel. M. Bleau nous a dit que la relocalisation de dépotoir permettrait de suivre à la lettre les nouvelles normes de la législation du 15 juillet, soit

aires ceinturées, barrière étanche, etc.

A Mascouche, c'est M. Lucien Thoun qui exploite un dépotoir, chemin de la Cabane Ronde. Toutes les ordures de la ville de Mascouche y sont acheminées. Ayant rejoint Mme Thoun, celle-ci a été bien gentille de me fournir tous les renseignements. Ce dépotoir utilise la méthode d'enfouissement par le sable.

Cela consiste d'abord en le nivellement des ordures qu'on recouvre de sable.

seignements. Ce dépotoir utilise la méthode d'enfouissement par le sable.

Cela consiste d'abord en le nivellement des ordures qu'on recouvre de sable.

Mme Thoun ne savait pas si on mettait de la chaux sur le tout. Lui ayant expliqué les nouvelles normes, elle m'a dit qu'elle ne savait pas si cela était dans les projets de M. Thoun.



En 1974, les citoyens avaient dit non à un dépotoir régional

La caricature que nous reproduisons ci-contre avait inspiré le caricaturiste de La Revue, alors qu'une réunion à Bois-des-Filion avait été convoquée par la SATRA (société d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire), pour faire "passer" un projet de dépotoir régional qui desservirait tout le comté, de la ville de Sainte-Thérèse jusqu'à Terrebonne.

Ce dépotoir aurait été situé dans la municipalité de Bois-des-Filion, à la limite de Saint-Louis de Terrebonne. Les citoyens de Lorraine, Bois-des-Filion et Saint-Louis de Terrebonne avaient dit non à ce projet, et pour cause. Même enfouis, les déchets auraient pu contaminer les sources d'eau souterraines qui se déversent dans la rivière des Mille-Iles.

QUI APPLIQUERA LES NOUVELLES NORMES?

Cet exemple de dépotoir clandestin à ciel ouvert, sur le chemin de la grotte à Lachenaie se répète à des milliers d'exemplaires sur tout le territoire du Québec. Malheureusement, il n'y a que 90 inspecteurs en hygiène publique au Québec.

On aura beau faire aux gens avec le spectre des amendes variant entre \$500 à \$2,000 par jour d'infraction pour les dépotoirs

commerciaux qui ne se plient pas aux normes du gouvernement, mais, qui surveillera ce petit commerçant ou ce particulier qui vient jeter ses déchets en campagne?

Le projet du ministre Léger prévoit que, d'ici à 30 mois, on aura éliminé tous les dépotoirs commerciaux à ciel ouvert. C'est toujours ça de pris!

Un autre pas de fait dans la cession des loisirs Saint-Roch

(MFDL) On se souviendra que, vers le 15 janvier, les loisirs Saint-Roch, faute de représentants adéquats avaient décidé de terminer leurs activités et que, par la suite, la municipalité, voyant avantage à prendre en charge les loisirs de ce secteur, avait entamé le processus de cession de ces loisirs.

Malgré le fait que certains citoyens trouvent un peu longues les procédures, un autre pas vers l'élaboration de loisirs structurés dans ce secteur vient d'être fait à la dernière assemblée du conseil, le 4 juillet dernier.

On sait qu'un terrain dans ce secteur a été acheté par la municipalité et qu'il ne manque, somme toute, que les dernières retouches avant qu'il ne soit complètement fini. Les jeunes et moins jeunes pourront donc en bénéficier d'ici quelques temps.

En effet, messieurs le maire, Irénée Forget et le secrétaire-trésorier, Pierre-Y. Vermette ont été autorisés à signer les contrats de

cession à la corporation municipale de Saint-Louis de Terrebonne, des Loisirs de Saint-Roch Inc. et tous les autres documents relatifs à cette cession. Ce qui signifie que, dans les plus brefs délais, cette association de loisirs pourra à nouveau fonctionner et obtenir, par la voix de son responsable anticipé, M. René Lamothe, représentant municipal du secteur, des fonds pour la bonne marche des activités d'hiver ou d'été.



DES POIDS MOYENS NEUFS GMC LIVRABLES DÈS MAINTENANT.

S'il vous faut un camion et si vous savez reconnaître une bonne affaire, rendez-vous chez le concessionnaire GMC de votre localité afin d'inspecter son stock de camions poids moyen. Son assortiment comprend de nombreux poids moyens neufs qu'il désire écouler. Pour les transports locaux, pour les chantiers de construction ou pour la ferme, le concessionnaire GMC offre dès maintenant le camion qu'il vous faut!



Payez et emportez

MEUBLES DE JARDIN ET ARTICLES DE JARDINAGE

BAS PRIX ENSOLEILLÉS

REMISE PRATIQUE CHOIX DE GRANDEUR

10% de réduction sur le prix marqué

DALLES DE PATIO 1.20 chacune

18" x 18" grise

SIFFLEZ EN BRICOLANT

VOTRE MARCHAND B.M.R. VOUS LE CONNAISSEZ

BOIS MATÉRIAUX RÉNOVATION

françois lespérance inc.

3003 Chemin Oka Tel.: 473-4646 1505 Chemin Gascon Terrebonne 471-6631

LA REVUE

LA REVUE, journal hebdomadaire, est publiée par la Revue de Terrebonne Inc. 231, rue Sainte-Marg, à Terrebonne, province de Québec, et imprimée par l'imprimerie Richelieu Routh-Litho.

Toute correspondance doit être adressée à la poste postale 55, Terrebonne, P.Q.

Courrier de la 2e classe, permis 0218. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Distribuée gratuitement dans les municipalités de Terrebonne, Saint-Louis, de Terrebonne, Lachenaie, Mascouche, La Plaine et Saint-François (Laval). Cout de l'abonnement à l'extérieur \$15 par an au Canada.

Tous droits réservés. La reproduction des textes d'information et d'annonces publicitaires est interdite à moins d'une permission écrite du directeur.

TELEPHONE: 471-3948 471-3536 et 471-3719

DIRECTEUR: Aimé Despatie

ADMINISTRATION: Jean-Pierre L'Ecuyer

SOUTIEN: Thérèse Deneault

PUBLICITAIRE: Denis Huot Guy Lepage

REDACTION: Yves Chartrand Marie-France Despatie-L'Ecuyer

CORRESPONDANTS: Gilles Chaput André Côté Agathe Simard Cécile Villeneuve

TYPOGRAPHIE-MONTAGE: Denis-Normand Gravel Johanne Courcy, ass.

COMPOSITION: Claudette Cayer Gline Chartrand

471-3832

Directeur de funérailles LEOPOLD GUAY, prop.

756, St-Louis Bureau: 284, rue St-André Terrebonne

Service ambulance jour et nuit

MONUMENTS

TOUS GENRES • TOUS PRIX AUSSI: LETTRAGE DE MONUMENTS

Lucien et François Charbonneau

471-8033 - 471-8056

Terrain d'échantillons, face au 45, Chapleau

LUCIEN CHARBONNEAU & CIE

52, rue Lepage Terrebonne

Aussi: pierre à bâtisses

RESIDENCE FUNÉRAIRE ST-LOUIS FUNERAL HOME

Air climatisé

Ambulance Terrebonne Enr.

Service jour et nuit 979, rue Saint-Louis, Terrebonne 471-3809

Cyrille Joyal Roland Thuot Directeur de funérailles 939, rue Saint-Louis TERREBONNE 471-4092

Cyrille Joyal, prop.

DATSUN

GARAGE DUMOULIN LTEE

Lionel Carrière, rep.

GARAGE DUMOULIN LTEE, 8115 BOUL. LEVESQUE, ST-FRANÇOIS, LAVAL, P. QUE BUS: 665-7450/9

LA MERGERIE • AU VIADUC ENR.

HOMMES • FEMMES • ENFANTS

LE VILLAGE DE LA BOTTE

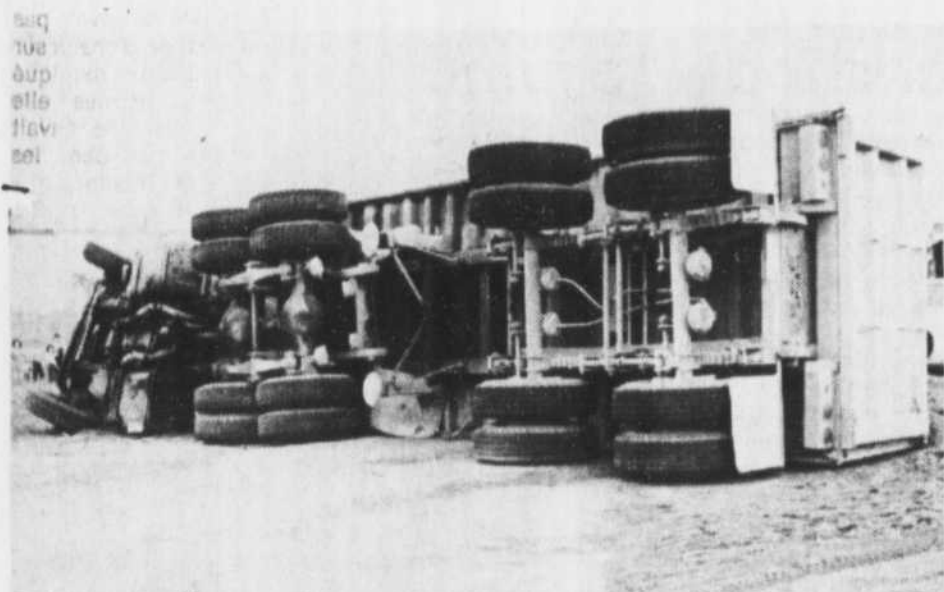
580, boul. Des Seigneurs 471-1977 TOUTES MARCHANDISES A PRIX COUPES

Des prix imbattables

KODIAC

Bottes thermos Kodiak Régulier: \$39.99 Avec bouts d'acier: \$44.99

master charge



"Le repos du routier" c'est ce que nous inspire cette photo du mastodonte blessé.
(photo: LE DECLIC)

Encore l'intersection route 25 - Bolu. Sainte-Marie!

(AC) Lundi dernier, l'intersection de la route 25 et du boul. Ste-Marie à Mascouche, a été le théâtre d'une collision spectaculaire impliquant quatre véhicules dont un camion-remorque de 18 roues chargé de sable. Selon Michel Charette, témoin oculaire de l'accident, une "voiture de marque Nova entamait la "traversée" de la route 25 lorsqu'elle fut emboutie par

un camion-remorque; celui-ci alla choir de tout son long sur la route 25 bloquant entièrement la chaussée; or les véhicules venant en sens inverse, à savoir un camion et une auto, n'ont pas eu le temps de freiner et, de ce fait, sont allés percuter contre le mastodonte allongé sur le côté. Il n'y a eu qu'un seul blessé: le conducteur de la Nova. Heureusement, car cela au-

rait pu être pire...

Ce fait divers devient une habitude pour les résidents de Mascouche car il ne se passe pas une semaine ou deux sans que cette intersection n'ait fait de victimes. Or tout cela pourrait être évité s'il y avait des feux de circulation; il semblerait que le Conseil municipal de Mascouche ait déjà entrepris des démarches en ce sens. Nous espérons que ces démarches ne soient pas vaines car il en va de la vie des citoyens de Mascouche.



Ce véhicule a eu le malheur de traverser la route 25 à l'intersection boulv. Ste-Marie.
(photo: LE DECLIC)

Festival du comité des Loisirs de la Montée

Le Comité des loisirs de la Montée est à préparer un grand festival qui se déroulera dans Saint-Louis-de-Terrebonne du 19 au 21 août, la programmation préliminaire incluant diffé-

rentes manifestations par les jeunes, tel que folklore, ballet-jazz, fanfare et majorettes. On compléterait la présentation par un bingo, des danses populaires, épluchette de blé-dinde,

tournoi de fers et compétitions pour enfants.

Pour plus d'informations: Nicole Boucher au 471-0484 ou Barbara Aubut au 471-0748.

**VOS PETITES ANNONCES PAR
TELEPHONE A "LA REVUE" 471-3710**

Véhicules automobiles neufs et usagés de toutes sortes

GROS ET DETAIL

Les Entreprises C.J.R. Inc.

548 Boul. Des Seigneurs Terrebonne

943 rue Masson, Lachenaie

FINANCEMENT sur place en quelques minutes

du lundi au vendredi de 9h à 21h
ainsi que le samedi de 9h à 17h

Moto "Honda" 400	Motocross "Suzuki"
Sport 1975	TM 250:
SPECIAL	950.00

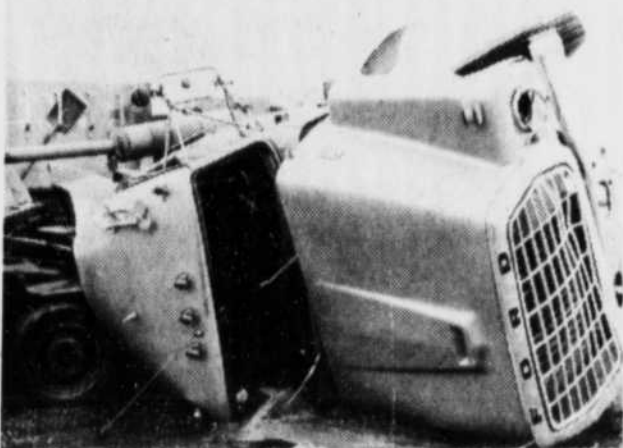
"Mercury Meteor"	MGB 1967
1972	Bleu métallique
350.00	

AGENT "DE SPORT 17"

YVON DUHAMEL PROP

SPECIALS SUR MOTOS NEUVES ET USAGÉES

471-2468 471-2568



N'ayant pu ralentir à temps, ce camion est allé donner contre la cabine du camion-remorque.
(photo: LE DECLIC)

Opti-Terrebonne

Voici quelques notes à propos d'une dernière assemblée du Club optimiste de Terrebonne.

Après le mot du président, Robert Pagé, dont le 1/2 du mandat est déjà écoulé, on a réitéré les dates et endroits des prochaines sorties organisées par le CLUB, soit le Festival du

Tabac à Joliette, la compétition à Longueuil et une autre compétition à Lachute. La prochaine partie de balle-molle aura lieu en août. Au tableau de l'année: 1 gain par défaut et 27 parties remises.

Les membres ont félicité la nomination de Jacynthe Simard, récemment élue présidente du Club optimiste "Octogone."

Le dimanche 10 juillet, les optimistes participeront à une journée plein-air au zoo de Saint-Edouard. C'est pour cette raison que le souper mixte est reporté au 18 juillet.

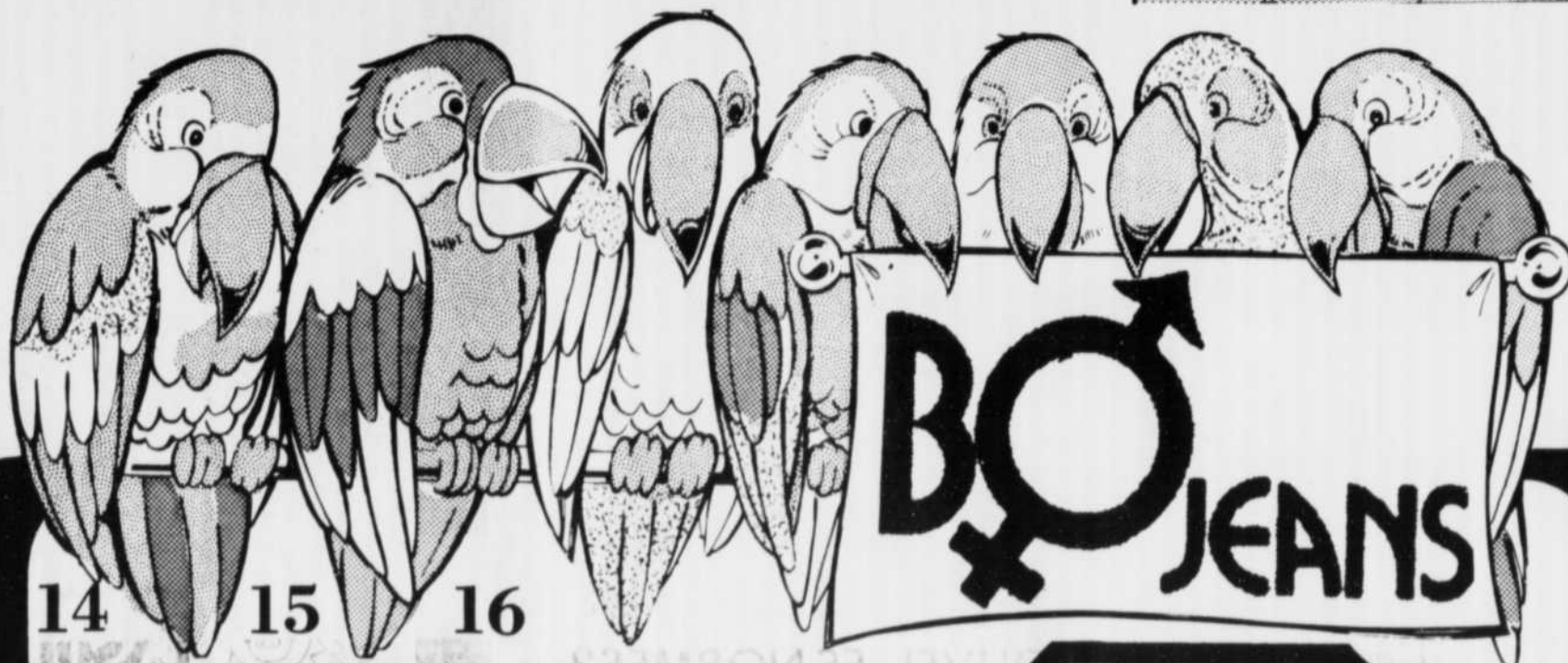
Un tournoi de golf doit avoir lieu dès la première semaine de septembre; M. Gaétan Veilleux en est responsable.

**GRENIER
AUTOMOBILE**

MONTE CARLO 1973

2.750.00

675 BOUL.
DES SEIGNEURS
471-3746



14 15 16
JUILLET

SPÉCIAL

Un **BO** \$5.00

de moins
sur jeans blancs

SPÉCIAL

Un **BO** \$2.00

de moins
sur chandails
et chemises
d'été

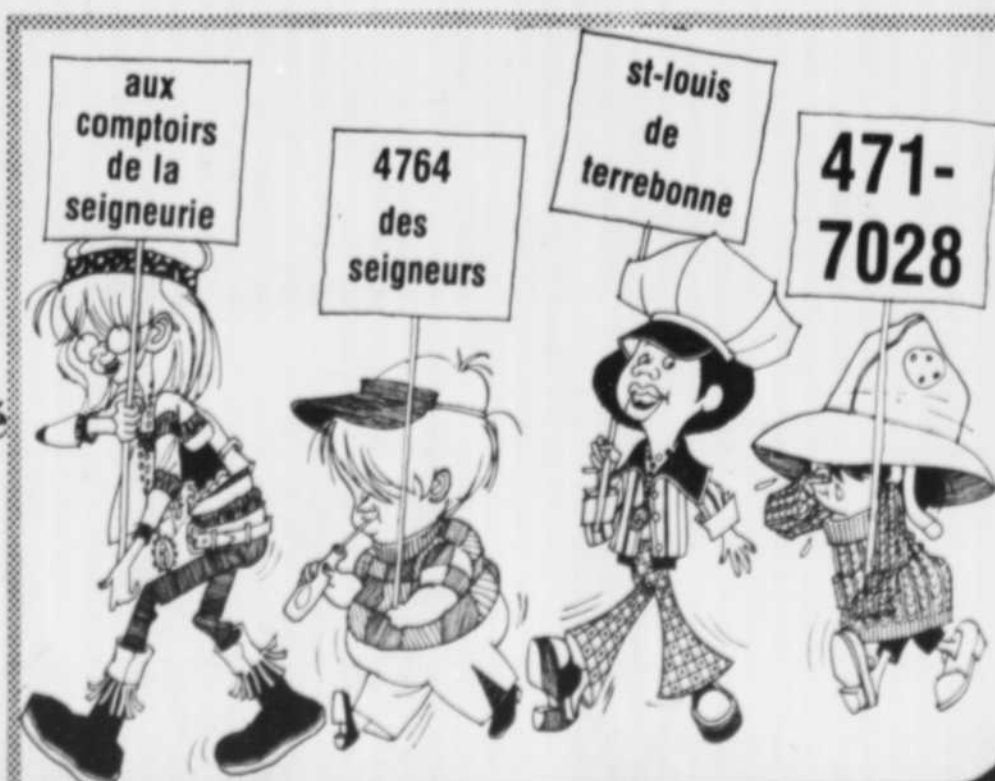
Lot de jeans 26 à 38
Wrangler Yale 10 on Etc.
10.99

Jackets jeans
pour enfants 8 à 14
5.00

Chandails et chemises d'été
pour hommes et femmes
3.00

Quantité Limitée

T-Shirt polyester coton
pour enfants
2 pour 5.00



**Ca,
ça vaut
la peine!**



André Côté photographe

Le Déclit

STUDIO PHOTOGRAPHIQUE PROFESSIONNEL
PORTRAIT MARIAGE PHOTO COMMERCIALE

Photos passeport 4/\$3.00

3115, Levesque

474-2930

Mascouche

A la suite de l'incendie de la mairie à La Plaine, les assureurs offrent moins que la valeur réclamée

Le groupe Commerce qui détient les contrats d'assurance de la municipalité de La Plaine a fait une offre de règlement qui ne concorde pas avec la valeur réclamée par le conseil municipal et des pourparlers sont en cours afin de déterminer le montant qui sera acceptable par les deux parties.

Le contrat détenu par la municipalité stipule que l'immeuble de la mairie incendié il y a quelques semaines est assuré pour un montant de \$60,000 les ameublements pour \$5,000 et le coffre-fort jusqu'à \$3,000.

Le groupe Commerce a offert \$42,300 pour l'immeuble et \$5,000 pour l'ameublement.

La municipalité, devant cette offre, a demandé aux experts Renaud & Préfontaine, de faire une évaluation scientifique des pertes. Ceux-ci ont présenté leur rapport récemment, estimant à \$53,913 le montant à réclamer pour l'immeuble et \$5,000 pour l'ameublement. Un autre montant de

\$3,000 serait aussi demandé pour le coffre-fort. En effet, à la suite d'un rapport émanant de la sûreté du Québec, le coffre aurait été forcé par des individus avant l'incendie.

Baptêmes à Lachenaie

Les nouveaux-nés suivants ont été baptisés en l'église de Lachenaie le dimanche 10 juillet:

Mélanie, fille de M. et Mme Michel Grenier (Danielle Thériault). Parrain et marraine M. et Mme Marcel Grenier, grands-parents.

Marie, Guylaine, Caroline, fille de M. et Mme Martin Dumais (Monique Lefrançois). Parrain et marraine, M. et Mme Bertin Lefrançois, oncle et tante.

Yan, Michel, Nicolas, fils de M. et Mme Gilles Bourgeois (Luce Lamarre). Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Beaulieu, grand-oncle et grande-tante.

Les experts du bureau Renaud, Préfontaine & Associés recevront \$1,200 de la municipalité pour leur expertise.

RECONSTRUCTION

Des travaux municipaux rue Mathieu

Le conseil municipal de Terrebonne a l'intention d'entreprendre dès cet été des travaux de réfection complète des pavages et des trottoirs rue Mathieu, entre les rues Masson et Saint-Paul.

Le conseiller J.O. Vaillancourt a donné l'avis de présentation d'un règlement d'emprunt à cet effet au cours de l'assemblée municipale du jeudi soir 7 juillet. Les travaux seront la

responsabilité financière des propriétaires riverains. Le maire François Paquin M.D., a déclaré au cours de l'assemblée que cette partie de la rue Mathieu avait été "mal faite" il y a quelques années que la ville avait dû paver à nouveau à certains endroits mais sans succès. Il faut donc une réfection complète.

Le conseil doit donc adopter un règlement d'emprunt à ce propos dès sa prochaine assemblée (le jeudi 4 août) et le soumettre ensuite aux propriétaires intéressés pour leur approbation.

la construction de la mairie mais qu'aucun engagement de quelque nature que ce soit, n'a encore été fait.

Le conseil doit donc adopter un règlement d'emprunt à ce propos dès sa prochaine assemblée (le jeudi 4 août) et le soumettre ensuite aux propriétaires intéressés pour leur approbation.



FAITS DIVERS

Voici quelques faits divers tels que rapportés par le service de la police de Terrebonne:

Le 5 juillet, arrestation d'une jeune fille pour vol à l'étalage chez Zellers. Il en a été de même le lendemain.

Le 6, des individus se sont présentés chez Zellers avec un chèque certifié de \$528.12 et ont acheté un téléviseur. Il s'est avéré par la suite que ce chèque n'avait aucune valeur. Les

marchands de la région sont informés par le service de police que des individus parcourent actuellement le territoire avec de tels chèques. Donc attention!

Le 8, vol d'un camion "pick-up" sur les terrains du concessionnaire Des Selgneurs Autos.

Le 11, arrestation de trois individus qui consommaient des boissons alcooliques dans un endroit public.

Dans la nuit du 9 au 10, des individus ont pénétré dans le centre commercial Les Galeries de Terrebonne et ont volé \$200 dans le

magasin Direct Film.

Le 12, les pompiers ont éteint un incendie dans la voiture de Yolande Mitchell, du 4543, Saint-Charles, Lachenaie, alors dans une voie d'accès à l'auto-route 640.



OUVERT DURANT LES VACANCES!

OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION, PROFITEZ-EN!

BETON TERREBONNE INC.
471-6643

AURA LE PLAISIR DE VOUS SERVIR DURANT LES VACANCES

Terminez tous ces petits travaux qui traînent



VACANCES • VACANCES • VACANCES

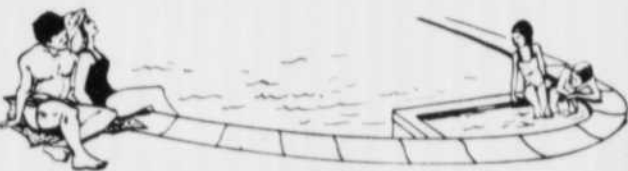
Afin de donner un repos bien mérité à nos employés et pour qu'ils vous donnent un meilleur service...

NETTOYEUR VIC

sera en vacances du 16 JUILLET AU 1er AOUT

Vos représentants: J.G. COUTU - GHISLAIN LAVOIE ET "VIC"

VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES



TEL.:
588-5566

GRENIER AUTOMOBILE
OLDSMOBILE 74
2,375.
675 BOUL. DES SEIGNEURS
471-3746

GIULIANI INC. À \$13,575
DESJARDINS ASPHALTE À \$15,030

DEMIX LIMITÉE À \$12,572

J. DUFRESNE ASPHALTE À \$12,060

LES PAVAGES DU QUÉBEC À \$13,033

CANFARGE (division Francon) À \$13,797

Le contrat a été octroyé à Paul Dubé & Fils.

A ce propos, le conseil n'aura peut-être pas à adopter un règlement d'emprunt, le député de Terrebonne à l'Assemblée nationale, M.Élie Fallu, ayant obtenu un montant de \$12,000 pour ces travaux.

Si vous demandez un numéro d'assurance sociale pour la première fois, ne vous fiez pas à ce que les autres ont fait l'an dernier pour l'obtenir.

Le lieu où s'adresser et les documents dont il faut vous munir? Le lieu, c'est le bureau local de la Commission d'assurance-chômage. Les documents, ce sont deux preuves d'identité.

Si vous êtes citoyen canadien, vous devez présenter un document principal. Ce peut être un acte de naissance, ou un extrait de baptême émis au Québec; ou encore, un certificat de citoyenneté si vous êtes naturalisé. Si vous êtes immigrant reçu, vos papiers d'immigration conviennent parfaitement. Dans tous les cas, ce document principal doit être une pièce originale ou une copie authentifiée.

Quant à la preuve secondaire, ce peut être tout document officiel portant votre nom, votre permis de conduire, par exemple, ou un bulletin scolaire. Ce document secondaire peut être une photocopie.

Bien entendu, ces pièces d'identité sont importantes, et vous ne voulez pas risquer de les perdre. C'est pourquoi nous vous prions de vous rendre au bureau local de la Commission d'assurance-chômage. On y vérifiera sur place vos preuves d'identité, on vous aidera à remplir votre formule qu'on enverra aussitôt à Ottawa. Quant à vos documents, ils vous seront rendus sur-le-champ. La carte portant votre numéro d'assurance sociale vous parviendra par la poste.

Si vous ne pouvez vous rendre à l'un des bureaux de la Commission d'assurance-chômage, vous pouvez aller à l'un des Centres de Main-d'œuvre du Canada ou bien envoyer votre demande par la poste directement à Ottawa, accompagnée des documents originaux ou authentifiés. En ce cas, toutefois, il sera plus long de résoudre les difficultés pouvant résulter de votre demande ou des documents qui l'accompagnent. Les formalités sont beaucoup plus rapides quand on s'explique face à face dans un bureau.

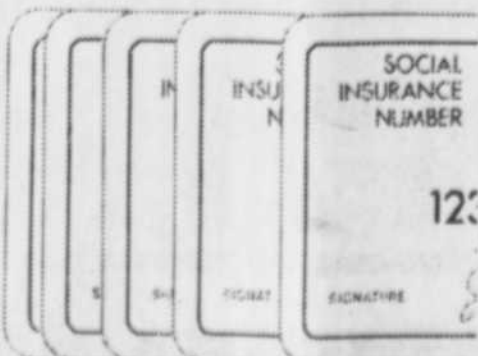
Le fait d'établir clairement votre identité constitue, à notre avis, le moyen le plus efficace de s'assurer que votre numéro d'assurance sociale n'appartient qu'à vous, et à vous seul. N'est-ce pas très important?

Car deux choses ont changé.



Votre numéro d'assurance sociale. Aussi unique que vous l'êtes.

Gouvernement du Canada / Government of Canada



JEANERATION

Les Galeries de Terrebonne

Combattez l'inflation; achetez JEANERATION



Jeans Baggyes
YALE 10 oz.
Grandeur 26 à 36

\$12.98

YALE 14 oz.
Nova FLARE
Grandeur 26 - 38

Reg: \$24.98

\$17.98

Jeans Baggyes "Elephant"
Le Culottier 14 oz.
Grandeur 26 à 30 seulement

Reg: \$23.98

\$14.98

CHANDAILS COTON IMPRIME
couleurs assorties
Grandeur: S - M - L

Reg: \$5.98 à \$7.98

\$3.98

notre grande vente se continue cette semaine...

des spéciaux formidables



Monsieur et Madame Joseph Brousseau, née Léa Léveillé, âgés respectivement de 73 et 70 ans, ont célébré le samedi 18 juin, leur 50^e anniversaire de mariage bûni le même jour à Saint-Laurent, en 1927. M. et Mme. Brousseau habitent rue Chartrand à Terrebonne depuis 23 ans. Ils ont 13 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Sur la photo prise à l'occasion de la fête familiale, on reconnaît, en première rangée, les deux époux au centre, avec leurs filles, Jacqueline (Mme Maurice Jacques) et Yolande (Mme. Fernand Ranger), à l'arrière, Fernand, époux de Réjeanne Boies, Solange (Mme. Raymond Firth) et Roland, époux de Micheline Barreiro. Nos félicitations et meilleurs vœux aux jubilaires.

Le Club de Patinage artistique de Terrebonne nomme ses responsables

Au cours d'une réunion récente, le Club de Patinage artistique de Terrebonne a nommé ses responsables pour la prochaine saison d'activités.

Mme. Laurette Séguin s'occupera des épreuves, Mme. Diane Dupré, des costumes, Mme. Jeannine Cossette, représentera Terrebonne dans les Laurentides. Le responsable du comité des membres sera M. Guy Latour qui verra également à la discipline, M. Robert Rouleau sera res-

pensible des directrices et M. Jacques Cossette sera le trésorier pour la section Laurentides.

Les heures de cours et tarifs sont en suspens jusqu'à nouvel ordre.

Des entrevus ont eu lieu pour les heures de glace à l'aréna et ce n'est que plus tard qu'on connaîtra ces détails. Actuellement, le comité des responsables compte sur la coopération de M. Claude Lamontagne, directeur de la récréation à la ville de Terrebonne et celle de M. Pierre Gauthier, régisseur à l'aréna pour obtenir des heures de glace intéressantes.

Le Club demande aux parents d'être patients, des renseignements plus élaborés devant être donnés très bientôt.

PETITES
ANNONCES

471-3719

Sunquest Las Vegas
3 nuits
Lundi à jeudi \$339.
4 nuits
Jeudi à lundi \$369.

et Los Angeles
3 nuits
Lundi à dimanche \$419.

Las Vegas ou
3 nuits **et San Francisco**
3 nuits
Lundi à dimanche \$479.

Chaque forfait comprend:

Taller-retour en avion par American Airlines, repas en vol gratuits, les transferts entre les aéroports et les hôtels, la maintenance de tous les bagages, tous les frais de service et toutes les taxes, des chambres luxueuses dans toutes les villes, un livre de coupons-plaisirs (à Las Vegas).

Vacances Sunquest
avion/auto

Sur les routes de **Californie**

Aller-retour en avion jusqu'en Californie
Des bons d'hôtel pour 6 nuits
à l'un des Holiday Inns

Six jours de location de voiture
[économique Vega ou semblable]

MILLAGE ILLIMITÉ

Vous ne payez que l'essence.
par personne, sur la base de
deux adultes par chambre.

Chaque adulte supplémentaire

par chambre: \$329.00

seulement \$229.00 par enfant

Vous pouvez vous rendre en avion

de Montréal à: SAN FRANCISCO

LOS ANGELES - SAN DIEGO

PALM SPRINGS

et repartir de n'importe quelle autre,

à votre choix.

Pour chaque journée supplémentaire

ajouter \$29.00 par personne

RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS:

VOYAGES KARAVEL

453, boul. des Seigneurs, Terrebonne

Tél.: 471-1266

Le ministère des Transports demande des offres pour le peinturage du vieux pont à Terrebonne

Un appel d'offres vient d'être lancé par le ministère des Transports du Québec pour le peinturage du pont Préfontaine-Prévost (le vieux pont de Terrebonne) et ces offres seront reçues au ministère jusqu'à 15h le mercredi 10 août prochain.

Les usagers de ce pont encore bien utile à la popu-

lation de la région sont à même de constater tous les jours les ravages du temps sur la structure. La rouille s'est installée au cours des dernières années et il faudra beaucoup de peinture pour couvrir tout cela.

par ailleurs, la ville de Terrebonne a demandé au ministère de refaire entièrement le tablier en bois qui

est devenu dangereux. Il a été suggéré que le tablier soit refait en treillis de métal comme dans l'about sud.

Rappelons qu'une promesse avait été faite l'an dernier par l'ex-gouvernement. On devait alors refaire le tablier mais rien n'a été fait jusqu'à ce jour.

Des citoyens se plaignent de la poussière

Vingt-huit contribuables des rues de Bretagne et du Président-Kennedy, à Terrebonne, se sont plaints au conseil municipal, par la voie d'une pétition lue en assemblée jeudi soir dernier, qu'ils sont incommodés par la poussière et le sable qui s'élèvent du terrain de balle-molle près de la polyvalente Armand-Corbeil.

Le vent soulève le sable à cet endroit et le transporte jusqu'aux domiciles de ses citoyens. La requête men-

tionne aussi le fait que les employés de la ville qui entretiennent le terrain passent à vive allure avec leur camion, sans se soucier des voisins. Le groupe se plaint aussi des remarques déshabituées faites par ces employés à leur endroit.

Il a été décidé de faire les recommandations nécessaires auprès des services intéressés afin de corriger cette situation. Un conseiller a même suggéré que les employés des Travaux publics portent leur nom sur

leur uniforme afin de les bien identifier lorsqu'un citoyen voudra porter plainte.

Le conseiller René Du- bois a mentionné le fait que ce terrain appartient au Conseil scolaire des Ma- noirs. Il a suggéré la tenu d'une rencontre avec les membres du conseil scolaire afin de faire un tour d'horizon des nombreux sujets d'intérêt commun aux deux corps publics.

Le conseiller Grenon veut que le Conseil discute de l'engagement d'un directeur général pour la ville de Terrebonne

A la toute fin de l'assemblée municipale jeudi soir de la semaine dernière, le conseiller Philippe Grenon a suggéré à ses collègues d'insérer à l'ordre du jour du prochain comité privé l'engagement éventuel d'un directeur général pour la ville de Terrebonne.

M. Grenon n'a pas eu le loisir de parler bien longtemps sur ce sujet mais au cours d'une entrevue au bureau du journal samedi

dernier, il a tenu à préciser que plusieurs membres du conseil municipal étaient au moins en faveur de discuter du projet.

La loi des villes (Articles 108 à 115) donne les précisions nécessaires pour l'engagement d'un tel fonctionnaire, nommé 'gérant' dans la loi, mais qu'en bon français on désigne sous le nom de 'directeur général'. La loi mentionne la liste des

devoirs et des pouvoirs du directeur.

En gros, le directeur a sous son autorité tous les services municipaux sauf le greffier, l'estimateur et le trésorier, à moins que le Conseil en décide autrement pour ce dernier.

Le conseiller Grenon préconise l'engagement d'une telle personne pour permettre au Conseil de mieux élaborer ses politiques.

Ameublement R. Simard

66, BOUL. SAINTE-ANNE

625-9625

SAINT-ANNE-DES-PLAINES

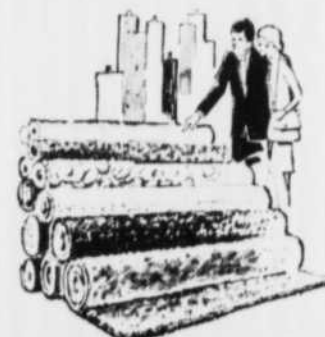
478-0980

**VENTE EXCEPTIONNELLE
DE TAPIS SHAG!**

Rég: 13.95 v.c.

Spécial:

7.95 v.c.



478-0980

Fermé à midi le samedi en juillet

POURQUOI TANT CHERCHER?

**Pour une
décoration intérieure
de choix**

**Draperies
Terrebonne**

CUYVENNE, prop.

931 LEON MARTEL,

TERREBONNE

- Rideaux
- Draperies
- Valences
- Pôles décoratives



Service à domicile

471-4368

Les quatre municipalités de la région optent pour la formule de copropriété de la centrale de filtration

Les délégués des quatre conseils municipaux de la région, soit Lachenaie, Mascouche, Saint-Louis-de-Terrebonne et Terrebonne, se réunissaient le mercredi soir 6 juillet à la mairie de Terrebonne afin de poursuivre les pourparlers en vue de la mise en commun de la centrale de filtration qui dessert en eau potable ces quatre municipalités.

Précédemment à cette rencontre, les conseils de Lachenaie, Mascouche et Saint-Louis s'étaient réunis le lundi soir 4 juillet afin d'établir une stratégie commune.

Au cours de l'assemblée du 6 juillet, les délégués ont étudié les deux projets d'entente qui pourraient former la base d'une discussion valable pour l'avenir. Ces projets avaient été élaborés par M. Alfred Trottier, ingénieur.

L'étude de M. Trottier avait été divisée en deux sections distinctes, pour fin de discussion, suivant des modèles d'ententes qui existent déjà au Québec. La première est la copropriété et la seconde la congestion.

Voici, au texte, la section de copropriété qui serait la formule acceptable par les quatre municipalités.

MUNICIPALITES	POURCENTAGE	MONTANT DE L'EMPRUNT	Remboursement annuel a 9 3/4 sur 30 ans.
Ville de Lachenaie	23.8%	\$1,075,500.00	111,715.79
Ville de Terrebonne	20.6%	\$0,931,000.00	96,706.09
Ville de Mascouche	33.6%	\$1,518,400.00	157,409.67
St-Louis de Terrebonne	22%	\$0,994,200.00	103,270.88

Comme le montant de \$931,000.00 correspond à l'emprunt actuel de la Ville de Terrebonne, cette dernière pourrait éviter d'aller sur le marché des obligations.

Toutefois, les autres municipalités devraient alors

ANNÉE	DÉBIT ANNUEL EN 1000 GALLONS	COÛT D'OPÉRATION ANNUEL	COÛT D'OPÉRATION AU 1000 GALLONS
1977	1,000,000	\$283,600.00	0.2836
1978	1,200,000	\$314,796.00	0.262
1979	1,400,000	\$349,423.00	0.250
1980	1,600,000	\$387,860.00	0.242
1981	1,800,000	\$430,524.00	0.240

Il est presque certain que le coût d'opération ne descendra pas en bas de 0.25 du /1000 gallons et que si l'on prend l'exemple pour 1980, le coût par municipalité sera le suivant:

VILLE DE LACHENAIE:	
Remboursement de l'emprunt	\$111,715.79
Dépense de 311,740,000 de gallons a 0.25 du /1000 gallons	77,934.51
Soit 0.608 du /1000 gallons	\$189,650.30
VILLE DE MASCOUCHE:	
Remboursement de l'emprunt	\$157,409.67
Dépense de 440,100,000 de gallons a 0.25 du /1000 gallons	110,025.00
Soit 0.608 du /1000 gallons	\$267,434.67

SAVIEZ-VOUS QUE...par André Côté

Entre tous les Titans, le plus connu, celui dont le mythe est le plus répandu, est l'ami des hommes, Prométhée. Selon certaines traditions, ce fut Prométhée qui, de l'argile, façonna la race humaine.

Prométhée prend une large place dans le récit d'Hésiode qui raconte qu'à Mékoné, il chercha à tromper Zeus (le dieu suprême) au moment où se réglait le partage des victimes entre les dieux et les hommes; Prométhée fit en sorte que les hommes eussent la chair, la peau et les entrailles tandis que les dieux n'auraient que les os recouverts de graisse; irrité de la ruse, Zeus se vengea des hommes en les privant du feu. Prométhée, cette fois encore, leur vint en aide, déroba à Zeus ce feu qu'il dissimula dans la tige d'une fêrue. Mais à nouveau, ce furent les hommes qui pâtirent encore du trop grand amour que Prométhée leur portait. Pour les punir, Zeus leur envoya un "beau mal," un "piège profond, sans issue," la femme, "terrible fléau installé au milieu des hommes mortels" (dit le texte d'Hésiode) qui aura pour nom Pandore.

Prométhée, qui voulait ainsi faire le bonheur des mortels, fut lui-même châtié: attaché à un rocher, son foie est dévoré éternellement par un aigle; en d'autres termes, lorsque l'aigle a terminé de manger son foie, ce dernier se régénère et l'aigle recommence sa bouffe. Prométhée restera enchaîné à ce rocher durant des siècles car il possède un secret et in ne veut absolument pas le dévoiler. Même la force, la violence et la torture n'en viendront pas à bout. Mais un jour, Héraclès tue l'aigle et délivre Prométhée qui, alors de plein gré, révèle ce qu'il sait: l'empire de Zeus n'est pas éternel car si Zeus épouse Thétis, elle enfantera d'un fils qui sera plus puissant que lui, possédant une arme plus terrible que la foudre. Le secret dévoilé l'empire de Zeus est éloigné du danger.

(la semaine prochaine: Pandore, la première femme...)



COPROPRIÉTÉ

A cette fin, les municipalités intéressées devront former une corporation et acquérir en son nom l'actif de la ville de Terrebonne, soit la portion du capital qui reste à rembourser sur l'usine actuelle. Ce montant est de neuf cent trente-trois milles dollars (\$933,000.00) et comprend une somme de cent quatre-vingt-treize milles dollars (\$193,000.00) pour la réfection des filtres existants.

De plus, la corporation devra absorber les nouveaux emprunts des règlements de la Ville de Terrebonne se rapportant à l'agrandissement de l'usine de filtration, soit un montant de trois million cinq cent quatre-vingt-six milles dollars (\$3,586,000.00). La corporation posséderait alors l'actif suivant:

ancienne dette	\$933,000.00
nouvelle dette	\$3,586,000.00
TOTAL:	\$4,519,000.00

La répartition de cet emprunt par chacune des municipalités devrait être faite sur la même base que l'étude du réseau adoptée au mois de Février 1977 par les conseils respectifs, à savoir:

adopter des règlements d'emprunt en en verser le produit à la corporation qui l'administrera.

L'on croit que le coût d'opération augmentera avec le débit dans des proportions de 11% par année et le coût au mille gallons diminuera avec cette augmentation.

ST-LOUIS DE TERREBONNE:	
Remboursement de l'emprunt	\$103,270.88
Dépense de 288,160,00 de gallons a 0.25 du /1000 gallons	72,040.00
Soit 0.608 du /1000 gallons	\$175,310.88
VILLE DE TERREBONNE:	
Remboursement des emprunts actuels	\$85,089.78
Dépense de 560,000 de gallons a 0.25 du /1000 gallons	140,000.00
Soit 0.42 du \$1000 gallons	\$225,089.78

Ce dernier coût est déjà de 31% supérieur au coût actuel. La répartition serait donc équitable vers 1980, si les prévisions sont exactes.

Nettoyage de la rivière

Le conseiller Antonio Daunais a suggéré à ses collègues du conseil municipal de Terrebonne de demander au ministère de l'Environnement d'envoyer un représentant avec lequel on discuterait sur place des travaux à entreprendre pour nettoyer le lit de la rivière des Mille-Iles près de Terrebonne.

Surveillance dans l'île

Comme suite aux décisions qui ont été prises à l'assemblée du conseil municipal de Terrebonne le jeudi soir 7 juillet, le directeur du service de police, M. Aimé Charron, et M. le maire François Paquin, M.D., ONT INFORMÉ le journal qu'à compter du week-end du 9 juillet il y aurait surveillance constante par un policier dans l'île Saint-Jean.



Une assemblée du Conseil de La Plaine

Voici quelques notes sur une assemblée du conseil municipal de La Plaine en date du lundi soir 4 juillet.

Le conseil a approuvé plusieurs plans de subdivisions de terrains appartenant à M. René Raymond, M. Eric Martens, Les Aménagements C.L.C., Ginette Gravel.

Un montant de \$300 a été alloué à la secrétaire-trésorière pour ses dépenses au congrès de 1977 des secrétaires municipaux du Québec.

Le conseil a autorisé l'installation au parc Gérome de pancartes diverses pour certaines interdictions et pour la circulation.

On a autorisé l'achat de deux supports à bicyclettes pour les parcs Jean-Guy Chaput et Gérome.

Les travaux d'embellissement au parc Gérome dont l'installation de tourbe offerte gratuitement, seront sous la direction de l'inspecteur municipal.

Le conseil a appuyé la demande de nettoyage de fossés pour plusieurs propriétaires de la montée Mathieu.

Le conseiller Gilles R. Cyr a donné avis de présentation d'un règlement concernant le zonage et la construction.

REUNION DU COMITE INTERMUNICIPAL

Le comité intermunicipal formé en vue de trouver une solution permanente aux problèmes de la centrale de filtration et de la distribution équitable de l'eau potable se réunira à l'hôtel de ville de Terrebonne le mercredi 3 août.

On pourra à ce moment avoir une meilleure vue d'ensemble des ententes qui pourraient éventuellement intervenir entre les quatre villes de la région.

Selon une explication de M. le maire François Paquin, M.D. à l'assemblée municipale à Terrebonne jeudi soir dernier, les villes devront prévoir l'engagement d'un avocat pour rédiger une requête en vu d'un bill privé à Québec par l'Assemblée nationale.

Les CEGEPS ont dix ans

Pour célébrer dignement leur dixième anniversaire, l'opération Cégep dix a été lancée. L'objectif premier de cette opération est présenter à la population du Québec un bilan historique mettant en valeur les activités et les réalisations des cégeps depuis leur fondation en 1967.

Les douze premiers cégeps à entrer en fonctionnement en septembre 1967 sont: Ahuntsic, Chicoutimi, Edouard-Monpetit, Jonquières, Limoilou, Lionel-Groulx, Maisonneuve, Nord-Ouest, Outaouais, Rimouski, Sainte-Foy et Valleyfield.

Durant l'année, tout un programme d'activités permettront à toute la population de se familiariser avec l'opération Cégep dix qui comprend sept thèmes: la démocratisation de l'enseignement, l'éducation permanente, l'éducation centrée sur l'étudiant, le ressource pédagogique, l'intégration du Cégep dans le milieu, la participation des composantes du cégep et l'impact économique, social et culturel des cégeps.

GRENIER AUTOMOBILE

CHRYSLER NEW YORKER 75

3,850.

675 BOUL. DES SEIGNEURS
471-3746

NOUVELLE EMISSION **JUILLET 1977**

Paroisse Saint-Louis-de-Terrebonne

\$1,376,000. - d'obligations datées du 18 juillet 1977

Nous offrons, sous réserve de notre confirmation, des obligations à:

- 9 1/2 % échéant de 3 à 5 ans
- 9 3/4 % échéant en 6 ans
- 10 % échéant de 7 à 10 ans

(Intérêts payables tous les 6 mois)

Placement autorisé pour les biens des mineurs et pour les compagnies d'assurances

RAYMOND CAMUS INC.

Courtiers en valeurs mobilières

500, Place d'Armes, chambre 1020, Montréal H2Y 2W2

Tél.: 842-2715

J'ai hâte de prendre mon élan!

CIRULATEQUE

LAHAIE & HAMEL Automobiles

Concessionnaire AMC et Jeep

Spéciaux sur modèles 77

Hornet AMX

Sedan Pacer X

Une AMC, c'est «plus que plus!»

démonstrateurs à prix spécial

1150, BOULEVARD DES SEIGNEURS TERREBONNE 471-8425

Un spécialiste bien connu en qui vous aurez pleine confiance

JEAN-GUY MEUNIER

852 MASSON, TERREBONNE 471-7289

Le conseiller Saint-Pierre veut un état de compte définitif

- Le conseiller Bisson: "Voulez-vous mettre la ville en tutelle?"

Le dépôt à l'assemblée du lundi soir 4 juillet de l'état estimatif des montants dus aux ingénieurs Leroux, Nantel, Papin & Associés par la ville de Lachenaie, a soulevé beaucoup de discussion parmi les membres du conseil, surtout chez les conseillers Saint-Pierre, Beaudin et Bisson, le maire Roland Dupré intervenant surtout pour faire une mise au point sur les engagements financiers de la municipalité.

Les membres du conseil ont sursauté quand on a déposé le document. Celui-ci indique une longue liste de dossiers pour des travaux non commencés, en cours ou terminés, avec un total de \$347,066.29. A ce montant on a retranché \$24,908.80 pour des dossiers qui touchent indirectement Lachenaie, laissant un montant de \$322,157.49, ceci pour études, devis, plans, surveillance des ingénieurs.

Le document mentionne aussi un montant de \$245,770.40 pour la surveillance de travaux dans certains dossiers.

DES EXPLICATIONS

Le conseiller André Saint-Pierre a été le premier à demander des explications. Il a voulu savoir si les montants inscrits étaient bien exacts. On lui a répondu qu'il s'agissait de montants approximatifs. Ce voyant, M. Saint-Pierre a

proposé que les ingénieurs établissent un état définitif de leurs honoraires pour que Lachenaie sache exactement ce qui est dû.

Le conseiller Yvon Bisson a alors demandé à son collègue s'il voulait mettre la ville en tutelle, ajoutant qu'en exigeant un état de compte définitif, la ville serait obligée de le payer rubis sur l'ongle. M. Saint-Pierre a maintenu sa proposition. Le conseiller Richard Piché l'a appuyé.

Le conseiller Fabien Beaudin a alors proposé en amendement qu'on demande aux ingénieurs les coûts exacts de ces dossiers sans pourtant exiger un état de compte définitif.

On a ensuite beaucoup parlé des montants dus mais c'est le conseiller Bisson qui l'a emporté en modifiant quelque peu sa proposition: il a demandé qu'on reporte à l'assemblée du lundi 11 juillet la décision à prendre.

Le maire Roland Dupré de Lachenaie:

"Il est plus que temps qu'on se pose des questions..."

Le maire Roland Dupré de Lachenaie a tenu à intervenir au cours du débat sur les montants qui sont dus aux ingénieurs Leroux, Leroux, Nantel, Papin & Associés, en répétant ce qu'il a toujours prôné depuis l'élection de novembre: agir de telle manière qu'il faut évaluer à leur juste valeur et selon un ordre de priorité les mesures administratives selon une évaluation sa-

ge, pensée et logique. M. Dupré a mentionné le fait qu'il avait demandé au secrétaire-trésorier une étude sur la dette de la ville afin de savoir où en est la ville actuellement dans ses investissements pour l'avenir. Il s'est dit d'accord pour que la municipalité aille de l'avant dans certains projets mais de prendre d'abord le temps de faire une évaluation sérieuse.

Il a qualifié de grave la situation présente et il a dit qu'il était plus que temps qu'on se pose des questions.

Abordant la question des investissements municipaux pour les travaux faits dans les nouveaux secteurs d'habitation, le maire s'est demandé pourquoi Lachenaie n'agirait pas comme d'autres villes (ou l'Ontario) qui font supporter aux constructeurs les investissements de travaux riverains.

L'état estimatif des ingénieurs à la ville de Lachenaie

Nous donnons ci-après le texte intégral de l'état estimatif des ingénieurs Leroux, Leroux, Nantel, Papin & Associés, tel que présenté au conseil municipal de Lachenaie à l'assemblée du 4 juillet. A noter que la plupart des montants indiqués sont pour des projets non encore commencés et, par conséquent, non exigibles... pour le moment.

Nous indiquons avec un (X) les projets en cours ou terminés.

DOSSIER 1798 (X) Secteur ouest: plans et estimation pour égouts sanitaires et pluviaux, aqueduc, et boulevard Industriel, \$5,286.51.

DOSSIER 2130 Règlement 198, surveillance des travaux, \$4,264.88.

DOSSIER 2391 Expertise sur deux immeubles, 40.00.

DOSSIER 2289 Règlement 213, surveillance des travaux, \$2,073.88.

DOSSIER 2383 (X) Rue Isidore: préparation plans et devis pour empiérement avec fossé et ponceaux, \$338.58.

DOSSIER 2859 Surveillance de travaux pour la réfection d'un émissaire rue Hervieux par TransCanada Pipeline, \$419.95.

DOSSIER 2739 (X) Plans et devis et surveillance des règlements 254 et 255, \$272.94 et \$690.14.

DOSSIER 2512 Plans et devis pour déplacement d'aqueduc route 18, \$8,616.78.

DOSSIER 2334 Plans et devis égout sanitaire de 36", \$11,576.41.

DOSSIER 2700 (X) Estimation révisée pour construction d'aqueduc, égout sanitaire et pluvial rue Asselin, \$980.05.

DOSSIER 2700 (X) Bordure et fondation de rue, \$4,475.03.

DOSSIER 2828 (X) Projet hôtel de ville, \$3,170.00.

DOSSIER 2470 Règlement 271 - coteau, \$17,262.64.

DOSSIER 2477 Plans pour égout sanitaire entre terrain 204 et Léveillé, \$1684.00.

DOSSIER 2699 Plans définitifs des services, boulevard projeté dans le parc industriel, montée Masson au boulevard Saint-Charles, \$70,000.

DOSSIER 2739 et 2740 (X) Rues Hall, Brière, Belcourt, Dumont, plans et surveillance, \$12,581.30.

DOSSIER 2807 Prolongement égout rue Thérèse, \$938.68.

DOSSIER 2853 Services sur terrains 238, 239, collecteurs sanitaire et pluvial, \$18,144.

DOSSIER 2886, 2967, 2993 Egouts et aqueduc, Carrefour des Fleurs, \$72,655; pavages, \$46,400; conduite d'amenée de 24", \$34,722.

DOSSIER 2967 Installation clapet, émissaire 48", \$6,576.

DOSSIER 3001 Construction de pavages rues Patrick et Cantin, \$1,262.52.

DOSSIER 3003 Aménagement d'un complexe sportif, \$5,150;

DOSSIER 3003 Aqueduc rue des Cerisiers, \$648.

DOSSIER 3004 Etudes

services sur terrains 262, 292, 294, \$4,500.

DOSSIER 3118 Pavages rue Maurice, \$1,550.

Au total: \$347,066.29.

MONTANTS A DEDUIRE

Dans ces dossiers, la municipalité Lachenaie déduira les suivants:

DOSSIER 2512 au montant de \$8,616.78 et dossier 2334, \$11,576.41, à réclamer à la ville de Mascouche, les travaux étant près de la route 18.

Montants retranchés (erreurs) ou annulés, \$4,295.66.

Montant réclamé de la TransCanada Pipeline, \$419.95.

Total: \$24,908.80.

NOUVEAU GRAND TOTAL: \$322,157.49.

SURVEILLANCE

Selon l'état estimatif déposé au conseil la semaine dernière, il faudra ajouter un montant global de \$245,770.40 pour honoraires d'ingénieurs si les travaux sont exécutés pour onze dossiers. Ces montants seraient dus pour la surveillance des travaux.

nouveau total: \$567,927.89.

RETENUS

Le rapport mentionne aussi que cinq dossiers ont été retenus par le coordonnateur des services techniques pour fin de vérification plus approfondie, totalisant \$19,176.47.

BEAUSOLEIL

529, rue SAINT-LOUIS
471-4158

PLACE des SEIGNEURS
930 boul. des Seigneurs

Papier
de toilette
"Capri" 6 rouleaux
.99
Savon "Punch"
20on.
.49

"Sweet Hart"
Adoucisseur
de linge
128 on.
1.59

"Bick
Relish"
12on. .49
Cristaux de saveur
"Wylers"
3 enveloppes 3.25 on
.69

Cornichons
à l'aneth
"Habitants"
25 on.
.69

Echalottes
fraîches
du Québec
3/.39

Concombres
de serre
cat. Canada No. 1
gros 24
.27

Bananes "Dôle"
ou "Chiquita"
importées
.17 lb

Bleuets
1 pinte
.78

Poulet frais
cuisses: .88 lb
poitrines: .98 lb

Jambon
désossé
"Mérite"
prêt à manger,
style québécois
Entier: 1.78 lb
Demi: 1.88 lb

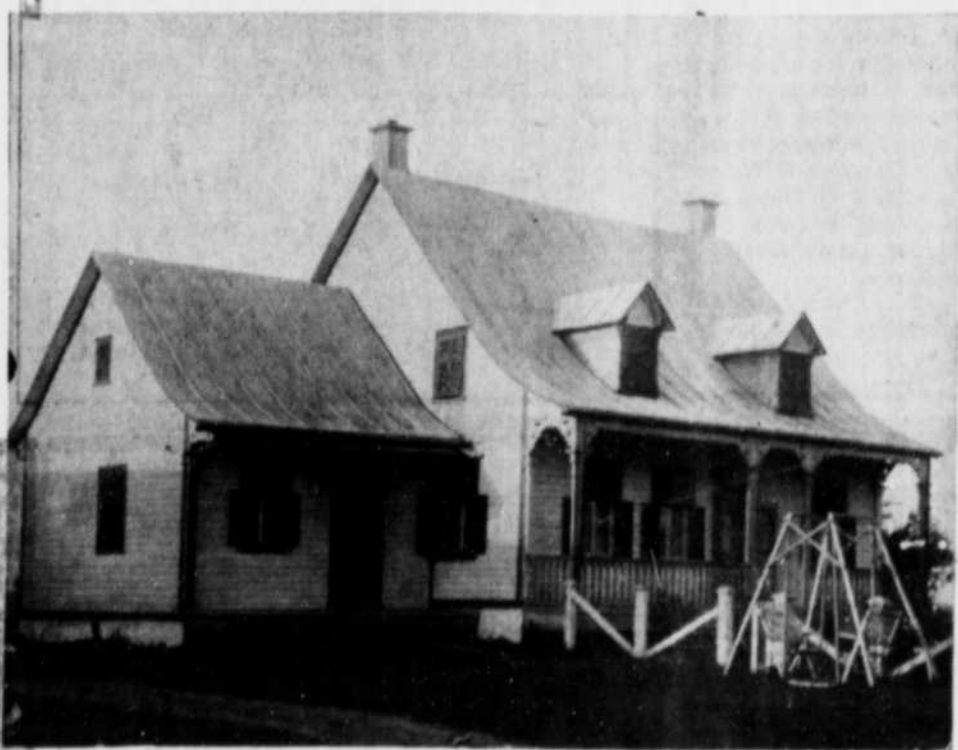
Bifteck de côte
1.58 lb

Rosbif de côte
nature
1.48 lb

SERVICE COURTOIS ET BAS PRIX

D'UN COTE COMME DE L'AUTRE,
VOUS Y GAGNEZ CHEZ BEAUSOLEIL

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur chez vos voisins Metro jusqu'au 16 juillet 1977.



LA MAISON VENNE, boulevard Sainte-Charles, à Lachenaie, une des plus anciennes propriétés de la région, dont les propriétaires actuels sont M. et Mme. Raoul Venne.

La maison Venne de Lachenaie: une des plus anciennes de la région

Nos vieilles demeures québécoises construites au siècle dernier, défilent encore avec leurs matériaux solides les ravages du temps. Dans la plupart des cas, elles s'identifient au paysage environnant et forment un corps avec lui.

Ainsi, une de ces vieilles constructions, brave toujours les intempéries, boulevard Sainte-Charles, à Lachenaie, maison dont on a

honoré les propriétaires lors des fêtes de la Saint-Jean dans cette municipalité récemment.

Il s'agit de la propriété de M. et Mme Raoul Venne dont il est difficile de fixer exactement la date de construction. On sait toutefois qu'elle fut propriété en 1878 et même avant de l'avocat Joseph-Hector Fillon qui habitait Sainte-Scholastique. En 1878, Salomon et Ménéippe Caron l'habitaient et ce jusqu'en 1918. Cette année-là elle fut achetée par M. Joseph Ven-

ne et c'est en 1964 que celui-ci la céda à son fils Raoul, qui l'habite toujours.

La famille Venne possède un document daté du 27 février 1878 par lequel le notaire Joseph Landry de Terrebonne, qui avait passé le contrat à l'hôtel du Boulevard (sic), rédigeait un acte de cession de terrain entre Joseph-Hector Fillon et les frères Caron de Lachenaie au prix de \$216.66 avec paiement d'une rente seigneuriale. Souignons ici que Salomon Caron fut maire de Lachenaie en 1897.

GRENIER

AUTOMOBILE

Pick-up GMC

3/4 Tonne, 1976

4,850.00

675 BOUL.

DES SEIGNEURS

471-3746

Paysagiste Lachenaie

A. Chartrand

Entretien de terrain - Tourbe

Nettoyage - Engrais - Taille d'arbustes

1413, rue Dement

LACHENAIE

471-3131



Gagnants du concours NUTRIGUIDE-LA REVUE

Voici pour la dixième et dernière semaine, les quatre gagnants du concours Nutriguide-La Revue. Nous espérons que toutes celles qui ont gagné profiteront et apprécieront ces revus d'alimentation, et nous remercions toutes celles qui ont participé.

Mme. Lise Folsy, 707 rue Armand-Corbell, Terrebonne.

Mme. Anita Pano, 1480 rue Joubert, Terrebonne

M. André Paquette, 4322 P.H. Matieu, Lachenaie

Mme. Anita Léveillé, 631 rue Saint-Louis, Terrebonne.

Félicitations!

**C'EST L'EXPERIENCE
QUI COMPTE
LES PETITES ANNONCES**
471-3719



Garage Florimond

BOYER

• MECANIQUE • SOUDURE • REMORQUAGE

2483, Ste-Marie Mascouche 474-2487



**André Chapleau
Inc.**

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialiste en chauffage électrique

391, rue Saint-Pierre

TERREBONNE

471-4422



*Une moitié
vaut bien
l'autre
Par
Marie-France
Despatie-
L'Ecuyer*

**"Secrétaire? Hôtesse de l'air?
Qu'est-ce que j'ai à faire?"**

Quand j'étais à l'école, au secondaire pour être plus spécifique, un "conseiller" passait une ou deux fois l'an pour nous faire passer des tests d'aptitude et nous piquer une jase afin de déterminer ce que nous deviendrions plus tard.

Mes compagnes et moi nous amusons beaucoup et nous prétions à ce petit jeu sans conséquence,

parce que les résultats étaient tellement amusants à recevoir que nous ne pouvions pas nous empêcher de les fausser un peu.

C'est ainsi que, sur trente élèves, une bonne vingtaine se retrouvaient secrétaires et les autres, ah! ça, mes amis, on ne peut plus marginales. L'une devait se lancer dans le travail de ferme (et il était spé-

cialisé: élevage de poulets), l'autre, bonne sœur, l'autre, hôtesse de l'air (elle mesurait 5'5" et avait les yeux bleus), etc...

Avec le recul, je m'aperçois que presque toutes mes amies de classe devaient être secrétaires, ou presque. Beaucoup sont devenues mères de famille, d'autre ont des professions très intéressantes, et d'autres sont...secrétaires. Hâsard? Je ne puis l'affirmer, mais une chose demeure, nous avons toutes été influencées par ce que la société véhiculait à travers ce conseiller.

Aujourd'hui, il en est autrement; on ne propose plus à une adolescente de devenir cela et rien que cela. On lui donne certains choix, plus vastes et qui risquent d'être plus conformes à la réalité. Si les hommes, tous si différents les uns des autres peuvent choisir métier, profession ou travail selon leurs aptitudes, on comprend qu'il en est ainsi pour les femmes.

Les vieux stéréotypes charriant l'idée de "travail de femme" tendent à s'amenuiser et à disparaître. Il n'est donc plus nécessaire de choisir entre secrétaire, infirmière ou hôtesse de l'air parce que ce sont des jobs pour les femmes.

Mais ce petit préambule visait autre chose que vous raconter mon adolescence.

Mon propos est de faire ressortir l'ingratitude manifestée envers le travail de la secrétaire. Le travail de secrétariat cause parfois des ambiguïtés, comme par exemple, est-ce dans les fonctions d'une secrétaire de faire l'ordre sur les bureaux? Est-ce que c'est elle qui doit arroser les fleurs? Lorsqu'un nouveau travail arrive, est-ce qu'il est dans la normale des choses que ce soit elle qui le fasse? Et, surtout, est-il absolument essentiel qu'à cause d'une recrudescence de demandes d'emplois, elle doive en faire les frais et être souvent sous-payée?

Il y a, au Centre de Main d'Oeuvre local, plus de 200 demandes de femmes pour accomplir le travail de secrétaire. Une enquête auprès de conseillers en placement de ces Centres de Main d'Oeuvre affirme que de plus en plus de femmes désirent faire carrière dans ce domaine.

CE QUE LES SECRETAIRES EN DISENT...

Lors d'une enquête faite par deux femmes, dans le cadre d'un projet d'Initiatives Locales, 90% des répondantes avaient une bonne opinion de leur travail et le jugeaient très utile. Mais elles affirmaient également qu'elles se sentaient dévalorisées et se plaignaient de discrimination dans la hiérarchie de divers emplois de bureaux. Où est la faille?

Une secrétaire qui aime son travail, a de lourdes responsabilités et doit souvent prendre des décisions dans le cadre de son travail. Le patron lui demande d'être "la plus parfaite", toujours prête, toujours gaie, répondant aux intriguants, éloignant l'intrus qui veut parler au patron à tous prix, etc. Et on s'inquiète lorsqu'elle demande une augmentation de salaire...

La secrétaire possède des connaissances qui souvent, mériteraient rémunération beaucoup plus importante, mais, et c'est là le hic, la secrétaire, même modeste, ne possède pas de statut. Quelles sont les fonctions propres à son poste? Où se situe-t-elle par rapport aux cadres et aux syndiqués? Selon ses fonctions, existe-t-il une ligne de démarcation qui sépare la secrétaire de direction à l'employée de bureau?

A date, il n'existe pas d'école où l'on pourrait former des secrétaires de direction, des secrétaires adjointes ou autres. Selon des secrétaires haut-placées, seuls la chance et le hasard jouent en la faveur de celle qui désire gravir les échelons.

Que faire? Le Conseil du Statut de la Femme du Québec a déjà entamé une étude sur le sujet et fera des recommandations au gouvernement, mais les responsables de ce dossier l'affirment; ce sont toutes celles qui sont dans le bain qui, par leurs actions, pourront faire avancer leur cause.

Pour terminer, j'aimerais vous poser une question: "Secrétaire, est-ce un nom féminin ou masculin?"

Pour
vendre votre maison:
Les Petites Annonces
471-3719



de qualité à bas prix
**REPARATION de
MONTRES sur place**
OUVRAGE GARANTI
Service
prompt et courtols
A. McLaughlin
931, L.-Martel, 566-3961
TERREBONNE

**GRENIER
AUTOMOBILE**
GRAN TORINO
75
2,495.
675 BOUL.
DES SEIGNEURS
471-3746

Gâteau au chocolat à l'ancienne de Madame Pauline Huot

4 carrés (4 onces) chocolat non sucré
1 tasse de sucre
1/2 tasse de babeurre ou de lait sûr
2 1/2 tasses de farine tout-usage, tamisée
1 1/2 c. à thé de poudre à pâte
1/4 c. à thé de soda à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/2 tasse de graisse végétale
3/4 tasse de sucre
3 oeufs, bien battus
1 tasse de babeurre ou de lait sur
1 c. à thé de vanille
1/4 c. à thé de colorant végétal rouge (facultatif)

Chauffer le four à 350. Graisser et fariner 2 moules ronds de 9 pouces. Fondre le chocolat au bain-marie, ajouter 1 tasse de sucre et 1/2 tasse de lait et chauffer en brassant, jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Refroidir. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte, le soda et le sel. Défaire la graisse en crème, ajouter 1/4 tasse de sucre, battre jusqu'à ce que le mélange soit léger, ajouter les oeufs et bien battre. Ajouter le quart de la farine, bien mélanger, incorporer le chocolat fondu. Ajouter ce qui reste de farine en alternant avec 1 tasse de lait: bien battre après chaque addition. Ajouter la vanille et le colorant si on le désire. Verser dans les moules et cuire environ 35 minutes. Démouler et laisser refroidir sur des clayettes. Fouetter 1 chopine de crème (35 p.c.) en y ajoutant 1/4 tasse de sucre, jusqu'à ce que ce soit ferme. Couper les gâteaux en deux pour en faire 4 gallettes, les étager en les séparant d'une épaisse couche de crème fouettée. Glacer généreusement d'un glaze au chocolat. Vous pouvez garnir le dessus du gâteau avec des cerises, des noix ou du coco râpé. Garder au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

dans une tasse à mesurer, mettre 1 c. à table de vinaigre, ajouter du lait frais pour faire une tasse.

POSAGE - SABLAGE

PLANCHERS DE BOIS FRANC
Finition fini plastique
GERARD CLARK
Tél.: 471-3287

No 6-3527

MENUISERIE GENERALE

Léopold Limoges & Fils Limitée

SPECIALITE: ARMOIRES - MOULURES

91, Montée Masson, Terrebonne

Tél.: 666-4826

**Sauvé Atelier Mécanique Enrg.
Sauvé Machine Shop Reg'd.**

Réparation générale - Soudure
Spécialité: "TOOL & DIE"
Machinerie spéciale sur commande
893, BOUL. TERREBONNE TERREBONNE

Tuyauterie P. A. R. enrg.

ACCESSOIRES DE PLOMBERIE
AU COMPTOIR

471-2011

2894, boul. St-Charles

Lachenaie, Qué.

LES PROFESSIONNELS



545 NOTRE DAME

A 10 minutes de la région VIA 640

Tél.: 585-0100

Financement bancaire
sur les lieux

Coleco 24'

toute équipée

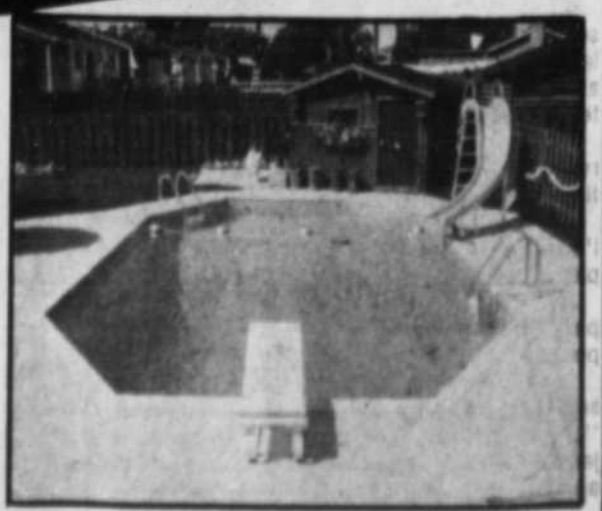


filtre Jacuzzi 18"

COMPAREZ AVANT D'ACHETER

Piscines creusées

**LIVRAISON
IMMEDIATE**



**"Ah non! Vous vous êtes trompés.
Nous, on a une Hitachi!"**



Les réparations d'un téléviseur peuvent s'avérer dispendieuses. Voilà pourquoi il importe d'acheter un télécouleur reconnu pour sa fiabilité et sa durabilité.

Hitachi vous offre qualité, performance et fonctionnement sans ennui durant des années.

Hitachi est aussi muni du système de coloration intégrale Luminar 1^{re}, système avec lequel aucun autre téléviseur ne peut rivaliser.

Couleurs incomparables, fiabilité sans pareille. Voilà pourquoi Hitachi est la marque de télécouleurs au succès inégalé.

TELEVISEUR
COULEURS

A 3 VOIES

DE 10"

MODELE

CU-150



Tube image à coloration intégrale, LUMINAR 1. ELECTRO APS. Contrôleur automatique de fréquence. Tuner UHF à 70 positions d'arrêt.



HITACHI
LA QUALITÉ PRIME TOUJOURS



SERVICE A DOMICILE
TELE-COULEURS - STEREOS

524, CURE-COMTOIS
TERREBONNE

471-9543

A Saint-Louis, les organisations de loisirs se posent des questions

(MFDL) Plusieurs citoyens venus des quatre coins de la municipalité, ont assisté à la dernière assemblée du conseil municipal du 4 juillet et ont, en délégation, demandé quelques questions à leurs élus.

Il semble que ces citoyens soient un peu mécontents du fait que la ville voisine, Terrebonne, ait des loisirs bien organisés, contentant autant les jeunes que les moins jeunes; en fait, on se plaignait d'être "en retard" sur beaucoup de points.

Le conseil a eu à surmonter les assauts des organisations de loisirs des secteurs de la Seigneurie, de la Montée ainsi que l'éternelle plainte d'un citoyen qui ne s'y retrouve guère dans la récente cession des loisirs Saint-Roch.

Les demandes des citoyens allaient du sarclage, nettoyage des terrains de balle, à celle, plus intransigeante à savoir: pourquoi ce sont toujours les citoyens qui doivent s'occuper des loisirs, avoir les idées et faire les demandes?

Cette question sous-tendait sûrement un désir de tout remettre entre les mains de la municipalité. A quel coût? Il me semble pas que cet aspect ait été très important aux yeux des personnes présentes.

Il était évident pour le conseil que ces citoyens étaient leur demander des réponses, mais surtout des actes. Qu'ils en avaient assez de se faire répondre que le terrain serait prêt dans 1 ou 2 semaines, alors qu'à la dernière assemblée, on avait donné la même réponse et les mêmes périodes nécessaires à la réflexion ou la confection d'un parc.

Le maire, Irénée Forget, a répondu du mieux qu'il pouvait à toutes ces demandes, s'appuyant sur le fait bien réel que Saint-Louis ne pouvait, à l'égal de Terrebonne, combler tous les désirs de ses contribuables, en tout cas, pas tout de suite. Il apparaît évident pour qui connaît un peu l'histoire de cette petite municipalité, que Saint-Louis, hier coin rural à 95%, ne peut devenir, dans le temps de le dire, une ville en plein essor, dotée de services des plus modernes et effectifs. C'est pourquoi le maire a dit n' pouvoir accepter la comparaison avec Terrebonne.

Si ce n'est le fait que Saint-Louis ne puisse assumer les services de la récréation, du loisir, le conseil peut-il affirmer qu'il met tout en oeuvre pour aider, encourager et promouvoir des organismes de bénévoles prêts à mettre sur papier les besoins du milieu, besoins qu'eux connaissent mieux que quiconque. Des chiffres, le conseil peut en sortir: depuis le printemps, quelque \$7,000 ont été consacrés aux seuls loisirs. On peut sans doute rétorquer que c'est de l'argent à l'eau si l'on considère, qu'en somme, tout ce qu'on en retire, ce sont des installations plus ou moins finies, mais il reste qu'au moins, le conseil a le souci de les offrir à ses citoyens. Libre à eux de les occuper.

Ayant assisté à tous ces débats, à la fin de l'assemblée, une seule question demeurait en mon esprit: pourquoi, dès le printemps venu, n'y avait-il pas de citoyens qui, voyant l'été arriver à grands pas, ne se présentaient pas devant les autorités compétentes et exprimer tous ces tracas dont ils se soucient maintenant, et qui risquent de voir leurs projets plus ou moins contrecarrés?

C'est avant la venue d'un saison qu'on devrait commencer à se préparer, pour que, l'heure venue, tout soit en place, pour le plus grand bien de tous.

Notes sur une assemblée de Saint-Louis

Il y avait assemblée régulière de la municipalité de Saint-Louis le 4 juillet dernier. Étaient présents les conseillers Léo Desgagné, Jacques Forget, Claude Decelles, René Lamothe, et Robert Arcand, sous la présidence de M. le maire, Irénée Forget.

REMBOURSEMENT POUR L'AQUEDUC POULIN.

Un montant de \$12,000 sera remboursé à la Corporation municipale de Saint-Louis en vertu du règlement no. 538, soit l'acquisition de l'aqueduc Poulin. Ce montant sera remboursé à cause des sommes engagées (fonds d'opérations courantes).

ENGAGEMENT D'UN COMPTABLE

Un comptable sera engagé à partir du 11 juillet. Outre ses fonctions de comptable, M. André Laroche aura aussi pour fonction la responsabilité des opérations du bureau général.

ENGAGEMENT D'EMPLOYÉS TEMPORAIRES

MM. Robert Lacelle et Bernard Lamothe seront engagés sur une base temporaire au département de la Voirie et aqueduc.

A SAINT-LOUIS:

Amendement au règlement de construction

(MFDL) Lors de sa dernière assemblée, le conseil de la municipalité de Saint-Louis a procédé à la lecture et à l'adoption de modifications par amendement au règlement de construction sur le territoire de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Ces amendements ont été approuvés par la Direction générale de l'Urbanisme, le 2 juin 1977. Ils se lisent comme suit:

Il est interdit d'évacuer les eaux pluviales dans l'égout sanitaire dans les secteurs où il n'existe pas d'égout pluvial.

Les bâtiments dans les secteurs où il n'existe pas d'égout pluvial doivent être munis d'une pompe de puisard (sump pump).

L'article 104 intitulé "Niveau de rez-de-chaussée" est remplacé par le suivant:

"Le niveau maximum du rez-de-chaussée ne doit jamais excéder trois (3) pieds le niveau du sol après terrassement.

Ce règlement no. 482-2 sera affiché aux endroits usuels sur tout le territoire de la municipalité.

ZELLERS SPÉCIAL CAMPEUR

Rabais considérables sur des articles de notre stock courant et d'achats spéciaux! Venez tôt!

3 grands jours - jeu., vend., sam. 14-16 juillet

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Quatre adultes y dormiront confortablement! Tente "Room Master" 9' x 12'

Belle tente colorée de "Woods", en toile à tente épaisse, forte et rebelle à l'eau, tendue sur armature extérieure en métal. Vite montée, elle a deux grandes fenêtres avec rabat, et un tapis cousu qui prévient l'entrée des insectes. 9' x 12' environ.

119⁹⁴ CH.



Épargnez!

Tente sur portique simple

47⁸⁴ CH.

Toile à tente de coton pur, rebelle à l'eau, tapis enduit de polyéthylène, fenêtre arrière avec rabat. La porte hollandaise ferme sous glissière. Livrée avec piquets et sandows.

Bons sacs de couchage

3 jours seulement

8⁴⁴ CH.

Confort, chaleur et prix réduit! Grand sac de 25" x 64" environ (fini) en polyester durable, doublé de rayonne ou de coton et entredoublé de 2 lb de fibre légère. Fermeture à glissière.



Réchaud à 2 brûleurs

"Tourist" de "Coleman"

Vite allumé, ce réchaud possède un réservoir suffisant pour 2 heures de cuisson sur sa face de 160 po. ca.

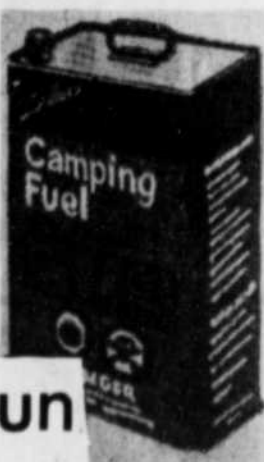
24.88



Combustible "Zellers"

Pour alimenter tous les accessoires de camping requérant un naphta de première qualité. 128 oz..

1.74 chacun



Pour le camping. Chaise longue pliable

ÉPARGNEZ \$2

9⁹⁴ CH.

Modèle d'un concept nouveau, constitué d'une toile forte en coton pur et d'une carcasse résistante en acier zingué. Choix de couleurs.



Coffre froid "Durabond"

Coffre durable constitué d'une coque en polyéthylène et d'un isolant de confiance en uréthane. Plateau coulissant et amovible.



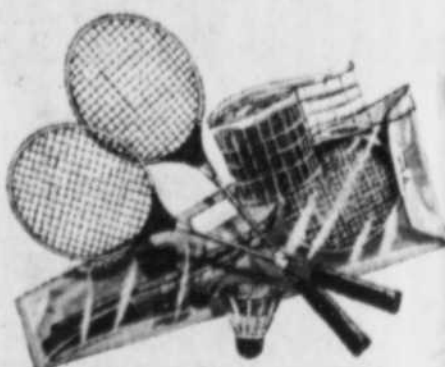
25.84 chacun

Jeu de badminton pour 2

Épargnez 40%

1⁵⁴ LE JEU

Deux raquettes renforcées d'acier, un filet et 1 volant, dans un étui portable en plastique.

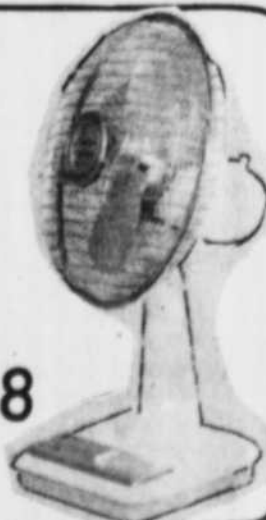


Ventilateur 12"

carré ou oscillant

Reg. 34.88

Spéc: 26.88

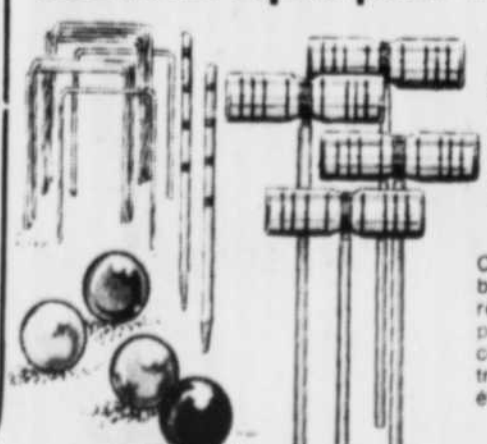


Jeu de croquet pour 4

Épargnez \$2

5⁹⁴ LE JEU

Com.: 4 mallets en bois dur, 8 boules réglementaires, 2 piquets, les arceaux et les instructions, dans un étui portable.



Zellers

LES GALERIES DE TERREBONNE
1125, boul. Moody, Terrebonne



Les rives de l'île Saint-Jean: une richesse exceptionnelle qui mérite beaucoup plus que des engueulades enfantines

Par Yves Chartrand:

Les quelques 80 propriétaires qui sont venus manifester leur indignation à la salle du conseil jeudi dernier ont agi avec le même esprit civique de ceux qu'ils accusent de souiller leur environnement, c'est-à-dire avec mépris, impolitesse et subjectivité.

Ce n'est guère en leur honneur et il est toujours étonnant de voir des citoyens qui ont connu et avoué d'instaurer la tranquillité dans leur coin de ville, le revendiquer de façon aussi dépourvue de calme où la discussion prend vite des dimensions d'engueulades pure et simples. On ne combat pas le feu par le feu, dit un proverbe.

Ceci dit, il reste que les résidents de l'île Saint-Jean font face à un problème et sont avides de le solutionner dans les meilleurs délais possibles. Les berges de l'île Saint-Jean ont atteint une réputation enviable dans la région métropolitaine, semble-t-il, et ce, il est bon de le noter sans ironie, sans qu'aucune publicité n'ait été faite par la ville de Terrebonne ou un autre organisme, pour vanter les qualités et l'exceptionnelle beauté des lieux. Certains protestataires auraient même fait l'estime de 300 "touristes" à certains moments.

Ce fait, vu d'une façon positive (et c'est dans le sens que nous le voyons), vient renforcer la position que LA REVUE a adoptée (et maintient toujours) dès le début de ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire des berges de l'île Saint-Jean".

L'accès public aux rives est un atout majeur pour une municipalité en bordure d'une rivière et c'est pourquoi nous nous sommes objectés avec la dernière énergie au projet du maire Paquin. Il y a maintenant deux ans, de vendre ces précieux lopins de terre à des propriétaires riverains qui en feraient "leur" chose privée. Cette position nous continuerons à la maintenir avec tout l'entêtement qu'il faudra.

Les rives de l'île Saint-Jean font partie intégrante du patrimoine de Terrebonne ou plutôt des Terrebonniens et il serait inique qu'il en soit autrement. Il s'agit là d'une richesse hors-prix dont tous doivent profiter, nous ainsi que les générations futures. Bien sûr, il ne s'agit pas pour l'instant que d'amais de terre bien inesthétiques mais qui, éventuellement, aménagées, gazonnées, paysagées, constitueront sans doute un joyau de verdure comme on en trouve rarement dans toute la grande région métropolitaine. Rome ne s'est pas construite en un jour...

A une époque où les mots "environnement", "qualité de vie", "espaces verts", "écologie", reviennent de plus en plus souvent dans la bouche des citoyens du monde; à l'heure où les municipalités tentent de reprendre désespérément en main des berges qu'ils ont malencontreusement laissées passer entre les mains d'intérêts privés, nous autres, Terrebonniens, avons tous cela en notre possession, et nous nous engageons pour un simple (mais très gênant, soit) problème de surveillance. En prenant un peu de recul, avouons qu'il y a de quoi sourire devant tant de folie...

Car nous doutons pas que le problème que l'on rencontre présentement sur les berges de l'île Saint-Jean est dû à une mauvaise couverture des lieux par la force constabulaire et que les solutions sont simples: mettre un agent de la paix à pied ou en motocyclette, d'une façon permanente sur les lieux pour faire respecter les règlements de la ville de Terrebonne. Ce n'est pas plus compliqué que ça et rien ne sert de faire une tempête dans un verre d'eau.

Autre remarque qui nous semble importante de noter à propos des protestations de jeudi dernier: nous avons eu l'impression durant quelques moments que la démarche du groupe de l'île Saint-Jean avait quelque relief politique non avoué. C'est ainsi que nous nous questionnons sur le sens de la démarche de Jacqueline Fortin, grande amateur de berge privée, qui a amené sur le tapis la construction de la passerelle, de son financement. Pourquoi avoir discuté de ce projet? Il n'a pourtant rien à voir avec l'actuelle fréquentation des rives de l'île Saint-Jean par des gens de l'extérieur.

D'où Mm. Fortin sort-elle ses chiffres sur la construction de la passerelle? Nous aussi, au journal LA REVUE, avons de fréquents contacts avec les haut-fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles pour suivre le dossier du site historique de l'île des Moulins, et jamais il n'a été question de frais partagés, de \$200,000 annuellement pour lever la passerelle afin de laisser passer les glaces.

Mme. Fortin, égale à elle-même comme toujours, a adopté un ton de discussion qui était loin de favoriser un échange franc, constructif. Elle donnait plutôt l'impression d'une personne qui se servait de citoyens impatients pour arriver à ses fins. La délégation n'a-t-elle d'ailleurs pas applaudi lorsque le maire Paquin, fin renard, a donné une fois de plus sa position sur les berges de l'île Saint-Jean?

Les citoyens de l'île Saint-Jean doivent faire bien attention dans leur démarche pour ne pas servir de bouc émissaire à quelques personnes qui auraient avantage à détourner un dossier maintenant classé.

Comme nous l'avons dit, la solution est dans une surveillance policière adéquate et ne dépasse pas cette dimension. Plus loin, c'est l'intrigue politique.



UNE PARTIE DES CONTRIBUABLES qui participaient jeudi soir dernier au conseil municipal de Terrebonne, dont des citoyens de l'île Saint-Jean.



LES BERGES DE L'ÎLE SAINT-JEAN, La partie dite "entre les deux îles" où on a déversé des tonnes de pierre et de terre pour élargir le terrain municipal, et qui fait l'objet de controverse depuis quelque temps.

Sabourin en faveur d'un aménagement logique avec une surveillance accrue

(YC) Malgré les pressions défavorables qu'a exercé la délégation de propriétaires de l'île Saint-Jean sur les conseiller André Sabourin durant tout l'assemblée de jeudi, ce dernier a continué à garder fermement la position qu'il a toujours prônée jusqu'à présent pour les berges de l'île Saint-Jean.

Se disant heureux que les citoyens s'occupent de leurs affaires et agissent

avec vigilance, Sabourin a déclaré que c'est le conseil tout entier qui avait pris la décision de faire du remplissage tout le long des rives, sur une suggestion du directeur des Travaux publics, M. Guy Saint-Pierre. "Le conseil a décidé il y a environ un an et demi de ne pas louer ou vendre les berges, mais plutôt de les aménager. La majorité du conseil est encore de cet avis".

"Je suis en faveur d'un aménagement logique avec une surveillance plus serrée".

En ce qui concerne la passerelle ou tout autre passage, il voit là un moyen tangible d'établir concrètement une communication efficace entre ce quartier et le Terrebonne continental. M. Sabourin a conclu que lui aussi habitait un terrain dans le secteur où les berges

sont en voie d'aménagement et qu'il doit subir les mêmes inconvénients que ses voisins.

"Ce n'est qu'en discutant calmement et d'une façon positive que nous arriverons à trouver des solutions permanentes à nos problèmes communs sans priver les contribuables de Terrebonne de l'apport des berges".

Le conseiller Sabourin:

"Je ne démissionnerai pas!"

Immédiatement après l'assemblée du conseil municipal jeudi soir de la semaine dernière, réunion au cours de laquelle on s'est dit ses quatre vérités au sujet de l'aménagement des berges de l'île Saint-Jean, les plusieurs personnes habitant l'île ont manifesté leur désapprobation devant le domicile du conseiller André Sabourin et ce jusqu'à 11h30 environ.

Ces personnes ont demandé la démission du conseiller et ont même proféré des menaces à sa famille. Ils ont été dispersés par les policiers.

Interrogé à sa famille, il a répondu à ce propos au bureau de LA REVUE lundi matin, le conseiller Sabourin a déclaré qu'il avait été élu pour un mandat de quatre ans par la majorité des citoyens et qu'il démissionnerait pas de son poste. Il a ajouté que l'affaire des berges avait pris une tangente politique depuis l'entrée en scène dans l'affaire d'une citoyenne qui avait été battue par lui aux dernières élections. Selon M. Sabourin, les citoyens de l'île, surtout les nouveaux arrivés des rues Beauvoisin et Lapointe manquent d'information sur ce problème.

En fait, a ajouté M. Sabourin, des citoyens plus modérés se réunissent ces

jours-ci afin d'offrir au groupe des opposants et à la ville de Terrebonne une solution qui serait acceptable. Il y aura même réunion de personnes intéressées afin de présenter une solution et c'est à l'assemblée du conseil le 4 août qu'on en arrivera peut-être à une entente.

DES AFFICHES

M. Sabourin a révélé à LA REVUE que des affiches avaient été installées dans l'île durant le week-end l'associant à la Société de Jésus (ce qui est faux) et au parti marxiste-léniniste de Terrebonne (encore faux) et les policiers s'occupent à retrouver les auteurs de ces pancartes.

Très peu de déchets dans l'île Saint-Jean, selon le responsable du projet

Sortie massive de propriétaires de l'île contre la présence gênante de "touristes" sur les berges

(YC) La période de questions qui conclue les assemblées du conseil de Terrebonne a rapidement tourné au vinaigre, jeudi dernier, lorsqu'environ 80 propriétaires résidents dans l'île Saint-Jean ont littéralement assailli les membres du conseil de questions et de moqueries afin d'obtenir une action quelconque de la ville de Terrebonne pour mettre un terme à un supposé sans-gêne notoire de touristes, en grande partie montréalais, qui envahissent les rives de cette île durant les fins de semaine pour s'y récréer.

Selon les témoignages entendus, ces touristes qu'un porte-parole du groupe a identifié comme étant d'origine italienne ont commis plusieurs abus du simple feu de camp jusqu'à des délits plus graves comme le vol. Excessés et se sentant insécures durant les week-ends, les portes-parole de ce groupe relativement important ont sommé le conseil d'agir efficacement dans les plus brefs délais.

"On veut la paix, mais ce n'est pas possible avec ces campeurs qui viennent nous barber. On ne veut pas que ça devienne un parc comme Oka."

A un certain moment, les citoyens ont voulu savoir ce qui se passait avec le service de la police de Terrebonne que l'on a accusé à plusieurs reprises de négliger la surveillance des lieux et surtout de ne pas répondre promptement aux appels et aux plaintes qui sont portées par des observateurs lorsque l'on constate des anomalies le long des rives.

LA PASSERELLE

Un deuxième porte-parole du groupe, l'ancienne candidate de l'équipe Paquin aux dernières élections municipales de 1975 à un poste de conseiller, Mme Jacqueline Fortin, a introduit d'autres aspects qu'elle juge importants dans le débat; ainsi Mme Fortin déclare avoir communiqué avec de hauts-fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles qui, à leur tour, auraient dit que la passerelle qui doit relier le site historique de l'île des Moulins à l'île Saint-Jean éventuellement, serait défrayée à 50% par la ville de Terrebonne et qu'il en coûterait \$200,000 à chaque printemps pour lever cette traverse lors de la descente des glaces.

Mme Fortin a conclu que c'était là très onéreux pour un tel équipement et que de toute façon la passerelle servirait beaucoup plus à amener "les jeunes pouli-

leurs du parc Masson" dans leur quartier entre deux eaux pour y commettre leurs délits habituels.

Le maire Paquin s'est dit surpris d'entendre que la ville de Terrebonne devra déboursier une part des travaux pour la confection de la passerelle. "Jamais il n'a été question que la ville de Terrebonne débourse un sou pour ces travaux lors de nos rencontres antérieures avec le ministère des Affaires culturelles". Le premier magistrat n'en a pas moins suggéré qu'une rencontre ait lieu avec le M.A.C. pour mettre les choses au clair et une résolution a été adoptée en ce sens. On l'espère pour le mois d'août.

Le maire tire son épingle du jeu

En bon politicien, le maire Paquin n'a pas manqué de réaffirmer son opinion sur l'affaire des berges de l'île Saint-Jean.

On se souviendra que le maire de Terrebonne a toujours prôné la vente de la plus grande partie des berges dans le secteur faisant face à Terrebonne aux propriétaires riverains qui, à maintes reprises, ont fait des pressions et du lobbying pour qu'une décision soit prise en ce sens. C'est sans doute la raison pour laquelle on notait la présence de Jacqueline Fortin dans son équipe lors de la dernière élection. Cette dernière est, on le sait, une ardente partisane de la vente des berges.

Mais ce fut André Sabourin qui fut élu et ce dernier était d'opinion que les berges de l'île doivent demeurer un site public accessible aux citoyens.

Le maire Paquin n'en a pas moins reçu des applaudissements nourris à la suite de ce rappel.

Q. Quelle est la source la plus importante de nouvelles de la région de Terrebonne, Terrebonne-Paroisse, Lachenaie, Mascouche, Bois-des-Frères, La Plaine et Sainte-Anne?

R. Vous l'avez sous les yeux!

la revue

471-3719

C.P. 55

Terrebonne

Liquidation d'été! LE 14 JUILLET Bicycles



Cycle de course de 26", à 10 vitesses, pour filles et garçons

• Pédalier avec réflecteur et cale-pied; selle de course!
• Dérailleur à 10 vitesses avec commande sur tige!
• Réflecteurs de sécurité à l'avant et l'arrière!
• Freins à pince, à tige latérale!

67.00

Zellers

LES GALERIES DE TERREBONNE

1125 BOUL. MOODY, TERREBONNE



LES DRAPERIES COLETTE ENR.

Valances - Draperies
Plein jour - Couvre-lits
Tapis - Tapisserie

**ESCOMPTE SUR TOILES
SERVICE A DOMICILE SEULEMENT**

Membre SOS Téléphone 337-4111

755, de Maskinongé,
Saint-Louis-de-Terrebonne

19h a.m. à 10h p.m.
471-6362

Vente liquidation!

LES 14-15-16
JUILLET

Une valeur sûre: le "Regency"
Mobilier de jardin
de 6 pièces

137 00



Chaise longue
non incluse
Dessus de table
en surplus

Le séquoia de Californie, un bois at-
trayant et durable,
naturellement résis-
tant à la moisissure et
à la putréfaction. Il
reste beau durant des
années. Le mobilier
comprend deux chais-
ses pliantes sur car-
casses de tube d'alu-
minium, deux coussins
de mousse re-
couverts de vinyle es-
suyable, une table
carrée de 40" et un
parasol à levier de 7'
de diamètre.

Plusieurs questions importantes au Conseil municipal de Sainte-Anne-des-Plaines

Le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Plai-
nes s'assemblait le lundi soir 4 juillet. Voici un ré-
sumé des débats.

PAVAGES

Deux offres ont été soumises à la municipalité
pour les pavages autorisés en vertu du règlement
335, rues Bernard, Mathias, Parents, Leclerc:
Compagnie d'asphalte et de pavages Laurentien-
ne à \$24,430 et Demix Construction au prix de
\$31,358. Le conseil a accepté la meilleure offre
conforme suite à la recommandation de ses ingé-
nieurs.

Quatre entreprises ont soumis des prix pour les
travaux d'égout, d'aqueduc et pavages dans plu-
sieurs rues de la municipalité dont la rue des Cé-
dres et une partie de la 6e avenue ouest ainsi
qu'autres rues non baptisées:
-Charron Excavation Inc. à \$371,487

-Construction et Excavation Sédentaire à \$376,422

-Fatima Asphalte à \$463,185

-Beaver Asphalte à \$463,185

Les deux premières offres ont été soumises aux
ingénieurs pour recommandation au conseil.

Les règlements 335 et 336 ci-dessus seront sou-
mis à l'approbation des électeurs intéressés au
cours d'assemblées tenues le 18 juillet à 19h et
19h30.

DRAINAGES

Le conseil a adopté le règlement 332 qui prévoit
des travaux dans le cours d'eau Charbonneau. Il a
autorisé le ministère de l'Agriculture d'intervenir
dans l'exécution de ces travaux de drainage et de-
mandé que ces travaux soient la responsabilité de
ce ministère.

SUBVENTION

Le député de Prévost à l'Assemblée nationale,
M. Jean-Guy Cardinal, a informé le conseil qu'il a
suggéré au ministre des Transports d'octroyer un
montant de \$5,000 à Sainte-Anne le pavage de di-
vers chemins.

JUGEMENT

Le conseil a reçu la déclaration de satisfaction
de jugement de la Cour Supérieure en marge d'u-
ne action de \$7,710 qui avait été intentée à la mu-
nicipalité pour dommages au local du secrétariat
lors d'inondations, local propriété de M. Roland
Turgeon. Le montant susmentionné a été payé par
la municipalité.

CLSC A SAINTE-ANNE

Le ministère des Affaires sociales du Québec a
fait réponse à la municipalité qu'il n'est pas ques-
tion d'implanter un Centre local de services com-
munautaires à Sainte-Anne, les citoyens de la mu-
nicipalité devant aller au CLSC de Sainte-Thérè-
se. Le conseil reviendra à la charge en mention-
nant que le transport entre Sainte-Anne et Sainte-
Thérèse est un sérieux handicap pour les ci-
toyens.

OFFRES

Des offres ont été demandées pour travaux mu-
nicipaux dans la municipalité pour le 1er août.

UN DON

Les Soeurs de Sainte-Anne, qui ont quitté l'en-
seignement et le couvent, ont acquiescé à la de-
mande de la municipalité pour le don de la statue
de Sainte-Anne, leur propriété, à cette municipa-
lité.

ACHAT

Le conseil a fait l'achat d'un filet pour le terrain
de balle au prix de \$1,701 de Poirier Sports de
Sainte-Anne.

DEUX COMITÉS

Le conseil a procédé à la formation de deux co-
mités. Le premier formé de M. Jean-Guy Martin
et de Mme. Lise Monette, étudiera la formule
d'un fonds de pension. Le second, dont les res-
ponsables seront MM. Jean-Guy Alarie et Flo-
rian Simard, fera un inventaire des contrats d'as-
surance en vigueur et les recommandations néces-
saires pour une protection complète de la municipa-
lité.

DES EMPLOIS DISPONIBLES

Voici la liste des emplois disponibles par l'en-
tremise de votre centre de Main d'Oeuvre au 878
boul. des Seigneurs-tél: 471-3722.

Secrétaire (69) Bilingue Sténo 100 m/m Dactylo
60 à 70 m/m

Aide-familiale (243) Bilingue temps partiel

Caissière (214) Exp. sur caisse électrique- maga-
sin à rayons

Comis aux pièces d'auto (220) Expérience-temps
partiel

Commis station service (241) temps partiel

Barmaid (226)

Serveuse (235) travail sur chiffres

Barbier (200) Carte "A" ou "B"

Gardiennage d'enfants

Péposée aux personnes âgées (852) Doit deme-
rer sur place

Réparateur de Chauffe-eau & Filtrés de
piscine (255)

Installateur de câbles TV (246)

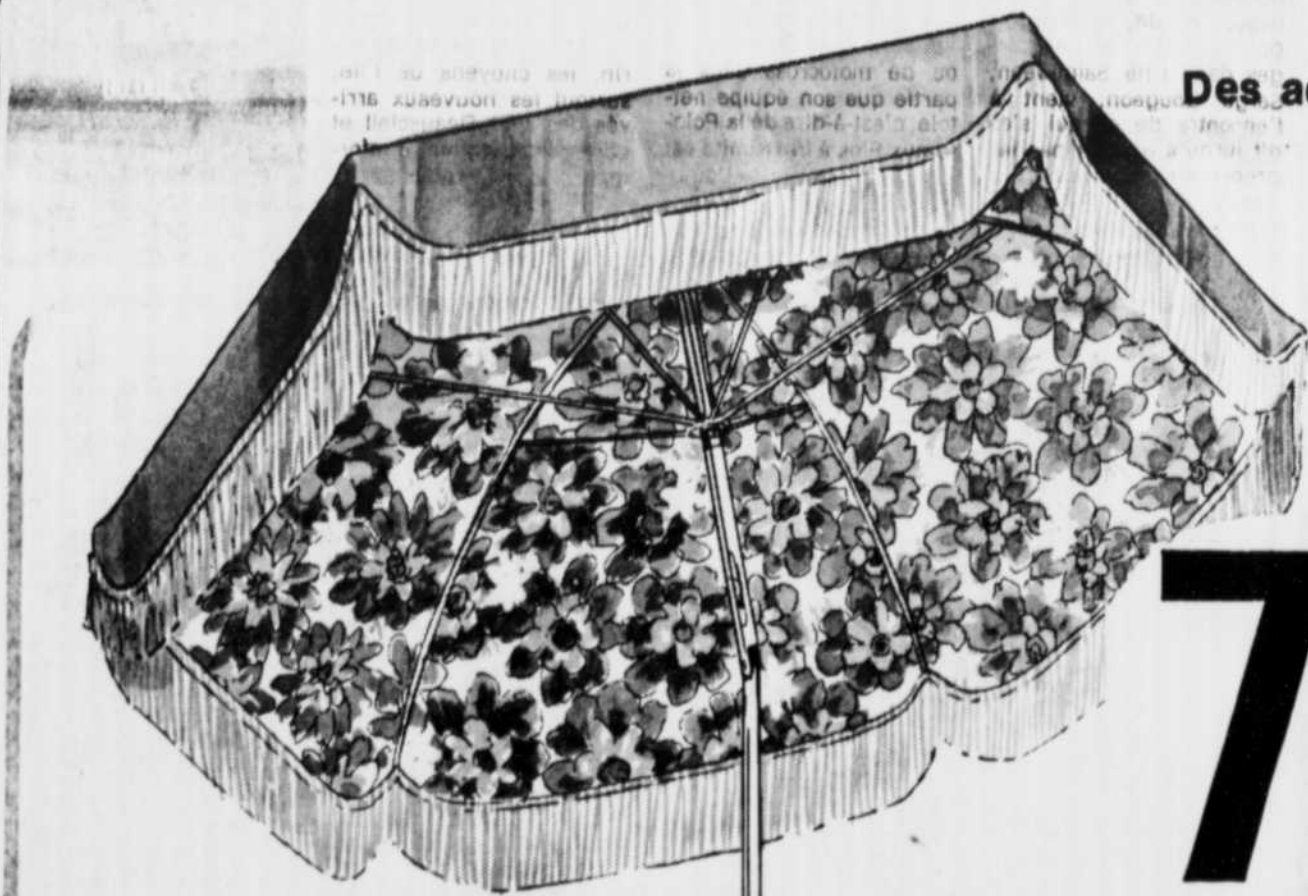
Opératrice de machines à coudre

Poseur de parements aluminium (213)

Des achats sûrs pour votre patio !

Mobilier fleuri
"Belda"
5 pièces

77 00



Deux fauteuils, une
table ronde de 33",
une nappe et un pa-
rasol de 6 pieds, tous
de bonne constitu-
tion, avec carcasses
solides d'aluminium
poli et inrouillable, et
habillage de vinyle
fleuri indécouleurable
en tonalité verte. La
table est en acier é-
pais et résistant, en-
duit d'émail blanc.

Support
non-inclus



Zellers

LES GALERIES DE TERREBONNE
1125, boul. Moody, Terrebonne



• ARCHITECTE

MARCEL DESROSIERS
ARCHITECTE ADPA

733, rue Chartrand
La Plaine 477-5477

• ARPENTEURS

PIERRE LACAS
arpenteur-géomètre

3100, boul. Mascouche 474-2426
Mascouche

ALFRED TROTTIER
INGENIEUR-CONSEIL 661-9210

BLONDIN & POULIN
ARPENTEURS-GEOMETRES
Gilles Poulin, B.Sca, A.G.
800, rue Montrose, Duvernay (Ville de Laval)
661-0580

• AVOCATS

FOREST & RENAUD
AVOCATS
Gilles Forest - André Renaud

esse postale: 155, Notre-Dame, Suite 3, Place Repentigny
Sur rendez-vous: 4750, bl. des Seigneurs, Saint-Louis-de-Terrebonne
581-3250

Deziel, Brazeau & Grégoire
avocats

741, St-Pierre
Terrebonne
Tél.: 471-0708
430-1530

Le soir sur rendez-vous

BUREAU:
LUNDI,
MERCREDI,
9h a.m. à 5h p.m.

435-7911

DENIS HARDY, B.A., L.L.L.
AVOCAT

Bureau tous les jours
9H A.M. A 5H P.M.
Le soir sur rendez-vous

33 ouest, rue Blainville
Suite 204, édifice J.L. Blanchard
Ste-Thérèse

Jean-Richard Laurence
D.E.C., B.S.C., S.O.C., (ECON.), M.A. (ECON.), L.L.L.
AVOCAT

Bureau: jour et soir

471-2313

455, boul. des Seigneurs
Terrebonne

CLAUDE LEMIRE,
AVOCAT

3025, rue Sainte-Marie
Mascouche, 474-1055

Bureau tous les jours
de 9h à 17h
Le soir sur rendez-vous

CLAUDE PAQUETTE,
AVOCAT

Fernand Simard
Pierre Boisvert
Ghislaine Champoux
Francine Lefebvre
Michel Fortier

845, Place Eymard
Terrebonne 471-4596

240, Saint-Jacques
Montréal 842-9914

• COMPTABLES

Bilodeau, Durocher & Associés
comptables agréés

Pierre Bilodeau
c.a., mba
Normand Durocher
b.a., c.a.

3,100, boul. Mascouche 474-2428
Mascouche

Lemire & Associés
COMPTABLES AGREES

CLAUDE LEMIRE, C.G.A., C.A.

315, RUE CLAUDE 471-6439
LACHENAIE

Bureau le soir: de 7h à 9h - Samedi: 10h à 4h

Yvon Séguin, c.a.
COMPTABLE AGREE

694, rue Armand-Corbail
Terrebonne

• CHIROPRACTICIENS

471-9190

Dr LUC-J. GAGNON
CHIROPRACTICIEN
Sur rendez-vous

761, rue L.-Lachapelle
Terrebonne

DR ALBERT ABDEL, D.D.S.
chirurgien-dentiste
Face à la polyclinique de Terrebonne.
Bureau sur semaine: à partir de 9h30 à m.

878, Place des Seigneurs,
Terrebonne
471-1771

• DENTISTES

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi: 9h30 à 8h30

471-3226

DR DENIS CARPENTIER
CHIRURGIEN DENTISTE

279, rue St-Joseph
Terrebonne

DR GABRIEL MORO
Chirurgien-dentiste
BUREAU
TOUS LES JOURS SUR RENDEZ-VOUS

741, rue St-Pierre
Terrebonne 471-3231

Polyclinique de Terrebonne

Dr André Richer, D.D.S.
CHIRURGIEN DENTISTE

Mardi - Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi
SUR RENDEZ-VOUS

901 BOUL. DES SEIGNEURS
TERREBONNE, QUE., J6W 1T8
Tel: 471-1737

• IMMEUBLE

Courtier en immeubles
Tel: 471-8722
471-1536

Raoul Chartrand
Prêts sur hypothèque
Vente et achat de maisons et terrains

Bur. 478 St-Louis
Terrebonne, P.Q.

• INGENIEURS

LEROUX, LEROUX, NANTÉL, PAPIN ET ASSOCIÉS
INGENIEURS-CONSEILS
Les estimateurs professionnels
Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc.

110, Place Crémazie 384-4220
Montréal

• MEDECINS

Dr Maurice St-Amand, M.D.
Médecine générale

Bureau: tous les jours de 2h à 4h et de 7h à 9h
Mercredi et samedi: sur rendez-vous

594, rue Thérberge 471-8830
Terrebonne

Polyclinique médicale de Terrebonne

901, boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-1117

Dr Pierre Baril, M.D.
Dr Daniel Beaudoin, M.D.
Dr Pierre Dufort, M.D.
Dr Jean-Guy Larose, M.D.
Dr Marcellin Lemaire, M.D.

MEDECINE GENERALE
BUREAU SUR RENDEZ-VOUS

SALLE D'URGENCE

Sur semaine: 9h a.m. - 10h p.m.
Samedi-dimanche: 10h a.m. - 9h p.m.

Pour insertion d'une carte professionnelle dans cette page

471-3719

TARIF MINIME POUR CONTRAT DE SIX MOIS ET PLUS

• NOTAIRES

Gravel, Gravel & Dagenais
Notaires

145, Saint-André
Terrebonne 471-9222 - 3001

Léopold Gravel,
Robert Gravel,
Pierre Dagenais

471-3731

BLANCHARD et AUGER
NOTAIRES

741, rue Saint-Pierre
Terrebonne

MICHEL PARENT
NOTAIRE

263 des Braves 471-7431
Terrebonne

• OPTOMETRISTES

EXAMEN DE LA VUE
Dr L. Fournier, O.D.
Optométriste
VERRES DE CONTACT
Bureau tous les jours sur rendez-vous

741, rue Saint-Pierre, Terrebonne 471-4027

Fermé le samedi

Robert Lambert
Jocelyne Lemieux OPTOMETRISTES

VERRES DE CONTACT
LES GALERIES TERREBONNE 471-1668

OPTOMETRISTE
Dr Louis-André Paquin
Verres de contact

2963, boul. Sainte-Marie Mascouche
Pour rendez-vous: 729-7541 ou 474-2013

EXAMEN DE LA VUE
DR L.P. RAYMOND
Optométriste
Bureau sur rendez-vous

595, rue Thérberge 471-3381
Terrebonne

• PHARMACIENS

G. LeFrançois - H. Meunier
PHARMACIENS

471-4168

278, rue Saint-Joseph
(Angle Saint-Louis)
TERREBONNE

YVES MATHIEU
pharmacien

PLACE DES SEIGNEURS
TERREBONNE 471-6664

CENTRE PROFESSIONNEL
MASCOCHE 474-2495

J.B. MESSIER
Pharmacien

546, rue MASSON
TERREBONNE 471-3739

• PODIATRE

Pour rendez-vous:
Téléphone: 722-1011
Le soir: 474-2619

J. Lemaistre
PODIATRE
CLINIQUE

1344, Dupuis Nord, Mascouche

QUEBEC COUPE LES PROGRAMMES D'AIDE AUX SINISTRES

(YC) Les sinistrés de catastrophes naturelles au Québec ne peuvent plus compter sur l'aide financière directe du gouvernement québécois, le ministère des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, ayant fait connaître la nouvelle politique de son gouvernement qui exclut tout dédommagement; seuls les sinistrés de tornades ou de tremblements de terre font exception à la règle.

Les victimes d'inondations, de glissements de terrain, d'érosion de sol, etc., ne peuvent donc plus solliciter les deniers publics.

Le ministre, en faisant part aux municipalités de la décision de son ministère, précise même qu'il compte sur l'implication financière de ces derniers et surtout pour solutionner les problèmes des inondations. Faisant allusion à certains travaux réalisés par des propriétaires des basses Laurentides le printemps dernier, qui ont pris sur eux de protéger leur propriété au moment de la crue des eaux le ministre s'est dit d'avis que de telles initiatives sont nécessaires.

Le ministère, s'il refuse d'aider financièrement les sinistrés, s'engage par ailleurs à financer des programmes de plus grandes envergure jugés techniquement rentables et efficaces pour toute une région après consultation avec les municipalités concernées.

Les travaux réalisés par le ministère, comme par exemple les constructions de digues, devront être entretenus par les municipalités. Les suggestions apportées par les dirigeants des différents secteurs touchés par les phénomènes naturels devront faire l'objet d'expertises très minutieuses pour éviter les gaspillages, souligne le ministre.

Le ministère assure aussi son aide technique pour des situations d'urgence, telles le dynamitage, le pompage des trop-pleins d'eau, le secours aux sinistrés, etc.

Le gouvernement défraie alors tous les coûts d'opération mais les municipalités doivent déboursier 50 p.cent des coûts de location de matériel. L'aide du gouvernement vise donc exclusivement le correctif & permanents et les situations d'urgence où des vies sont en danger.

Aucune "situation" spéciale ne sera étudiée dorénavant selon le rapport Bérubé.

Le printemps dernier, le ministre avait fait part de cette intention, alléguant toutefois que certaines régions qui sont parfois vraiment affectées pourraient faire l'objet d'un aide financière directe, ce qui n'est plus le cas maintenant.

Le ministère des Richesses naturelles n'a d'ailleurs jamais eu de politique officielle d'aide directe aux sinistrés. Toutefois, les situations dramatiques de 1974-75 avaient incité le gouvernement à intervenir, ce qui avait créé au sein de la population. Selon le ministre Bérubé, l'illusion d'une politique permanente.

Terrebonne revient à la charge

La ville de Terrebonne n'entend pas demeurer passive devant le refus des autorités à Québec d'indemniser les victimes des inondations du printemps dernier. Une nouvelle demande a été faite à la Protection civile afin qu'un rapport soit envoyé à cette ville afin de rendre justice à ceux qui ont perdu beaucoup dans ces inondations.

Au Conseil municipal à Terrebonne

Voici quelques notes sur l'assemblée du conseil municipal de Terrebonne le jeudi soir 7 juillet.

Le conseiller René Dubois a été nommé maire-suppléant pour juillet, août, septembre, octobre.

L'offre de \$7,564 pour l'ameublement de la caserne de pompiers régionale de Buro Decor, 7800, chemin Trans-Canada, à Montréal, a été acceptée.

Le maire François Paquin, M.D. et les conseillers Antoinette Daunais et Philippe Grenon ont été nommés représentants de la ville auprès de la commission intermunicipale qui sera nommée pour administrer l'approvisionnement en eau potable.

Mme. Nicole Tremblay de la rue Paul V1 à Terrebonne a été engagée comme employée à la Bibliothèque municipale.

Un échange de terrains entre la ville et les constructeurs Loignon, Durand & Quevillon (Entreprises Somoca) a été accepté. Ces terrains sont situés près de la rue Moody en vue de tracé d'une rue depuis la rue de Hauteville dans Saint-Louis-de-Terrebonne. Le conseiller Daunais a enregistré sa dissidence.

Le conseil a offert ses félicitations et remerciements aux membres du Centre culturel, au groupe de la Place publique ainsi qu'à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au succès remporté lors des fêtes de la Saint-Jean (semaine du patrimoine).

Le conseil a informé le ministère des Transports que des réparations urgentes s'imposent au tablier du pont Préfontaine-Prévost.

Le conseiller J.O. Vallancourt a donné avis de présentation d'un règlement afin de faire des travaux de réfection de pavage et trottoirs rue Mathieu, entre les rues Masson et Saint-Paul.

Un échange de terrains entre la ville et les constructeurs Loignon, Durand & Quevillon (Entreprises Somoca) a été accepté. Ces terrains sont situés près de la rue Moody en vue de tracé d'une rue depuis la rue de Hauteville dans Saint-Louis-de-Terrebonne. Le conseiller Daunais a enregistré sa dissidence.

Le conseil a offert ses félicitations et remerciements aux membres du Centre culturel, au groupe de la Place publique ainsi qu'à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au succès remporté lors des fêtes de la Saint-Jean (semaine du patrimoine).

Le conseil a informé le ministère des Transports que des réparations urgentes s'imposent au tablier du pont Préfontaine-Prévost.

Le conseiller J.O. Vallancourt a donné avis de présentation d'un règlement afin de faire des travaux de réfection de pavage et trottoirs rue Mathieu, entre les rues Masson et Saint-Paul.

Un échange de terrains entre la ville et les constructeurs Loignon, Durand & Quevillon (Entreprises Somoca) a été accepté. Ces terrains sont situés près de la rue Moody en vue de tracé d'une rue depuis la rue de Hauteville dans Saint-Louis-de-Terrebonne. Le conseiller Daunais a enregistré sa dissidence.

Le conseil a offert ses félicitations et remerciements aux membres du Centre culturel, au groupe de la Place publique ainsi qu'à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au succès remporté lors des fêtes de la Saint-Jean (semaine du patrimoine).

Le conseil a informé le ministère des Transports que des réparations urgentes s'imposent au tablier du pont Préfontaine-Prévost.

Le conseiller J.O. Vallancourt a donné avis de présentation d'un règlement afin de faire des travaux de réfection de pavage et trottoirs rue Mathieu, entre les rues Masson et Saint-Paul.

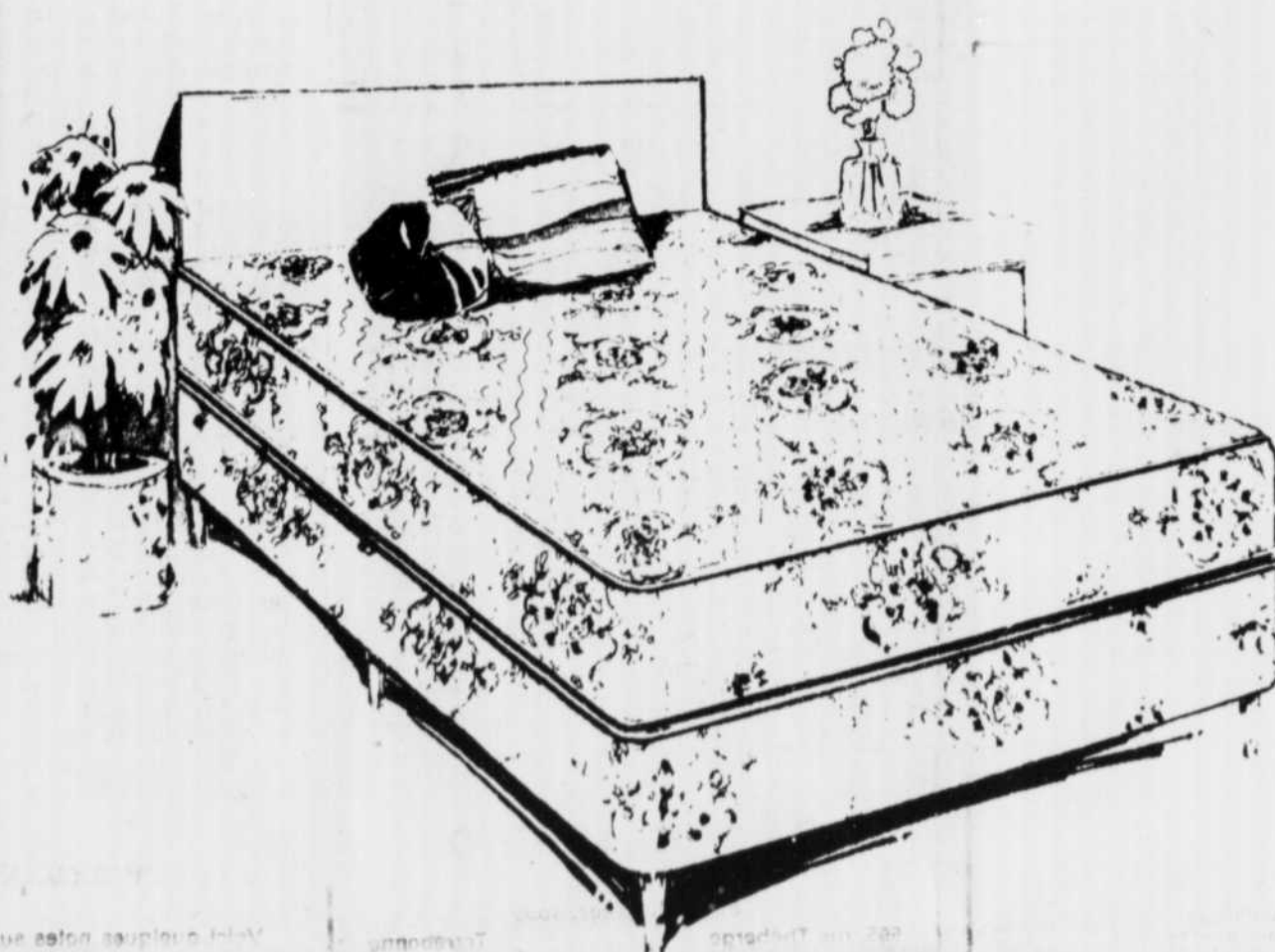
Un échange de terrains entre la ville et les constructeurs Loignon, Durand & Quevillon (Entreprises Somoca) a été accepté. Ces terrains sont situés près de la rue Moody en vue de tracé d'une rue depuis la rue de Hauteville dans Saint-Louis-de-Terrebonne. Le conseiller Daunais a enregistré sa dissidence.

Le conseil a offert ses félicitations et remerciements aux membres du Centre culturel, au groupe de la Place publique ainsi qu'à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au succès remporté lors des fêtes de la Saint-Jean (semaine du patrimoine).

prestige

Faites plaisir à votre dos

avec nos ensembles matelas
et sommiers



Ensemble
chiropédique 54" **229.⁰⁰**

Ensemble chiropédique
Queen Size **269.⁰⁰**

Ensemble Simmons 512
ressorts 54" **249.⁰⁰**

Ensemble Simmons
chiropédique Queen Size **259.⁰⁰**

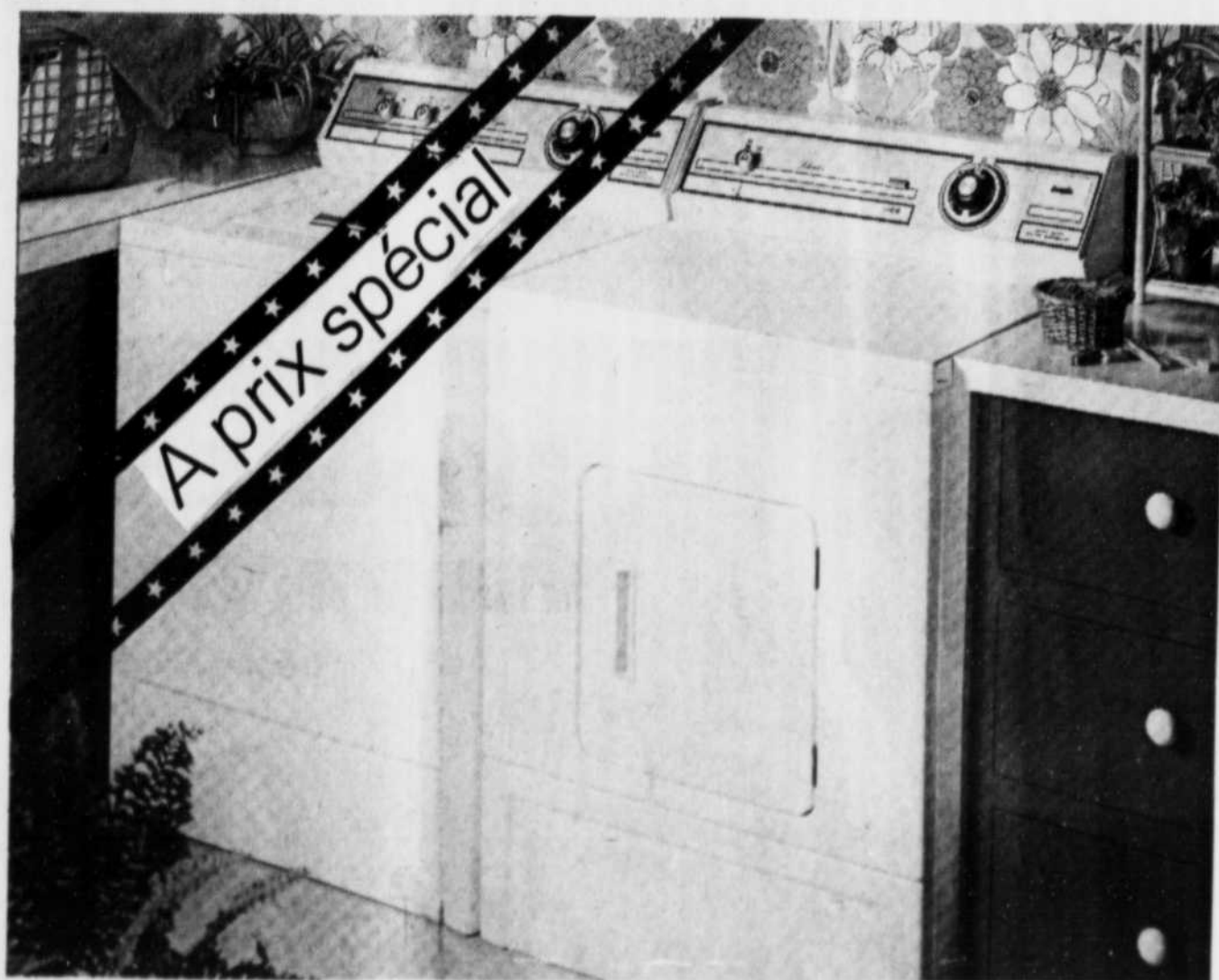
Ensemble 39"
chiropédique **149.⁰⁰**

Ensemble 39"
252 ressorts **89.⁰⁰**

Ensemble 54"
spécifications d'hôpital **209.⁰⁰**

Inqlis

Les machines à laver et les sècheuses automatiques
qui comblent tous vos désirs et même davantage



La machine à laver et la sècheuse
Liberator

prestige

prestige

prestige

prestige

ouimet

Meubles R. et P. Ouimet Inc.

1000, boul. des Seigneurs

Terrebonne

471-4119

Inqlis

conçoit et fabrique ses appareils
en pensant à vous

chez NAPOLI

Pizzeria Restaurant

PERMIS COMPLET DE LA S.A.Q.

100 SORTES DE PIZZAS

- SPAGHETTI
- RIGATONI
- LASAGNA

Livraison gratuite dans un rayon de 5 milles (frais de 50c pour plus de 5 milles)

LE PLUS GRAND CHOIX DE PIZZAS DE TOUT LE QUÉBEC

794, DES SEIGNEURS, TERREBONNE

Ouvert tous les jours de 10h30 a.m. à 1h p.m.
Vendredi et samedi de 10h30 a.m. à 3h a.m.

4 numéros de téléphone pour mieux vous servir:
471-9211
471-9219
471-9212
471-9213

RESTAURANT O FRITES DOREES

"SPECIAL"
Toute la journée du lundi
hot dog "Steamed" moitié prix
PROP.: CLAUDE SIMARD
(toujours le même)

521, Masson
(coin Langlois)

8h a.m.
à
11h p.m.

4
7
1
-
4
3
2
2

Bienvenue au chic, à l'accueillant

MOTEL LE SOMMET

Votre hôte: Jean Paul Clark

Spectacles toutes les fins de semaine

RESERVEZ MAINTENANT
pour vos réceptions, mariages
et autres occasions,
en appelant
471-6146

Nous pouvons organiser
tous genres de parties
de plaisir pour vous
S.V.P. appelez 471-6146

DISCOTHEQUE

le JEUDI SOIR
de 8h30 à la fermeture

au MOTEL
LE SOMMET

Le Conseil municipal de Terrebonne diffère sa décision pour le contrat des ordures

Ce n'est qu'à l'assemblée d'août du conseil municipal de Terrebonne qu'on connaîtra le nom de l'entreprise qui aura le contrat d'enlèvement et de dis-

position des ordures ménagères, du 1er janvier 1978 au 31 décembre 1982.

Les conseillers Claude Desjardins et Philippe Grenon auraient voulu que la meilleure offre recoi- soit celle de Enlèvement sanitaire des rebuts de Anjou, soit acceptée jeudi soir der-

nier mais les autres membres du conseil, sur amendement du conseiller Antonio Daunais, ont opté pour différer l'adjudication du contrat, alléguant qu'ils aimeraient avoir plus d'informations.

Cette entreprise avait soumis un prix par tête

d'habitant de \$8.45 alors que les autres soumissionnaires avaient donné un prix plus élevé.

Ce genre de contrat est adjudgé selon le nombre d'habitants dans la ville.

Au dernier recensement, Terrebonne comptait 11,631 personnes.

BP CANADA OBTIENT LE CONTRAT

La compagnie pétrolière BP Canada a obtenu le contrat d'un an pour la fourniture d'essences et de diesel pour la ville de Terrebonne, son offre étant la plus basse présentée jeudi soir dernier au conseil.

Pour la gazoline de catégorie 1, BP a soumis un prix de .8135, pour la gazoline numéro 2, .7615 et pour le diesel, .7085 le gallon.

Pour les mêmes catégories, Pétrolina, Impérial Oil et Shell offraient des prix plus élevés.

Constructions à Terrebonne

L'inspecteur en bâtiments pour la ville de Terrebonne, M. Jean Vézina, a fait rapport au conseil qu'il avait émis en juin des permis de construction pour une valeur de \$75,400 en tout.

De janvier à juin 1977, le service a émis des permis pour une valeur de \$1,633,750, à comparer à \$3,681,400 pour la même période l'an dernier.

728-9283

PERAIR MECANIQUE INC.

Air Climatisé - Réfrigération
Chauffage - Ventilation

3958 EST, RUE BELANGER,
MONTREAL, P. QUÉ. H1X 1B7

PIETERS RADIO T.V.

1319, ST-HENRI
MASCOCHE

vendeur autorisé:
Quasar
Toshiba-Sylvania
produits ménagers:
Gumey

Vente - Réparation
et location
Couleur - Noir et blanc

474-0438

SERVICE A DOMICILE

RESTAURANT MOON PALACE

Authentique cuisine chinoise

METS CHINOIS ET CANADIENS

LIVRAISON
RAPIDE ET GRATUITE.

471-9912

1425, chemin Gascon, Terrebonne Hôtel/Motel Le Sommet

Terrebonne demande des subventions pour les services policiers dans les villes du Québec

L'article 52 de la loi de police du Québec impose aux municipalités de cités ou de villes l'obligation de maintenir dans leurs territoires un corps de police.

Pourtant, certaines, à cause de circonstances particulières (Lachenaie est dans ce cas) n'ont pas encore obtenu cette obligation du Québec.

Les villes trouvent que le maintien de tels corps de police devient de plus en plus lourd et, à son assemblée du 7 juillet, le conseil municipal de Terrebonne a envoyé une résolution à l'Union des municipalités, au ministre de la Justice et au député Elie Fallu afin que le Québec contribue financièrement aux dépenses en cours.

est consacrée à la police. Le maire Paquin a donné un exemple de dépenses qui ne devraient pas normalement être absorbées par une ville: suite à une bagarre récente, les policiers ont dû parader en cour à Saint-Jérôme et la ville a déboursé \$204 pour trois jours de présence de ces hommes.

Le conseiller Desjardins a aussi mentionné le fait qu'à cause de limites territoriales dans un même arrondissement, plusieurs contribuables de municipalités voisines n'ont pas les services de policiers. Le cas est partout dans le nord de Terrebonne cotin à Lachenaie.

La construction dans Saint-Louis: \$1,436,200

Le responsable de la construction dans Saint-Louis-de-Terrebonne, M. Alain Racine, a fait rapport au conseil municipal qu'il avait émis, en juin, des permis pour un montant de \$1,436,200.

Vingt-neuf de ces permis ont été octroyés à la demande des constructeurs d'habitations Loignon, Durand & Quevillon, pour construc-

tion d'habitations dans les rues Lacasse et Quimper; ces seuls entrepreneurs comptent pour un estimé de \$961,500 dans le montant précité.

Douze autres permis pour maisons unifamiliales ont aussi été octroyés à autant de propriétaires dans différents secteurs de la municipalité.

Journées de piscines pour les jeunes

Le service de la récréation de la ville de Terrebonne offre des journées de piscine au Centre d'écologie de Mascouche (CEDEC) le vendredi après-midi, à tous les enfants de Terrebonne.

Les jeunes qui ne fréquentent pas les terrains de jeux devront d'abord obtenir un laissez-passer en se

rendant à l'aréna le mercredi matin.

Le départ se fait du terrain de la patinoire de l'île Saint-Jean à 13h15 et de l'aréna à 13h30. Le transport par autobus est gratuit mais les enfants doivent déboursier 75 cents pour l'entrée à la piscine. Ils sont de retour à Terrebonne vers 16h30.

Que fera-t-on pour la circulation au carrefour Masson?

L'anote que nous insérons récemment à propos du problème de la circulation automobile au carrefour Masson et Saint-Louis à Terrebonne, n'a pas eu encore d'écho chez les

membres du conseil municipal.

Nous nous demandons si on a au moins fait une étude de la question et si oui, quels en sont les résultats.

SALLE LE PATIO

- DISCOTHEQUE MOBILE
- SALLE CLIMATISEE
- LICENCE COMPLETE
- STATIONNEMENT FACILE

POUR RECEPTION
SHOWERS
MARIAGE
ANNIVERSAIRES
REPAS APRES
FUNERAILLES

179, Chapleau Terrebonne **471-4148**

DISCOTHEQUE MOBILE

CLAUDE et REJEAN
Pour tous genres de soirées, tous genres de musique, pour...

- MARIAGE
- PARTIES
- SALLES DE DANSE
- BAVAROISES

2 DISCOTHEQUES
A VOTRE DISPOSITION
Renseignements:

CLAUDE BEAUDOIN

471-4670
REJEAN TARDY
471-4802

VOUS DEMENAGEZ?

Où que vous soyez,
La Revue vous suivra

POUR VOUS ABONNER:

- Remplissez le coupon ci-joint
- Joignez un chèque de \$15.00
- Faites parvenir à:

La Revue
C.P. 55
Terrebonne

Veuillez me faire parvenir un abonnement d'un an:

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____

LE "Vieux Chef" JACQUES VOUS INVITE CHEZ-LUI!

600 Boul. Des Seigneurs

Terrebonne

DINER d'hommes d'affaires un spécial chaque midi

Plat du Vieux
Cuisse de grenouille
Steak au poivre
Tournedos Périgordine
Filet mignon Jardinère



Homard Thermidor
Brochette Orientale
Sole de Douvre
Coquille St. Jacques

TABLE D'HOTE du "Vieux" chaque fin de semaine

VENEZ GOUTER LA CUISINE A SON MEILLEUR!

La Calèche

Pour réservations: **"Le Vieux" 471-3728**

Le Conseil de Lachenaie forme des comités de négociations

Deux comités de négociation ont été formés par le conseil municipal de Lachenaie à son assemblée du lundi soir 4 juillet.

Le premier verra aux négociations et à l'entente à

intervenir avec les villes de Saint-Paul-l'Ermitte et Charlemagne à propos d'une conduite maîtresse de 24 pouces pour l'alimentation en eau potable du secteur est de Lachenaie

Plusieurs avis de présentation de règlements à Lachenaie

Le conseil municipal de Lachenaie a pris connaissance, à son assemblée ordinaire du lundi soir 4 juillet, des avis de présentation de règlements qui lui seront soumis au cours des prochaines réunions, comme suit:

• Avis du conseiller Fabien Beaudin pour changer le zonage dans un secteur de la municipalité situé au nord de l'autoroute 640. Aucune détermination de zonage précis n'existe dans cette partie actuellement. Le règlement amendé déterminera que cette zone sera à caractère industriel.

• Avis du conseiller James Fedak pour des travaux municipaux dans un nouveau secteur de construction du Domaine Lachenaie.

• Avis du conseiller Fabien Beaudin pour l'homologation du terrain 192, propriété de la ville, pour déterminer une occupation municipale seulement.

• Avis du conseiller Beaudin pour amender le règlement qui régit les chiens. Le conseil avait déjà adopté il y a un mois un amendement pour interdire aux familles la garde de plus d'un chien. M. Beaudin demande d'amender le règlement pour permettre aux

familles de garder deux chiens au lieu de un plus, un autre s'il s'agit d'une entreprise commerciale. Le permis municipal par animal sera de \$5 par année.

• Avis du conseiller Richard Piché concernant l'ordre public. Les nouvelles dispositions du règlement à adopter permettront à la Sûreté du Québec, gardienne de l'ordre dans la municipalité d'appliquer plus facilement son autorité il en sera de même dans le domaine de la circulation automobile.

• Avis du conseiller Beaudin pour permettre à la municipalité de bénéficier des montants à percevoir sur tout transfert de propriété, selon la loi du gouvernement du Québec adoptée à la dernière session.

• Avis du conseiller André Saint-Pierre pour reprendre les procédures en marge des travaux de pavage rues Cantin et Patrick, le nombre des propriétaires riverains indiqué sur le règlement déjà adopté n'étant pas conforme.

• Avis du conseiller Yvon Bisson pour autoriser les services municipaux nécessaires à l'implantation de 54 nouvelles propriétés familiales dans le secteur du Carrefour des Fleurs.

(Carrefour des Fleurs). Le conseil a accepté à sa majorité l'implantation de 54 nouvelles habitations dans ce secteur et on devra obtenir plus d'eau potable pour cette région. Le comité sera formé du maire, M. Roland Dupré et des conseillers Fabien Beaudin et Yvon Bisson. Le conseiller Yvon Beaulieu agira comme substitut.

Le second comité sera formé de M. le maire et des conseillers Fabien Beaudin et James Fedak, avec le conseiller Beaulieu comme substitut. Il aura comme mandat de voir aux intérêts de la ville et de la région en vue de la formation d'une commission intermunicipale avec Mascouche, Saint-Louis-de-Terrebonne et Terrebonne pour la centrale de filtration de la ville de Terrebonne.

Lachenaie trouve trop élevé le tarif de l'eau exigé par Repentigny

La municipalité de Lachenaie qui paye maintenant un tarif de 46,2 cents à la ville de Repentigny pour

l'eau potable qui alimente le secteur du Carrefour des Fleurs, protestera auprès des Services de protection

Allocation au Conseil

La loi des villes autorise les membres du conseil municipal à recevoir une indemnité calculée selon le chiffre de la population de chaque ville. Le maire reçoit 40 cents par habitant et chaque conseiller 13 cents.

Le conseil de Lachenaie qui recevait jusqu'à maintenant une indemnité calculée sur une population de 6,400 habitants, verra ces

montants augmentés à cause du recensement le plus récent, soit 7,328 habitants.

Le maire qui recevait jusqu'en décembre dernier au montant de \$2,560, recevra maintenant et rétroactivement depuis le 1er janvier 1977, un montant de \$2,931. Les conseillers avaient jusqu'à maintenant \$832 chacun; ils recevront, \$952.

Supplément à un entrepreneur

Une majoration de huit pour cent pour la dernière partie d'un contrat a été accordée par le conseil municipal de Lachenaie aux entrepreneurs généraux Paul Dubé & Fils, lors de la dernière assemblée du conseil municipal. Il s'agit de la dernière couche d'asphalte dans les rues Hall, Brière, Belcourt, Dumont, Lacelle, Gariépy et Sarrasin.

Le contrat avait été octroyé à la fin de 1975 et ce n'est que maintenant que l'entrepreneur terminera le contrat d'asphalte.

Subvention à l'Age d'Or

Le conseil municipal de Lachenaie, à la demande des responsables, a octroyé au groupe de l'Age d'or de cette ville, le montant du loyer d'un local de septembre à décembre au profit de cette nouvelle association locale. Il s'agit d'un montant variant entre \$200 et \$250.

Pour un bon coup de main!
Les Petites Annonces
471-3719





DRAPERIES

Aux Comptoirs de la Seigneurie
4780 boul. Des Seigneurs
(à l'ouest de la route 25)
Saint-Louis-de-Terrebonne

SERVICE A DOMICILE
471-6185

SPECIAL!
Pôles en bois 8' et accessoires
Reg.: 27.30
Spécial: 19.99

L'imagination au service du décor EN DRAPERIES



LES CAMIONS GMC 77



DE CATEGORIE MOYENNE
OFFERTS A DES PRIX IMBATTABLES.



PASSEZ LES VOIR CHEZ
Grenier Automobile
675 Boul. Des Seigneurs
TERREBONNE

CHEZ GRENIER
LE SERVICE EST BON PREMIER

SPECIAL VACANCE



LUMBERLAND

4 centres de rénovation pour mieux vous servir.
Prix valables jusqu'à 5 heures. Samedi le 16 juillet.

SAINTE-LEONARD 9055 boul. Pascal-Gagnon 225-6786	GREENFIELD PARK 647, Guelrie Taschereau Les Galeries Taschereau 672-6536	BOREAL 720, Montréal - Toronto (autoroute) Boul. Davel 694-0471	SHERBROOKE Grégory Lumberland Boul. Beaudry 565-4228
---	---	--	---

UN SUPPLEMENT DE LIVRAISON EST APPLICABLE SUR TOUS LES PRIX.



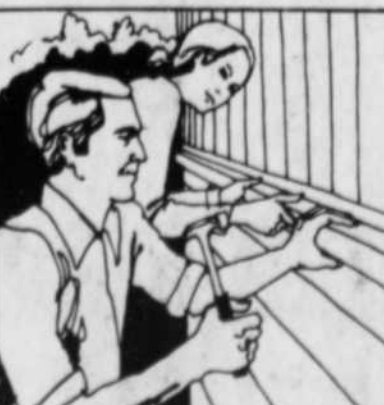
TABLE DE PIQUE-NIQUE
Epinette no.1, facile à assembler
Spécial de samedi matin, une par client
28" x 72" **15.95**



OUTILS A JARDINAGE
Tous les outils à jardinage et boyaux d'arrosage
25% de rabais



ENGRAIS
Vigro, Green Diamond 7-7-7, Peat Moss, Milorganite
25% DE RABAIS



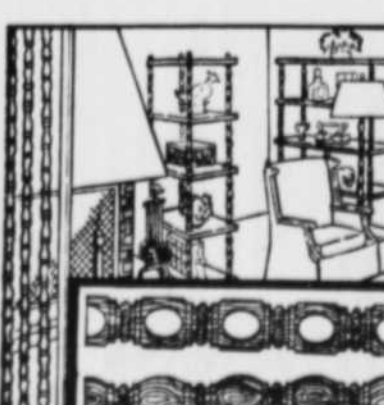
"LUXACLAD"
Revêtement horizontal: facile à entretenir, ne requière aucune peinture. Garantie de 10 ans. Tous les accessoires sont disponibles à nos magasins. 100 pi.ca.
64.95 boîte



"DECORAID"
Teinture à bois pour votre clôture
3 teintes: Séquoia, Cèdre, Noix
3 gallons pour 14.00
"REZ"
Teinture à bois
LIVRE PAYEZ ET EMPORTEZ
8.95 gal. 7.95 gal.



CLOTURE
Maille de chaîne
Acier recouvert de vinyl
9 gage
LIVRE PAYEZ ET EMPORTEZ
36" 37.50 32.36
42" 42.85 36.93
46" 48.00 41.50



MONTAGE MAGIQUE
Soyez créatifs avec ces pièces en bois façonnées au tour pour des tablettes pré-finies. S'assemblant d'innombrables façons. Finies ou non finies.
25% DE RABAIS

Au moins 350 inscriptions dans les terrains de jeux à Lachenaie

La réponse des enfants à l'appel lancé par la municipalité de Lachenaie pour les terrains de jeux cet été a été tellement enthousiaste, qu'il a fallu engager deux autres moniteurs. Cette décision a été prise par le conseil municipal à son assemblée du lundi soir 4 juillet.

Selon un rapport du responsable au service de la récréation, M. Noél, au moins 350 enfants se sont inscrits cette année. On a donc ajouté deux moniteurs et \$1,300 au budget déjà alloué.



RICHARD VACHON CONSTRUCTION

Réparation - Rénovation - Intérieur et extérieur
(FINITION EXTERIEUR EN BOIS)
Cabinets - Armoires

Remises de jardin en bois en démonstration
2245, Jacques-Cartier

Prix compétitifs - Satisfaction garantie
— ESTIMATION GRATUITE —
Saint-Louis-de-Terrebonne

Tél.: 471-4243

Beauté - Élégance
Rajeunissez votre cuisine

Evitez les intermédiaires, faites affaire directement avec l'entrepreneur et manufacturier



1500, Hansen
(par Chemin Gascon et rue Angora)
St-Louis-de-Terrebonne
471-1276

LES CUISINES C.T.H.

Armoires de cuisine
Vanités - Dessus de comptoirs moulés
Une exclusivité de
Les Maisons Thermo-Canadiennes Inc.

LES DECORS PARIS

TAPIS - TUILES - PRELARTS
- TAPISSERIES - MIROIRS

471-0829

198, ST-ANDRE

TERREBONNE

FRANK EXCAVATION INC.

1800, CHEMIN GASCON

471-4227

Tous genres de travaux
avec machineries modernes
François Cannatelli, prop.

EXCAVATIONS NORMAND BEAUREGARD INC.

EXCAVATION ASPHALTE

Vente et transport de:

terre - terre noire
sable - gravier
Service de
pelle mécanique

2316, St-Henri,
Mascouche
474-2580 - 2820

TERRASSEMENT AVEC
BULLDOZERS ET LOADERS

LES FOYERS SATANIKQUES

VENTE & INSTALLATION
DE CHEMINÉES &
FOYERS PRÉ FABRIQUÉS
selkirk metalbestos
DÉPOSITAIRE DES
FAMEUX POÊLES jotul

AGENT EXCLUSIF
POUR LA RÉGION DES
POÊLES atlanta FRANKLIN

185 saint-andré
terrebonne
471-1605



Les
77
sont
là!

CANUEL AUTOMOBILE

991, RUE MASSON

TERREBONNE

471-3766



FAITES NETTOYER
CHEZ

VIC

588-5566

LABRIE NETTOYAGE DE TAPIS

à la vapeur (deep steam)

Nous faisons aussi le nettoyage
des tapis d'auto et des mobiliers
de salon.

ESTIMATION GRATUITE

Tél.: 477-0751

D. LEMIEUX DRAPERIES

935, rue Saint-Michel
TERREBONNE

(Près du boulevard des Seigneurs,
une rue à l'est de la rue Moody)

471-9748

DRAPERIES
SUR MESURE

Service à domicile

Grand choix de tissus et couleurs

Décoration de valances

Confection de tous styles

Couvre-lit - Tapisserie -

Tapis - Tuiques - Prelart

VIANDES DE QUALITE



Spécialiste des viandes de BOEUF.
Commandes pour congélateurs avec
emballage gratis
et congelé si désiré

ADRIEN LIMOGES ET SON EQUIPE
garantissent votre satisfaction



SALAISSON ADRIEN LIMOGES INC.

126, RUE CHAPLEAU * 471-4470 * TERREBONNE



FAITS & GESTES

par Aimé Despatie

Le cahier Laval inséré dans La Presse du jeudi 7 juillet illustrait à la page 6, l'ancien pont de Terrebonne avec les cabanons de péagers et l'enseigne qui indiquait "Pont Payant," soit une photo qui date d'au moins une quinzaine d'années. On ne fait pas beaucoup d'efforts dans la boutique!

L'affaire des berges de l'île Saint-Jean rebondit dans l'actualité. On resasse de vieilles histoires qu'on croyait classées. Il est même un contribuable de l'île qui a tenu à nous dire: "Je vous l'avais bien dit il y a deux ans que ce serait une catastrophe si on laissait les berges dans le domaine public! Le monsieur n'a pas compris que des aménagements de l'ampleur qu'on veut donner au projet ça prend des années avant de se concrétiser. C'est bien la marque de notre époque de vitesse de penser qu'on peut tout avoir en frappant du bout de la baguette magique, comme à la télévision.

Le citoyen moyen de la région se demande parfois comment il se fait qu'à certaines périodes on manque d'eau potable dans les maisons. L'article que nous publions cette semaine à propos de la construction domiciliaire dans les quatre villes du territoire répond à cette question. On sera peut-être surpris de savoir que dans Lachenaie, Mascouche, Saint-Louis et Terrebonne, quatre municipalités desservies par la centrale de filtration, on a créé au cours des six premiers mois de 1977, 645 nouveaux logements!

Le ministre du Travail dans le cabinet Lévesque M. Jacques Couture, n'a pas hésité une seconde à participer à une réception offerte par le consul général des États-Unis à Québec, à l'occasion de l'anniversaire de la déclaration de l'indépendance des États-Unis. Aurait-il accepté une telle invitation si elle était venue d'un pays aussi "étranger" que le Canada?

Lire Balzac constitue une vaste entreprise. Mais quelconque même à bien cette tâche s'aperçoit qu'Honoré de Balzac a tout vu, tout compris, tout décrit et que, en ce moment même nous vivons encore une sorte de "régime" Balzac. Avec une régularité imperturbable, les éditions de cet auteur colossal se succèdent depuis le milieu du XIXe siècle et les travaux sur l'auteur de la Comédie humaine s'accumulent. Le lecteur de 1977 accouche dans Balzac de son propre moi raconté il y a 120 ans par un gros monsieur réactionnaire qui pensait et écrivait déjà plus vite qu'un ordinateur.

Les "mufflers" Hollywood ("silencieux" ça ne mène pas assez de bruit), les motocyclettes pétrifiantes, la cacophonie des klaxons après les mariages, les stéréos des voisins "au bout" comme on dit couramment, tout cela c'est de la pollution par le bruit que l'on ne devrait plus endurer dans une ville civilisée. Les gens qui utilisent ces méthodes ont une mentalité enfantine ou souffrent d'un complexe de "M'as-tu-vu."

Chaque fois que nous mentionnons aux membres du conseil municipal ou au directeur des Travaux publics le fait que les trottoirs dans le Vieux-Terrebonne sont dans un état déplorable et indignes d'une ville comme la nôtre, on nous répond que le budget ne permet pas une telle dépense et que ce sont les propriétaires riverains qui devraient payer pour ces réparations. La ville de Terrebonne n'est quand même pas au bord de la mendicité ou de la tutelle, que diable! et si un programme de reconstruction annuelle était mis sur papier on pourrait refaire, graduellement, tous les trottoirs de cette partie de Terrebonne.

A ce propos, avez-vous remarqué que ce n'est que depuis que la ville utilise de grosses machines qu'on se plaint de l'état des trottoirs? Nous ne connaissons pas les méthodes qu'on emploie pour le déneigement mais ils nous semble que si les responsables de la niveleuse laissent un peu de neige et de glace le long des trottoirs au lieu de les raser comme ils le font chaque hiver, on pourrait les faire durer beaucoup plus longtemps. Actuellement, la lame de la niveleuse est dirigée directement sur la bordure et érafle le ciment. Il devrait y avoir moyen d'agir autrement, il nous semble.

Laissons l'hiver et ses glaces (elles viendront assez vite) et notons le fait qu'en été, dans la région, quand on n'utilise pas les boyaux d'arrosage pour les gazons, on ne manque jamais d'eau potable dans les maisons. On ne le répètera jamais assez: l'arrosage des gazons est un pur gaspillage, de la folie pure. Même lorsque le débit de l'eau sera accru à la fin des travaux de l'agrandissement de la centrale, les villes devraient adopter un règlement permanent pour interdire tout arrosage durant l'été.

Etonnant de constater qu'il n'y a plus personne dans la ville de Terrebonne qui ricane quand on mentionne l'île des Moulins et la restauration des immeubles historiques. C'était bien différent il y a une dizaine d'années...

Pour terminer, ces mots pour rire tirés d'une édition récente de L'Equipe, journal de la Banque Provinciale: Dans les petites annonces, "A vendre, maison de campagne. Loin de la route. Si tranquille qu'on entend tomber les échelles..." Et celle-ci: "Au Louvre, à Paris, le touriste devant la Vénus de Milo: "C'est vraiment la femme idéale. Un corps pareil et pas de bras pour se défendre!"

L'imprimerie de la feuille d'OR

471-8657

Cartes d'affaires - enveloppes
factures - circulaires

REPARATION DE DACTYLOS - CALCULATRICES
133 Chapleau, Terrebonne



là, tu parles
à mon goût!

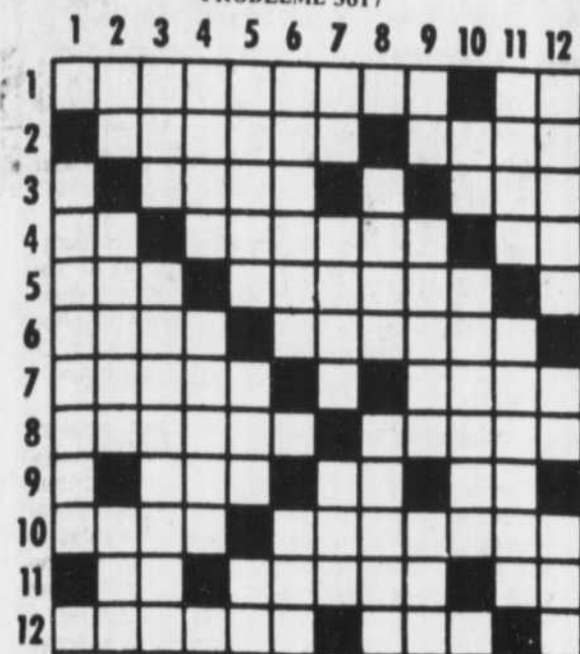
BOB MARION, distributeur



LIMITÉE - FAUT SE PARLER

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSÈRE

PROBLEME 3617



HORIZONTALEMENT

- 1- Qui sert à élever. - Saint.
- 2- Copier. - Se dit du cheval qui lève les pieds de derrière.
- 3- Se servir de. - Nouveau.
- 4- Dans. - Prén. féminin. - Aussi.
- 5- A vous. - Père d'Andromaque.
- 6- Du verbe être. - Sorte de siège (pl.).
- 7- Masse de neige durcie qui est à l'origine d'un glacier (pl.). - De bouche.
- 8- Espaces sablés. - Nous nous servons de.
- 9- Plate-forme flottante. - En les. - Mesure des Chinois.
- 10- Cache, ne dit pas. - Demis.
- 11- Mont. - Mesure pour les liquides. - Poss.
- 12- Joie. - Légumineuse.

VERTICALEMENT

- 1- Qui revient, qui plaît.
- 2- II, inversé. - Prendre des mémoires. - Camarade.
- 3- Touché. - Qualité d'une chose sévère.
- 4- Dirige son coup vers. - Chambre haute.
- 5- Gros singe. - Les siens. - Post-scriptum.
- 6- Relations, rapports. - Miette (vx).
- 7- Inf. - De plus. - Agent politique de Louis XV.
- 8- Ustensile de cuisine. - Qui est en usage.
- 9- Route rurale. - Fils d'Hellen. - Trois fois.
- 10- Seul, premier. - Huile volatile extraite de la fleur d'oranger.
- 11- Ch. l. de c. (Orme). - Matière purulente qui sort des ulcères (pl.).
- 12- Ville d'Asie mineure. - Louis (abrév.). - Petite poche.

solution en page 21



471-1661



Bernard Rivet
PHOTOGRAPHE

4570 COTE TERREBONNE
ST-LOUIS DE TERREBONNE
JON 1N0

NETTOYEUR TERREBONNE

471-2266

NETTOYAGE - PRESSAGE - TISSAGE
REPARATIONS - CHEMISES - TAPIS - SUEDE
DRAPERIES - ENTREPOSAGE

- PAR TELEPHONE • PAR CARTE
- A DOMICILE REGULIEREMENT

Raymond Crevier, propriétaire

102, rue Lepage

Terrebonne

BOUCHERIE FORGET

3575, CHEMIN COMTOIS

477-1002

St-Louis-de-Terrebonne

Viandes pour
congélateurs

NOUVEAU - NOUVEAU

commandez dès maintenant votre pierre naturelle pour votre maison



DES PRIX IMBATTABLES

Pierre à construction tel que: Pierre rustique, Crasystone,
Pierre à patio, Cailloux et importés

SPECIAL DU MOIS

Cailloux ronds \$30.00 LA TONNE, livré

POUR COMMANDE TELEPHONIQUE

APPELEZ M. BOURGOUIN 477-0735



L'EQUIPE "PEE WEE" de Terrebonne, pilotée par Alain Lachapelle, Raymond Lafrance et Rosaire Langlois, photographie dimanche matin avec le président et responsable du baseball mineur.

Au baseball: championnats régionaux Lanaudière FBAQ à Joliette et Mascouche

Dans la ronde d'éliminatoires régionales pour les Championnats Provinciaux de la Fédération du Baseball Amateur du Québec, les joueurs de Terrebonne ont quand même fait assez bonne figure, considérant le fait qu'aucun d'eux a évolué dans des équipes inter-cité.

CATÉGORIE PEEWEE

Dans la catégorie Peeewee pilotée, par Alain Lachapelle, Raymond Lafrance et Rosaire Langlois, tous les joueurs ont fait un effort surhumain samedi, alors qu'après avoir gagné la partie d'ouverture au compte de 7 à 0 au dépens de l'Assomption, en 16 manches, ils ont dû basser pavillon au compte de 7 à 4 Joliette. Dimanche encore un peu fatigué de leurs 22 manches de jeux de la veille ils, se sont inclinés devant les joueurs de Mascouche au compte de 15 à 4; dans ce match le Mascouche a démontré de bon lanceurs au monticule. Dans la dernière partie dimanche, nos porte-couleurs n'étaient pas de taille au Repentigny

"AA" alors qu'ils s'inclinent au compte de 10 à 0.

CATÉGORIE MOUSTIQUE

Dans cette catégorie également, les joueurs et instructeurs, qui ont tous fait merveilleusement, démontraient l'inexpérience du calibre inter-cité, mais tous ont quand même fait très bonne figure, même en ayant des difficultés innatendues, telles que l'arrêt de la 1ère partie à 4 reprises à cause de la pluie. Cette première partie a duré plus de 3 heures et nos petits portes-couleurs pilotés par Jacques Monette, Jacques Forget et Michel Vaillancourt ont réussi à revenir de l'arrière et remporter difficilement la victoire aux dépens de l'Assomption, au compte de 10 à 6 dans la deuxième partie qui a débuté plus de 2 heures en retard, Terrebonne a baissé pavillon au compte de 17 à 8 aux mains de Joliette.

Après six heures sur le terrain nos petits héros retourneront à Terrebonne épuisés. Dimanche encore fatigués de la veille, ils ont quand même fait un effort

extraordinaire pour remporter une victoire importante contre Mascouche 6 à 2. Cette victoire leur fait tout oublier la journée de samedi et les instructeurs, comme les joueurs étaient tous prêts à rencontrer l'équipe tout étoilée "AA" de Repentigny. Encore là tous furent très déçus et démoralisés; alors que les responsables du terrain de Mascouche, les arbitres et l'équipe de Repentigny les firent attendre plus d'une heure avant de disputer leur 4e partie. En effet le Repentigny s'était enregistré dans un autre tournoi, et pour l'organisation de Repentigny, l'élimination Régionale FBAQ était moins importante, car tous savent très bien qu'au moment où les dirigeants de la FBAQ provinciaux auraient à prendre une décision, elle serait en faveur du Repentigny. De toutes façons, les joueurs et les instructeurs ont attendu sportivement ces MESSIEURS ET GENTILHOMMES IMPORTANT DE REPENTIGNY qui les ont écrasés au compte de 27 à 7. En plus de les écraser et de profiter de l'inexpérience des joueurs et des instructeurs du Terrebonne, les instructeurs ont eut le front de passer la



L'EQUIPE "MOUSTIQUE" qui représentait Terrebonne aux championnats régionaux en fin de semaine. On reconnaîtra les responsables, Raymond Marsolais, Jacques Monette, Michel Vaillancourt, Jacques Forget et J.M. Lecours.



Le baseball est toujours très populaire à Mascouche. Cette photo prise dimanche au parc Gilles Forest démontre le bien fondé de nos affirmations. (photo: LE DECLIC)

remarque suivante au banc des joueurs du Terrebonne à chaque manche: "Vous n'avez pas honte de vous faire battre ainsi."

CONCLUSION

Les instructeurs et les joueurs ont démontré à leurs adversaires leur esprit sportif en représentant la Ville de Terrebonne fièrement et honorablement.

Tous ont pu profiter d'une très bonne expérience d'un tournoi et d'une compétition.

Le comité, représenté par son président Raymond Marsolais, son vice-président, M. Rosaire Langlois et

le Responsable du Baseball M. Jean Marie Lecours, en assistant à ces 8 joutes ont un bagage de notes pour améliorer les prochaines rencontres du genre. Il faut souligner que ce tournoi régional FBAQ Lanaudière

est une première. Un "MERCI" aux parents et spectateurs qui se sont déplacés pour encourager les joueurs de Terrebonne.

GRENIER AUTOMOBILE

**MUSTANG 73
1,985.**

675 BOUL.
DES SEIGNEURS

471-3746

LAURENT BRISSON

ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN52 RUE FRANCINE
LA PLAINE

478-1998



DEPOSITAIRE DES FOYERS

BLAZE



MANCHESTER-PIERCE

- DISPONIBLES EN 6 COULEURS ET NOIR MAT

- FINI PORCELAINE, A L'EPREUVE DES EGRATIGNURES

- CHEMINEES PRO-JET, OFFRANT LE MAXIMUM DE SECURITE



FIREHOOD



AZTEC



GEMINI



MAJESTIC THULMAN

SPECIAL

POELE FRANKLIN

179.95



Donnez cet accent de réelle amitié avec un poêle réel et traditionnel du passé. Le Franklin au bois est fini noir mat. Une grande variété d'accessoires sont disponibles.

950, boul. des Seigneurs
TERREBONNE

471-6153

Le kiosque d'artisanat de la Place du Marché a fait des heureux

PROVINCE DE QUEBEC



LA COMMISSION SCOLAIRE DES MANOIRS AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné que le Conseil des Commissions de la Commission Scolaire des Manoirs, lors d'une séance régulière, tenue le 26 avril 1977, au 775, rue Saint-Louis à Terrebonne, a adopté une résolution à l'effet d'acquiescer aux (6) locaux modulaires pour être additionnés à son école St-Joachim située au 3709, rue Villeneuve à la Plaine P.Q.

Conformément à l'article 312 de la loi de l'Instruction Publique, tout contribuable intéressé peut, dans les quinze (15) jours suivant le présent avis, prendre connaissance du texte entier des résolutions adoptées à cet effet, et ce, au Centre Administratif de la Commission Scolaire, au 775, rue Saint-Louis à Terrebonne, durant les heures d'ouverture du bureau.

Les détails de ce projet pourront vous être donnés au bureau du directeur de l'équipement de la Commission Scolaire des Manoirs, pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit de 8:30 heures à midi, et de 13:00 heures à 16:30 heures, à compter du 7 juillet 1977 jusqu'au 15 juillet 1977, ainsi que du 1er août 1977 jusqu'au 10 août 1977.

N.B. les bureaux de la Commission Scolaire des Manoirs, sont fermés pour les vacances annuelles du 15 juillet 1977 à 16:30 heures, jusqu'au 1er août 1977 à 8:30 heures.

Donné à Terrebonne, ce
7ième jour du mois de
juillet 1977

MARCEL THEORET
Directeur Général

PROVINCE DE QUEBEC



LA COMMISSION SCOLAIRE DES MANOIRS AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné que le Conseil des Commissions de la Commission Scolaire des Manoirs, lors d'une séance régulière, tenue le 17 mai 1977, au 775, rue Saint-Louis à Terrebonne, a adopté une résolution à l'effet d'acquiescer une parcelle de terrain de la succession de Josephat Thoun de Lachenaie, pour agrandir la cour de son école Jean de la Fontaine située au 3361, rue Notre-Dame à Lachenaie, P.Q.

Conformément à l'article 312 de la Loi de l'Instruction Publique, tout contribuable intéressé peut, dans les quinze (15) jours suivant le présent avis, prendre connaissance du texte entier des résolutions adoptées à cet effet, et ce, au Centre Administratif de la Commission Scolaire, au 775, rue Saint-Louis à Terrebonne, durant les heures d'ouverture du bureau.

Les détails de ce projet pourront vous être donnés au bureau du directeur de l'équipement de la Commission Scolaire des Manoirs, pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit de 8:30 heures à midi et de 13:30 heures, à compter du 7 juillet 1977 jusqu'au 15 juillet 1977, ainsi que du 1er août 1977 jusqu'au 10 août 1977.

N.B. Les bureaux de la Commission Scolaire des Manoirs, sont fermés pour les vacances annuelles du 15 juillet 1977 à 16:30 heures, jusqu'au 1er août 1977 à 8:30 heures.

Donné à Terrebonne, ce
7ième jour du mois de
juillet 1977

MARCEL THEORET
Directeur Général

PROVINCE DE QUEBEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES MANOIRS

AVIS PUBLIC

A TOUS LES NOUVEAUX RESIDENTS DU TERRITOIRE.

Inscription des élèves pour 1977/1978: à la maternelle
à l'élémentaire
au secondaire

AVIS à tous les parents dont les enfants ne sont pas encore inscrits pour l'année scolaire 1977/1978, particulièrement aux parents nouvellement arrivés sur le territoire de Terrebonne, de Mascouche, de Lachenaie, de la Plaine et de St-Louis de Terrebonne: vous devez vous présenter à l'école la plus rapprochée de votre domicile ou au centre administratif, 775 rue St-Louis à Terrebonne, dès maintenant.

Pour renseignements: 471-6605 (demander le service de l'enseignement.)

Donné à Terrebonne
ce 30ième jour de
juin 1977

CLAUDE HAMER
secrétaire général

Mesdames Estelle Clark et Thérault, exposantes au kiosque d'artisanat lors des fêtes de la Saint-Jean ont distribués des articles d'artisanat confectionnés par elles à des personnes qui ont rempli le coupon de participation. Le tirage au sort a mérité à quatre personnes tapis de laine, poupées de formes sculptées et napperons... soit Mme. Johanne Savoie de Terrebonne (tapis), Jean-Guy Therrien et Louise Bouchard (poupées) et Mme. Gisèle Bélanger (napperons.)

INCORPORATIONS

Le ministère des Co-operators, Coopératives et Institutions financières a fait les annonces suivantes pour l'incorporation de compagnies dans l'édition du 2 juillet de la Gazette officielle du Québec:

Changement du nom Alexander Volkswagen Inc. De Saint-Louis-de-Terrebonne, pour Automobiles Alexander Inc.

Des lettres patentes ont été émises aux entreprises suivantes:

La Bijouterie Le Coffret d'or Inc., à Mascouche; Les Constructions Alarie & Slight Limitée, au 154, rue Saint-Isidore, Sainte-Anne-des-Plaines; Les Investissements Laurent Cousineau et Fils Inc., au 3550, Côte de Terrebonne, Saint-Louis-de-Terrebonne; Transport Pierre Villeneuve & Fils Ltée, au 3902, rue Villeneuve, La Plaine.

Approbation d'un règlement

Le directeur des Services de protection de l'environnement, M. Gilles Jolicoeur a informé le conseil municipal de Terrebonne qu'il avait approuvé le règlement d'emprunt en vue de l'établissement de services municipaux pour le secteur ouest de la rue Saint-Louis, où seront érigés plusieurs immeubles d'habitation par les constructeurs Laignon, Durand & Quevillon. Il s'agit d'un investissement de \$1 million.

Il ne reste plus maintenant que l'approbation de la Commission municipale du Québec.

Des permis pour \$130,000 à Lachenaie

Le coordonnateur technique de la ville de Lachenaie M. Léonne Pilon, a fait rapport au conseil municipal qu'il avait émis en juin des permis de construction pour un montant global de \$130,300.

Il y a eu trois permis pour des habitations nouvelles de \$40,000 et \$28,000 chacune, soit \$108,000. Les autres permis étaient pour des dépendances, abris d'autos, garages, etc...

POUR VOTRE PUBLICITE

la revue

471-3719

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

04-07-77L'ASSOMPTION

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
DOYON, Roger	Centre Commercial, "Carrefour Mascouche", rue Masson, Mascouche	1 épicerie

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et ASSERMENTÉE dans les 15 jours du présent avis au:

SECRETAIRE GENERAL
Case postale 200, Place D'Armes, Montréal, P.Q.



PROVINCE DE QUEBEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES

Sainte-Rose - Ville de Laval

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné qu'à une session des commissaires d'écoles de cette municipalité tenue le cinquième jour du mois de juillet mil neuf cent soixante-dix-sept, la résolution suivante a été adoptée:

Résolution d'emprunt au moyen d'obligations pour financer le budget d'immobilisation 1977-1978;

ATTENDU qu'il y a lieu de pourvoir au financement d'immobilisations pour l'exercice financier 1977/78;

ATTENDU QUE le coût des dépenses d'immobilisations à pourvoir par ce financement s'établit comme suit:

art. 4.3 Aménagement primaire des cours d'écoles polyvalentes	87,500.
Art. 5.1 Mobilier, appareillage, outillage et matériel roulant	187,166.
Art. 5.3 Projets à caractère physique	229,608.
SOUS TOTAL: 504,274.	
PLUS:	
Environ 4% pour les frais d'émission	20,226.
TOTAL: 524,500.	

ATTENDU QUE la commission scolaire ne peut acquitter les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt à long terme.

En conséquence:

Monsieur JEAN-GUY LACROIX, commissaire propose qu'une résolution soit adoptée à cette fin, et qu'il soit énoncé par cette résolution ce qui suit:

ARTICLE 1: Les commissaires d'écoles pour la commission susdite ordonnent, par la présente, l'exécution au cours de l'année 1977/78, des travaux ci-haut mentionnés (qui doivent être considérés étant ici au long énumérés) dont la somme prévue se chiffre à \$504,274.

ARTICLE 2: Les commissaires d'écoles s'obligent en outre à contacter pour les fins susdites, un emprunt maximum de \$524,500 (cf. total ci-haut) en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 9 1/2 l'an, devant être amorti en une période de dix ans, et à réaliser le dit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence du dit montant.

ARTICLE 3: Les obligations, représentant le capital, seront émises en valeurs nominales de \$500 ou de multiples de \$500. Chacune de ces obligations sera munie de coupons détachables représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de l'obligation.

ARTICLE 4: La date d'émission des obligations sera fixée au 1er janvier 1978. Elles seront remboursables, au pair, par séries au cours d'une période de dix ans à l'échéance indiquée sur celles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé après l'ouverture des soumissions.

ARTICLE 5: Elles seront remboursables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas à toutes les succursales de la Banque canadienne nationale situées dans la province de Québec. Les fonds que la commission scolaire affectera au remboursement des obligations et au paiement des coupons seront déposés, dans un compte spécial, à la succursale de la dite banque à Sainte-Rose, dont l'adresse exacte est 226 boulevard Sainte-Rose, Sainte-Rose, Ville de Laval.

ARTICLE 6: Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 9 1/2 l'an, lequel sera payé semi-annuellement le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, sur présentation et remise à échéance des coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

ARTICLE 7: Elles seront signées par le président et contre-signées par le directeur général. Un facsimilé de leur signature sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.

ARTICLE 8: Elles ne seront pas remboursables par anticipation.

ARTICLE 9: Par la présente résolution, il est décrété qu'il soit imposé sur les bien imposables de la municipalité scolaire une taxe annuelle suffisante pour acquitter le service de la dette annuel de cet emprunt, capital et intérêts, conformément à l'échéancier qui sera établi après l'ouverture des soumissions. (Article 231, chapitre 235, S.R.Q. 1964 et ses amendements.)

ARTICLE 10: Au cas où le montant de l'une des dépenses mentionnées à l'Article 1 serait moindre que celui prévu, le montant disponible pourra servir à défrayer l'une des dépenses dont le coût serait plus élevé que celui décrit à l'Article 1 pour autant que l'application des règles budgétaires régissant l'approbation des budgets d'immobilisation soit respectée.

ADOpte UNANIMEMENT

Donné à Sainte-Rose, ville de Laval, ce septième jour du mois de juillet mil neuf cent soixante-dix-sept.

ROLAND GRATTON
Secrétaire Général

PETITES ANNONCES

1. PAR TELEPHONE

à 471-3719
Tarif: \$1.75 les vingt premiers mots et 10 cents pour chaque mot supplémentaire.

2. PAR LA POSTE:

Petites annonces.
C.P. 55, Terrebonne
Tarif: \$1.35 les vingt premiers mots et 5 cents pour chaque mot supplémentaire.

3. AUX ENDROITS SUIVANTS:

Pharmacie Messier, 546, rue Masson, Terrebonne.
Pharmacie Mathieu, 900, boul. des Seigneurs, Terrebonne.
Pharmacie Mainue, Centre professionnel, Mascouche.
Pharmacie Lupien & Bergeron, 3011, Sainte-Marie, Mascouche.
Tarif: \$1.35 les vingt premiers mots et 5 cents pour chaque mot supplémentaire.

A VENDRE Divers

Equipement de bar laitier, cause maladie. Machine à crème glacée moulée Electrolux, encore sur garantie, fontaine de luxe, dipp pour chocolat, le tout \$4,500. tel 471-0933 (22-29-6)

Brasères Bikini, deux pièces sur mesure, satisfaction garantie, irai à domicile. 477-0468 (13 juil. P)

Remorque de location, à vendre, \$375. Marque TEL. s'adresser à 471-8030 (20 juil. inclus)

Kawasaki 90, 1972, 2,469 milles excellente condition, \$350.00 471-6774 (29-6P)

terrains boisés subdivisés 150 x 107, service d'aqueduc, construction domiciliaire, Domaine du Repos, route 335 nord, Ste-Anne des Plaines, tel. 478-0429 ou 478-0343 (3 août incl.)

Poêle à Bois, bien propre. Frigidaire commercial deux portes. 382-6886 (29-6P)

2 clickers, très bonne condition, 24 x 58 de grandeur. Tel: 666-1215 ou 663-3600 (29-6-13-20)

Mobilier de salon, colonial neuf, deux morceaux, \$179.00 471-1062 et 471-3440 (20 juil. incl.)

Freighter à vendre, 18 pieds, neuf, prix à discuter, 471-8550 (29-6-13P)

Equipement: camion Ford pick-up 1974, extérieur blanc, intérieur noir 20,000 milles, millage garanti, moteur 350, Automatique, servo-freins servo-direction, radio AM-FM, cassette, en parfait ordre. 666-1215 ou 663-3600 (29-6-13-20)

2 Clickers, très bonne condition, 24 x 58 de grandeur. Tel à 666-1215 ou 663-3600 (6-13-20-27)

Equipement: camion Ford, Pick-up 1974, extérieur blanc, intérieur noir 20,000 milles, millage garanti, moteur 350, Automatique, servo-freins servo-direction, radio AM-FM cassette, en parfait ordre. 666-1215 ou 663-3600 (6-13-20-27)

Freighter à vendre, 18 pieds, neuf, prix à discuter, 471-8550 (29-6-13P)

Congélateur commercial, 12 pieds, 6 mds d'usage, 2 tablettes, capacité 2 tonnes, \$1,500. 471-0933 (6-13-20)

Foin à vendre, sur le champs, mil et tréfle à Lachenaie, 471-8802 (6-13)

8 Chiots Braque Allemands, enregistrés, de lignée Champion. Prix: \$100/chacun. 474-1744 (6-13P)

Poêle à bois, fournaise à bois, trailer 8 x 10 pieds, baril plastique et bois, niche à chien, bureau d'enfant 478-2394 (6-13)

Mobilier de salon colonial, neuf, deux morceaux, \$179. 471-1062 et 471-3440 (20 juil. inclus)

GRENIER AUTOMOBILE

PONTIAC
LAURENTIAN 76
3,925.

675 BOUL.
DES SEIGNEURS
471-3746

PAYSAGISTE DES MILLE-ILES Entr.

- Plantation • Terrassement
- Rocaille • Patios • Trottoirs
- Taille d'arbres, etc. • Engrais
- Nettoyage de terrains

Spécialité: tourbe cultivée
A VENDRE: Sable - Topsoil - Terre noire

870, rue de Grandchamp,
Saint-Louis-de-Terrebonne

471-4357

A vendre, 1 four au gaz, pour pizza gros modèle pour pizza et tartes-1 case réfrigérée, au gaz, mural, pour dessert, en sténoles-2 poêles à hot dog, \$75, chacun, en sténoles-1 poêle steamer, 4 plats de sténoles-1 toaster commercial-1 table à salade, 4 pieds, avec son unité, en sténoles-1 plaque à frire, au gaz, en sténoles-1 table à salade, 4 pi. avec son unité de sténoles-1 poêle patate frite, au gaz, modèle de table-2 steamer bain-marie-1 poêle infra-rouge, au gaz, en sténoles-1 rotissoire, 8-8-Que, 24 poulets au gaz-1 machine à additionner \$40.-1 bicyclette de fille, C.C.M., \$30.-1 poêle à café, 4 ronds, Silenx-1 plaque à frire, au gaz, sténoles-1 hotte de ventilation, sténoles-1 frigidaire à cubes de glace, 150 lbs. par jour. S'adresser après 5h à 753-7351 ou 756-1909, Joliette, (6-13)

Tente roulotte Steury 1971, toit réglable, auvent; 8 places, très bonne condition pour information: 471-0209

Set de chambre, bureau tripe 80", poêle électrique. Tel: 259-8921 le soir avec matelas et sommier Beautyrest

Suzuki 500, 1971, excellente condition, \$800. 477-8645

Tondeuse à gazon à vendre, poêle électrique combiné à l'huile, poêle à bois pour cabane à pêche, chaise à bois toute grandeur- grande, 2 aères en métal de 12 pos, 2 barils d'huile, moteur hors bord Mercury 9.8, trailer. 471-8550 (13-20-27 P)

Plus de 500 chaises thermos à vendre, grandeur 49 X 50 de \$3 à \$5. Aussi, bois de construction 2 X 8 12 pieds \$3 chaque- 471-4495 (13-20-P)

Set de cuisine, style canadien moderne, en chêne massif, fini naturel \$350.00-471-4578

50 planches de bois de grange à vendre 471-3449 (P)

un lit d'auto Gendron, une chaise de bébé, une marchette, le tout très propre, belle aubaine. Informations 471-6625 ou 569-5880 (le soir) (13-20)

Bombardier ski doo, 1974, très propre, cause de décès, \$425.00 tel. 471-8483

directement du manufacturier

MATELAS -MEUBLES PEINTS
ET NON PEINTS
COUPONS ET TISSUS A LA
LIVRE OU LA VERGE

Ameublements
ANDREA

2611, boul. St-Charles,
Lachenaie - 471-4163

A LOUER

LES TERRASSES DESJARDINS

LOGEMENTS 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2

- Taxes comprises dans le loyer
- Système d'intercommunication
- Système intégré de TV par câble
- Insonorisé
- Stationnement extérieur avec prise électrique

SITUES rue Charles-Aubert, Lachenaie
près de Terrebonne

Vue magnifique sur la rivière
Endroit tranquille

POUR OCCUPATION MAI-JUIN-JUIL.

En location immédiatement à

Construction M.E.C. Inc.

OUVERT POUR INSPECTION:

Lundi au vendredi: 9h à 5h

Samedi et dimanche: 2h à 6h

471-0509 ou 471-4423

La Seigneurie

Logements modernes à louer

A) 3 1/2 app. non-meublé - B) 4 1/2 app. non-meublé -

chauffage, concierge, déneigement, éclairage, eau chaude, taxe d'eau, 1 stationnement avec prise électrique incluse. \$177. à \$194. par mois. Bail jusqu'au 30 juin 1978.

Téléphone: Concierge, M. Brosseau: 471-2560
ou bureau: 471-9405

Propriétaire et administrateur

Les Entreprises Someca Ltée

4750, boul. des Seigneurs
St-Louis-de-Terrebonne



PETITES ANNONCES

un stéréo style moderne, marque Kuberli, fini noyer, 80 pouces de long, table BSR, cause: logis trop petit, \$125.00 inf. 471-6625 ou 666-5860 (le soir) (13-20)

chien de 2 mois à vendre, tél. 471-1167

A LOUER

8 app. 739 St-Pierre 471-8550 (29-6-13)

Industrie légère à Saint-François, près route 25, local libre. Facile de stationnement, 5,190 pi.ca. 666-1218 ou 663-3600 (29-6-13-20)

3 1/2, 4 1/2, construction neuve, en béton, occupation immédiate, 1225 McKenzie, Terrebonne, Informations: Mme. Saint-Jacques à 471-0811 ou 471-2232 (29-6-13-20)

lie Saint-Jean, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, occupation immédiate, 669-7820 (31 août inclus)

A Terrebonne, logement 3 1/2 avec ménage à vendre en état neuf, inf. entre 5h et 7h 471-2078 (27 juil. incl)

A Louer: Industrie légère à Saint-François, près route 25, local libre, Facile de stationnement, 5,190 pi.ca. 666-1218 ou 663-3600 (6-13-20-27)

Appartements à louer: 3 1/2, 4 1/2, construction neuve, en béton, occupation immédiate, 1225 McKenzie, Terrebonne, Informations: Mm. Saint-Jacques, 471-0811 ou 471-2232 (6-13-20-27)

garçonnière moderne meublée, électricité, chauffage et taxes payées, ensoleillé et tranquille, \$150.00 par mois, tél: 477-1326

bungalow semi-détaché, 4 1/2, tout électrique, bord de l'eau, pour couple, \$175.00 par mois, 621-1996

St-Louis-de-Terrebonne: chambre à louer, très tranquille à la campagne 477-0233 (P)

Mascouche: maison seule, style canadien 7 appartements-foyer naturel-cave non finie, garage-\$300 libre le 1er août-endroit tranquille-561-0204 (p)

St-Louis-de-Terrebonne, terrain à louer pour pépinière ou autre machinerie du même genre. 477-0233 (p)

2 chambre à louer: pour information: 471-3275 (après 6 h)

chambre à louer, 746 rue St-Jean Baptiste, Terrebonne, 471-3224

à louer, maison à St-François, Laval, 4 pièces, du premier septembre pour dix mois, il y a 220 volts, foyer sera \$100.00 par mois tél. 666-3470

logement à louer, haut de duplex, 5 pièces de préférence couple ou personne âgée seulement, 471-9325

CASSE-CROUTE SENEAL

Hoi dogs - Hamburgers
Pâtisseries fines
Fermé à 10h le soir
448, rue Masson
Terrebonne - 471-4013

Ameublements R. Simard

66, boul. Sainte-Anne,
Sainte-Anne-des-Plaines.
Meubles neufs et
usagés. Reprises de
finance et antiquités.

Ameublements R. SIMARD

36, boul. Ste-Anne
Ste-Anne-des-Plaines
478-0980

HUSQVARNA

400 C.C. 1975
Endurc
servi 4 fois
Vrai bijoux
Bernard Clermont
471-4101
661-7018
Payé \$2,300
vendrais \$1,500.

AUTOMOBILE

Ford 1973, station-wagon, bonne condition, meilleure offre, faut vendre, 471-7726 (6-13)

Dodge Polara 1973, 218-AM-FM, pneus radiaux, très propre, parfaite condition, \$1,600, blanc, vinyle vert 471-9537 (6-13P)

Ford pick up 74, 1/4 tonne, équipé au complet, 2 réservoirs, canapé d'aluminium, très propre, particulier 666-9827

Chrysler New port, bonne condition, bon prix, 477-9927

Camion Ford LT 8000, 1972, diesel avec permis région 10, 433-3221

Mercury 500, 1971, à échanger pour un petit tracteur pour une valeur de \$350.00 477-5189

Ford Granada 1977 (voiture neuve) 6 cylindres-4 vitesses, S.F. S.D. radio am/fm, toit vinyle, pneus radiaux et le reste. Garantie Ford, voyez le véhicule chez Léveillé Toyota, 471-4117 et demander Pierre

Volvo 76, 242 DL automatique 18,000 milles, tout équipé, comme neuve, \$4,800. tél. 585-3404

Ford 1973, station wagon, bonne condition, \$1,500 ou meilleur offre faut vendre, 471-7726 (13-20-27)

Dodge-dart sport 1976, 15,000 milles. Air climatisé, servo-freins, servo-direction, dégivreur arrière électrique, vitres teintées. Aubaine! tél: après 5:30h 223-7040

Remorques

Soyez prêt pour la belle saison

Manufacturier de tout genre de remorques de sport et commercial. Pièces et réparation sur tout genre de remorques, vérification complète des roues, les "bearings" et graissage.



MOINEAU & FRERES ENR

3344, Rang St-François, Duvernay-Nord 661-1762

Fiducie du Québec le "Trust" des Caisses populaires

NOTRE DEVISE VOTRE MAISON SELON VOS BESOINS
ET VOTRE CAPACITE DE PAYER
PROPRIETES A VENDRE

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE: La Seigneurie, bungalow jumelé 26 x 36. Sous-sol semi-fini. Piscine 24 pieds. Cabanon. Terrain 7,370 pi. carr. clôturé. Patio. Demande \$35,500.

COTE DE TERREBONNE: Règlement de succession: bungalow pierre, 6 pièces, plus logis de 4 pièces au sous-sol. Garage. Grande bâtisse pierre et brique 70 x 30. 3 logements. Possibilité d'un 4e au rez-de-chaussée. 3 garages. Terrain 179 x 150. Occasion pour investisseur.

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE: Cottage canadien. Pierre en façade et brique. Foyer. Escalier en chêne. Terrasse finie. Offre demandée.

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE: Rue Napoléon. Bungalow 32 x 36. 5 pièces. Garage. Terrain boisé. \$25,000.

TERREBONNE: Bungalow pierre et brique 36 x 40. Sous-sol semi-fini. Plusieurs arbres. Très joli-jardin paysagé. Bon secteur. près boul. des Seigneurs.

TERREBONNE: Bungalow semi-détaché. Superbe foyer brique. Sous-sol entièrement fini. Conditions discutables.

TERREBONNE: Grand cottage brique sur rue commerciale. 10 pièces. 4 chambres. Bureau avec salle d'attente. Placing 27 x 15. A voir. Prix à négocier.

TERREBONNE: Rue Chartrand. Duplex aluminium. 2 x 4 pièces fermées. Bon terrain. Coin de rue.

TERREBONNE: Duplex brique 1 x 6 et 1 x 4 pièces. Très bon état. \$37,500.

COTEAU: Superbe bungalow 50 x 31. Façade pierre. 2 foyers. 4 chambres. Salle à manger. Boiserie en chêne. Garage niveau. Grand terrain boisé. A voir.

RUE COMMERCIALE: Duplex 4g. 2 logements et un commerce \$20,000.

DOMAINE LACHENAIE: Libre, bungalow 28 x 36. Pierre et alca. Bar et foyer Franklin. Demande \$32,000.

MASCOUCHE: Superbe bungalow tout brique. Bureau avec sortie extérieure. Salle de jeux avec foyer et bar (cuivre). Grand patio ciment avec foyer, bar-b-q. Propriétaire transféré. A qui la chance?

MASCOUCHE: A prix très réduit. Grand bungalow pierre 60 x 32. Sous-sol fini. Poêle et 2 fours encastrés. Terrain 240 x 112 clôturé. Piscine creusée et chauffée 20 x 40. Beaucoup d'extras. Pour qui veut en profiter!

MASCOUCHE-HEIGHTS: Chemin des Anglaises. Cottage aluminium. 6 pièces. Abri d'autos. \$25,000.

MASCOUCHE: Domaine boisé environ 50,000 p.c. avec bungalow pierre et brique 54 x 36. Garage triple. Piscine 24'. Demande \$60,000.

MASCOUCHE: Bungalow split 56 x 25 1/2, 8 pièces. Foyer Pierre. Piscine creusée. Vendu avec commerce de soudure. Excellent revenu. Offre à faire.

LA PLAINE: Bungalow aluminium 54 x 54. 10 pièces. Garage. Idéal pour maison de pension.

LA PLAINE: Lac André. Bungalow amiante. Garage. Terrain 9,000 p.c. \$25,000.

TERRAINS VACANTS à LACHENAIE: rue Denis. Sainte-Anne-des-Plaines, Lac Normandie, 2 terrains boisés. Mascouche: rue Bergeron 18,000 p.c.

INVESTISSEMENT: SAINT-VICENT-DE-PAUL: Propriété brique. Rapporte \$11,800 demande \$73,000. Succession.

INVESTISSEMENT: AHUNTSIC: 6 logements. Rapporte \$13,200. Très bon secteur. demande 96,000.



Pour vendre ou acheter votre propriété, appeler:

MICHELLE VEZINA

représentante

382-5276 (bureau)

471-4359



GARAGE DUMOULIN LTEE

Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!



Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

665-7459

SERVICE
7h a.m. à 10h p.m.

8115, BOUL. LEVESQUE

à 5 minutes du Vieux
pont de Terrebonne

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS



Arc-en-ciel!

Une voiture complète et économe,
c'est possible...oui monsieur!

Neuves ou usagées, c'est le temps d'acheter.

Venez et faites un achat plein de bon sens!!!

ST FRANCOIS





LES MATERIAUX BO-FER Ltée

*Pendant que vous êtes en vacances,
nous sommes à votre service tout le mois de juillet!!!*

Scie «Black and Decker» 7 1/4

24.95



Perçuse
«Black and Decker»

14.49



LIVRAISON GRATUITE

Bêcheuse Ariens

15% D'escompte



Epinette 1" x 6" x 6' et 7'

0.10 le pied

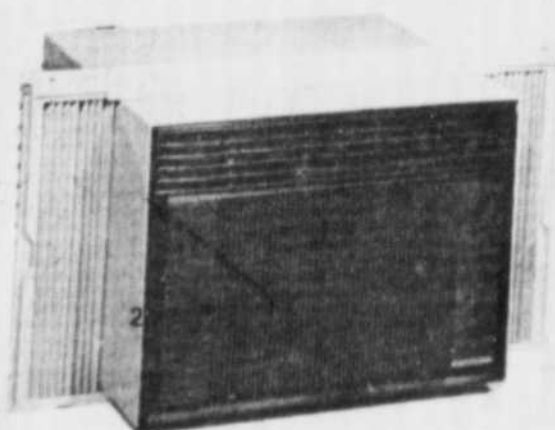
Cèdre Rouge de l'Ouest

4" x 4" x 8'

0.59 le pied



Climatiseurs



*6,000 BTU Reg.: 259.00

Spécial: 224.00

*8,000 BTU Reg.: 299.00

Spécial: 259.00

*10,000 BTU Reg.: 349.00

Spécial: 315.00

DISTRIBUTIONS:

**La Moore
toujours la Moore.**

- Peinture Benjamin Moore
- Teinture «Sikkens»



Faut l'faire avec BO FER

1198 BOUL. SAINT-HENRI,

MASCOUCHE

474-2118

474-1626

